VOLUME [illegible] WINNIPEG, MAN., MARDI 26 FEVRIER 1924 NUMERO 38

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

UN GRAND DEBAT CONTRADICTOIRE SUR LA QUESTION DU "WHEAT POOL"

Plus de 2,000 personnes, à Saskatoon, entendent l'exposé que leur font le Dr Robert Magill, secrétaire du Grain Exchange de Winnipeg, et Aaron Sapiro, l'expert californien

Saskatoon — Un auditoire de plus de 2,000 personnes, réunies sous les auspices de la "Saskatchewan School Trustees' Association", a entendu jeudi la défense du système actuel de la vente du grain par le Dr Robert Magill, secrétaire du Grain Exchange de Winnipeg, et sa condamnation par Aaron Sapiro, qui s'est fait l'avocat du système du "pool" volontaire.

Vif intérêt

Le débat avait soulevé un intérêt extraordinaire et des centaines de personnes ne purent être admises, faute de place, dans la vaste église où se tenait l'assemblée. Les discours ont été radiotélégraphiés dans une autre église également remplie et à travers le continent à un immense auditoire invisible.

M. Sapiro ouvre en ce moment une grande campagne pour aider les organisations de "Wheat Pool" de la Saskatchewan et du Manitoba à obtenir les signatures nécessaires pour mettre le système sur pied.

Le Dr Magill a parlé pendant cinquante minutes et M. Sapiro pendant un peu plus d'une heure. Les deux orateurs ont été très écoutés, mais l'accueil fait à l'avocat du "pool" a été plus enthousiaste; le représentant du "Grain Exchange" a néanmoins été l'objet d'une réception cordiale.

Le point de vue du "Grain Exchange"

"Le blé, a dit le Dr Magill, est notre grande récolte. Il nous coûte davantage à produire qu'en Argentine, en Russie et dans les Indes. Nous sommes très loin de nos marchés et nous ne pouvons avoir le monopole de nos marchés.

"Le "pool" de l'Alberta est un fait et il va rester un fait pour quelque temps. Il est membre du "Grain Exchange" et se sert de notre organisation. Il n'espère aucun privilège et ne rencontre aucun parti pris. Ce "pool" fait son expérience sincèrement et honnêtement. Personne assurément ne peut être satisfait des conditions actuelles de l'agriculture.

"Nous devons produire notre blé, a continué le Dr Magill, d'une façon plus économique, ou trouver quelque autre source de revenus ou obtenir un prix plus élevé. Je pense qu'il sera très difficile d'éliminer toutes les agences qui se trouvent entre le fermier et le consommateur. Il y a des hommes sincères qui croient que l'on peut trouver un meilleur système de vente. L'expérience règlera la question."

Le Dr Magill a déclaré qu'il ne parlerait pas contre le "pool", ni maintenant ni jamais. "Attendons le résultat de l'expérience, a-t-il dit, et tous nous devrons nous incliner devant les résultats."

Sapiro parle

M. Sapiro a dit que toute l'attention du fermier, jusqu'ici, s'était portée sur la production et qu'il était temps de songer un peu à la vente. "Nos marchés ont été manipulés avec une aisance parfaite par des gens qui savent comment vous alarmer, des gens qui savent créer psychologiquement un sentiment de vente, et le coût de la production du blé a eu très peu à faire avec les prix.

"Si la vente coopérative fonctionne pendant un an, vous aurez vu le commencement de la fin du "Grain Exchange" de Winnipeg. L'organisation de la vente du blé du monde est la plus grande entreprise du monde et elle ne peut se faire sans que le Canada fasse le premier grand pas. Le Canada est le plus grand facteur dans le marché mondial du blé.

Trois "pools" unis

"Le plan est de former trois "Wheat Pools" canadiens fonctionnant d'après des contrats de cinq ans. Vous n'obtiendrez pas un vrai succès dans une année. Il faut du temps pour former un personnel et établir des relations commerciales."

M. Sapiro espère que les trois "pools" seront liés ensemble et que, par l'intermédiaire d'un "pool" fédéral, il se vendra au moins la moitié du blé récolté au Canada.

"Le "pool" sera financé par les banques canadiennes. Si les banques canadiennes ne trouvent pas l'argent, je suis autorisé à dire que les banques de New-York vous financeront jusqu'au montant de $200,000,000.

"Le Canada doit s'organiser d'abord. Les Etats-Unis s'organisent en ce moment. A la fin de cette année nous prévoyons que les sept états de la vallée du Missisipi manipuleront entre 150 et 200,000,000 de minots."

DES ACCUSATIONS CONTRE SAPIRO

Les journaux de la Saskatchewan font écho à des plaintes formulées par un ancien associé et ami

Régina — Aaron Sapiro, qui est arrivé à Régina mercredi pour y parler sur le sujet du "Wheat Pool", a eu à faire face à une situation très difficile, à la suite de la campagne menée contre lui par les journaux de Régina et de Saskatoon qui l'accusent d'avoir retiré des profits formidables de l'achat d'entrepôts pour un "pool" de tabac dans le Kentucky.

Ancien associé

Ces accusations sont basées sur des lettres d'un nommé Joseph Passonneau, ancien ami et associé de Sapiro, actuellement vendeur expert pour l'état du Colorado.

A la date du 12 novembre 1922, c'est-à-dire près d'un an avant que le nom de Sapiro fût connu au Canada, il écrivait à son ami Passonneau, organisateur d'une coopérative de tabac, pour l'engager à venir faire l'organisation d'un "pool" dans l'Ouest canadien: "J'ai eu une splendide entrevue, écrit-il, avec le premier ministre (probablement le premier ministre de l'Alberta) et nous avons dressé un plan pour présenter l'affaire aux cultivateurs afin de s'assurer d'avance qu'ils en veulent et que la chose puisse passer. Ce ne sera pas d'un point de vue politique...

"J'ai dit à ces m... Canadiens ("blamed Canadians") que j'avais l'homme idéal, qu'ils ne pouvaient le faire eux-mêmes parce que tous les chefs commenceraient à les soupçonner de purs motifs politiques, que toi et moi entre nous pourrions leur faire avaler la chose."

Les partisans du "Wheat Pool" croient que ces attaques sont dirigées moins contre Sapiro que contre l'idée même du "Pool" et que l'on cherche à ruiner le projet en ruinant la réputation de son principal défenseur.

Sapiro se défend

Sapiro a réfuté les accusations portées contre lui par Joseph Passonneau devant une assistance considérable dans l'église méthodiste Métropolitan. Il a annoncé qu'il intenterait une action en libelle contre le "Leader" de Régina et le "Star" de Saskatoon. Il a admis qu'il était Juif et était fier de l'être et qu'il avait été élevé dans un orphelinat. Il s'est classé comme un soldat des troupes de choc du mouvement du "Wheat Pool" et a déclaré que sa propre chute lui importait peu, pourvu que les idées qu'il représentait ne fussent pas défaites.

Sapiro a répondu une par une aux accusations de Passonneau et l'a accusé à son tour d'insinuations malhonnêtes. Il a admis avoir reçu comme avocat des honoraires élevés, mais il ne pouvait pas travailler pour rien et les journaux eux-mêmes n'accordent leur publicité que moyennant finances.

Ces "m... Canadiens"

Au sujet de l'expression "blamed Canadians" qu'il a employée, Sapiro admet les avoir traités pis que cela encore, mais il songeait aux politiciens tireurs de ficelles plutôt qu'aux Canadiens eux-mêmes. En tout cas il fait des excuses pour cette expression malheureuse qu'il attribue à un mouvement d'impatience et à la présence d'un sténographe... masculin au moment où il dictait sa lettre.

Une enquête royale sur les affaires de la Home Bank

Ottawa — Une commission sera nommée immédiatement pour enquêter sur la faillite et les événements qui ont amené la faillite de la Home Bank. Ses investigations devront remonter jusqu'à l'année 1916.

LE CONCOURS A PRIS FIN HIER

Les prix seront décernés le lundi soir 3 mars, aux bureaux de la "Liberté"

Le grand concours de la **Liberté** et de la **Northwest Review** s'est terminé lundi soir. La grande urne aux bulletins a été fermée et scellée par les juges du concours vendredi et les enveloppes cachetées contenant les derniers rapports des candidats sont entre leurs mains. L'urne sera ouverte par les juges le lundi soir 3 mars pour le décompte définitif.

Le succès du concours a dépassé notre attente. Des milliers de nouveaux lecteurs ont été ajoutés aux anciens de la **Liberté** et de la **Northwest Review**. Nous avons reçu des abonnements de toutes les provinces du Canada, des Etats-Unis, de France, de Belgique et des autres pays d'Europe.

Nous regrettons de ne pas pouvoir accorder une automobile à chacun des candidats. Les gagnants des meilleurs prix néanmoins, nous en avons l'assurance, seront ceux qui les méritent, ceux qui ont travaillé un peu plus fort que les autres.

Ceux de nos abonnés dont les noms ou les adresses ne sont pas absolument exacts sur nos listes sont priés de bien vouloir nous en aviser. Notre personnel a eu à faire un travail colossal au cours de ces dernières semaines et des erreurs inévitables ont dû se produire; nous nous empresserons de rectifier immédiatement toutes celles qui nous seront signalées.

Nous donnons ci-contre les photographies des quatre amis dévoués de notre oeuvre qui ont bien voulu consentir à remplir les fonctions de juges du concours. Les noms des gagnants ne seront connus que le lundi soir 3 mars. Les candidats et [illegible] sont invités à venir assister au dépouillement des bulletins et à la distribution des prix.

Les juges du Concours

M. NOEL BERNIER

M. PHILIBERT L'HEUREUX

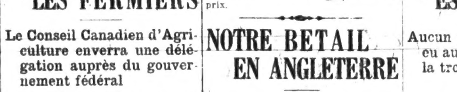
Les juges du Concours



SON HONNEUR LE JUGE DYSART



M. F.-W. RUSSELL



DE L'AIDE POUR LES FERMIERS

Le Conseil Canadien d'Agriculture enverra une délégation auprès du gouvernement fédéral

Régina — Le Conseil Canadien d'Agriculture, qui a siégé la semaine dernière à Régina, a décidé d'envoyer une délégation à Ottawa pour faire valoir auprès du gouvernement fédéral l'urgente nécessité d'accorder considération aux matières d'intérêt vital pour la population agricole du Canada.

Les mesures suggérées par le Conseil comprennent:

Besoin de réductions immédiates et substantielles dans le tarif des douanes;

Emploi du crédit national pour fournir à l'industrie agricole des prêts à long terme à un intérêt raisonnable;

Besoin d'une stricte économie dans l'administration gouvernementale;

Réduction des taux de messageries, principalement sur les produits agricoles;

Egalisation des taux de transport du grain par les routes de l'Ouest et de l'Est;

Convocation d'une conférence des parties intéressées pour délimiter les champs d'imposition des autorités fédérales, provinciales et municipales;

Terminaison immédiate du chemin de fer de la Baie d'Hudson;

Nomination d'un comité des deux chambres pour faire une enquête sur la question de la réforme du sénat.

Cette dernière clause a été désapprouvée par les Fermiers-Unis de l'Ontario, dont les représentants se sont déclarés pour l'abolition pure et simple.

Une résolution en faveur de la prohibition n'a pas, non plus, rencontré l'unanimité, les délégués du Québec y étant fermement opposés.

Officiers élus

W.-A. Amos, président des Fermiers-Unis de l'Ontario, a été réélu président du Conseil et C.-H. Burnell, président des Fermiers-Unis du Manitoba, vice-président.

L'exécutif comprend: J.-A. Maharg, de la Saskatchewan Co-operative Elevator; H.-W. Wood, président des Fermiers-Unis de l'Alberta; G.-F. Chipman, directeur du "Grain Growers' Guide"; C. Rice Jones, vice-président du "Grain Growers' Guide"; G.-F. Edwards, président des "Grain Growers" de la Saskatchewan.

ROME — M. Tomasso Tittoni, président du Sénat, annonce les détails d'un concours de paix dont le prix de 200,000 lires a été offert par M. Edward-A. Filène, de Boston.

NOTRE BETAIL EN ANGLETERRE

On importera du Canada 5,000 jeunes animaux pour repeupler les fermes du Cheshire

Londres—Les fermiers de Cheshire ont décidé, au cours d'une assemblée à Crewe, d'accepter l'offre du gouvernement canadien d'envoyer 4,000 à 5,000 génisses et jeunes bouvillons du Dominion afin de repeupler les fermes du Cheshire, dont le bétail a été considérablement décimé par la fièvre aphteuse. Ils ont consenti à demander au gouvernement anglais une autorisation spéciale d'importer le jeune bétail canadien. Il faudrait maintenant 40,000 têtes de bétail dans ce comté de Cheshire pour repeupler les fermes. L'offre canadienne a été faite dans un seul but d'aider aux fermiers anglais.

C'est surtout dans le Cheshire que la fièvre aphteuse a fait le plus de ravages. L'abattage en masse, afin d'enrayer le fléau, a enlevé plusieurs milliers de têtes de bétail. Des fermiers y ont perdu des sommes considérables. Cependant le gouvernement a donné jusqu'à date la somme de 2,803,000 livres en compensation aux fermiers pour le bétail abattu.

Cette décision d'accepter l'offre du gouvernement canadien, de 5,000 à 6,000 têtes de bétail n'a pas été unanime. Il y avait même une forte opposition à ce projet.

Les progressistes provoqueront un vote sur la question de la protection

Ottawa — Le parti progressiste, dès les premiers jours de la session, proposera une résolution sur la protection, dans le but de faire connaître clairement les lignes de démarcation entre les deux vieux partis sur cette question et de hâter une réduction du tarif.

Les progressistes jetteront dans le débat toute la force dont ils disposent et ils attendent aussi de l'appui de l'extérieur, en particulier de M. McMaster, ancien partisan du ministère, et de M. Hudson, député de Winnipeg-Sud.

La résolution serait présentée, dit-on, par R.-A. Hoey, député de Springfield, Man., et elle aurait déjà été remise au président des Communes afin d'avoir la priorité dans les débats.

ENFIN POINCARE EST VICTORIEUX

Aucun premier ministre n'a eu autant de prestige sous la troisième république

Paris — Le premier ministre Poincaré est sorti vainqueur de la plus grande crise de sa vie politique. Le sénat l'a appuyé en rejetant le projet de loi des réformes électorales par un vote de 150 contre 134. Toujours énergique dans sa détermination, il s'est présenté avec confiance devant le sénat qui devait ou le rejeter ou l'accepter comme chef politique du pays; il a manifesté clairement, fortement et crânement sa volonté aux sénateurs, et il est sorti vainqueur quand jamais auparavant dans sa carrière politique il n'avait eu plus d'obstacles, et de très rudes, à surmonter.

La lutte s'est faite autour d'une réforme électorale présentée par Victor Peyral, demandant qu'aucun candidat ne soit élu député s'il n'obtient pas plus de votes que ses adversaires. Peyral a montré, documents à l'appui, qu'avec la représentation proportionnelle telle que préconisée par le gouvernement il y eut aux dernières élections des députés élus avec des milliers de voix de moins que l'adversaire.

Le sénateur René Renoult a déclaré: "Nous vous aimons et nous vous admirons, mais ne nous obligez pas à voter contre notre conscience et vous." Ces paroles, répétées à plusieurs reprises au cours du débat, n'ont pas réussi à faire lâcher prise à Poincaré, qui répondait invariablement: "Je demande au sénat de rejeter l'amendement Peyral." A maintes reprises on aurait pu croire que la majorité du sénat était contre Poincaré, mais le scrutin lui a donné raison, et il exerce aujourd'hui un prestige comme jamais premier ministre n'en a exercé depuis la fondation de la troisième république.

Le programme fiscal de Poincaré

Paris — La Chambre des députés a approuvé entièrement le plan de taxation et d'économie du premier ministre Poincaré, après une séance qui a duré toute la nuit. Le vote a été de 374 à 218.

Prises ensemble, les mesures votées rapporteront, croit-on, plus de 7,500,000,000 de francs, dont un milliard en économies, un milliard de l'application de mesures énergiques contre les spéculateurs, quatre milliards des nouvelles taxes et l'augmentation de vingt pour cent dans les taxes existantes. L'abolition du monopole des allumettes procurera aussi une somme rondelette.

LES CONSERVATEURS PREPARENT UN COUP CONTRE LE GOUVERNEMENT

Ils vont demander l'expulsion de MM. McMurray, solliciteur général, et Sinclair, ministre sans portefeuille — Ils s'opposeront également à ce que M. Robb prononce le discours du budget

Ottawa — Tout est prêt pour l'ouverture de la session fédérale, jeudi prochain. On constate partout le branle-bas ordinaire qui précède les sessions.

Des changements

Au Sénat, des changements importants s'offriront en spectacle à ceux qui assisteront à la lecture du discours du trône, car de nouvelles sculptures ornent le mur en arrière du trône de Son Excellence le Gouverneur Général et de nouvelles tentures rouges contribueront aussi à rehausser l'éclat de l'ouverture des chambres.

A l'entrée de la bibliothèque, des tableaux ont été récemment accrochés. Ce sont de ces groupes, comme on en voit si souvent dans les tableaux anglais depuis la guerre, et il est facile de reconnaître Sir Arthur Currie et divers autres chefs militaires qui ont conduit les armées canadiennes au feu durant la guerre. Ils représentent aussi la remise des drapeaux de deux régiments canadiens à l'autel des trophées de guerre à Westminster.

La session s'ouvre le 28, mais les députés ne se mettront au travail que le lundi suivant, le 3 mars. Tout indique que la session sera longue, cinq mois, croit-on, tandis que d'autres espèrent que quatre mois seront suffisants pour disposer de tout le travail.

Ce qui se prépare

On dit que les conservateurs vont, avec l'appui des progressistes, lancer de formidables attaques contre le gouvernement.

Le coup le plus fort serait porté dès le début. Les conservateurs, en effet, proposeront un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône, d'une nature tellement extraordinaire et redoutable, que toutes les violences sont à redouter. Le coup a été préparé de longue main et on tente d'amener les progressistes à appuyer les conservateurs. De sorte que le gouvernement étant défait sur un vote si important, la dissolution suivrait de quelques jours le début de la session et des élections seraient tenues au mois de mai. Dans les cercles conservateurs on est persuadé que cet événement se produira.

Un amendement violent

Voici quelle sera la nature de l'amendement.

M. Meighen demandera que la chambre s'oppose à la présence dans le cabinet de l'hon. M. McMurray, solliciteur général, à celle de l'hon. Sinclair, ministre sans portefeuille, et il demandera que l'on empêche l'hon. James Robb de prononcer le discours du budget.

Contre MM. Sinclair et McMurray on alléguera que leur situation financière et certaines de leurs transactions rendraient dangereuse leur présence dans le cabinet.

Le cas de M. McMurray

On sait que M. McMurray fait partie de deux compagnies qui empruntèrent de fortes sommes de la Home Bank et qui devaient encore à cette institution, au moment de la débâcle, $65,000, dont environ $35,000 étaient couverts par l'actif des compagnies, ce qui laissait un passif de $30,000. Naturellement, le gouvernement ayant quelque responsabilité à l'égard des déposants de la banque, le fait qu'un ministre doit de l'argent à l'institution constitue une forte charge contre lui.

Le cas de M. Sinclair

Par ailleurs, on accuse l'hon. M. Sinclair d'être compromis dans l'affaire des terrains de l'Ile du Prince-Edouard vendus à Londres par l'agent d'immigration de la province de l'Ile. Cet agent, qui était payé par le gouvernement fédéral, avait été nommé sur la recommandation de l'hon. M. Sinclair. Par la suite un officier hindou, qui avait acheté des terrains, vint dans la province et découvrit que les terrains n'avaient aucune valeur. L'agent d'immigration fut arrêté et traduit en cour criminelle à Londres. Le nom de M. Sinclair fut mêlé à l'affaire et c'est pourquoi les conservateurs demanderont sa démission.

M. Meighen demandera encore, dans son amendement, que deux autres ministres dont on ne peut encore savoir le nom démissionnent.

Guerre à l'hon. M. Robb

Enfin les conservateurs s'opposeront à ce que l'hon. M. Robb prononce le discours du budget, sous prétexte qu'il n'est ministre des finances qu'à titre temporaire. Cette objection ne tient pas quand l'on sait que l'hon. A.-K. MacLean prononça un discours du budget pour sir Thomas White; mais cette attaque contre M. Robb est destinée à rallier le vote progressiste. Les agraires ne verrent pas en effet d'un bon oeil cet industriel traiter des questions tarifaires. Les conservateurs espèrent donc, pour cette raison, que les fermiers appuieront leur amendement, ce qui ferait tomber le gouvernement.

Mais l'hon. M. Robb se défendra énergiquement. Connaissant toute la tactique conservatrice, il la déjouera avant qu'elle ne se déploie. C'est ainsi que dans le discours du trône, il annoncera des réductions de tarif sur les instruments aratoires. Les fermiers ne pourront voter contre un tel article sous peine de mécontenter leurs électeurs. On voit donc que si l'attaque des conservateurs est formidable et si le gouvernement se trouve en danger grave, le cabinet répondra du tac au tac et conjurera probablement le péril.

McMurray va-t-il démissionner?

La question de la démission de M. McMurray a été laissée entre ses propres mains. Ses amis disent qu'il voudrait s'en aller, mais l'on assure que jusqu'à présent il n'a pas démissionné et qu'on ne lui a pas demandé de le faire. Il est entendu avec ses collègues qu'il se défendra lui-même contre les accusations de ses adversaires.

Nouvelles brèves

REGINA — Fred Huss, l'assassin de Gib Hollenbeck, de Dollard, a été exécuté vendredi matin. Il est monté à l'échafaud avec un air de suprême indifférence.

PRINCE-ALBERT, Sask. — Sidney-A.-M. Godfrey, secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de Tisdale, subira un procès sous l'accusation de s'être approprié la somme de $9,000, appartenant à la municipalité, et d'avoir tenté de faire disparaître les traces de son vol par un incendie.

CALGARY — Tout le quartier des affaires de Staveley, 73 milles au sud de Calgary, a été rasé par un incendie, le plus désastreux qui se soit vu dans le sud de l'Alberta. Les pertes sont estimées à $200,000.

VANCOUVER — Trois jeunes gens masqués et armés de revolvers se sont emparés de $32,000 en argent que transportaient des messagers de la Banque Impériale en automobile et se sont échappés dans une autre auto.

MOOSE JAW, Sask. — Trois commis de poste, H.-A. MacDonald, C.-D. Armour et J.-T.-B. McElroy, sont accusés du vol d'un colis important.

QUEBEC — M. Joseph Samson a été réélu pour la troisième fois maire de Québec par une majorité de 722 voix sur le Dr V. Martin, échevin.

OTTAWA — L'hon. Dr Béland publie un communiqué disant que, depuis la formation du gouvernement King, le personnel du ministère du rétablissement civil a été réduit de 4,886 à 3,094, soit une diminution de 1,792 fonctionnaires.

Grosse tempête dans l'Est

Montréal — Une tempête de neige, certainement la plus grosse tempête de l'hiver, s'est abattue mercredi sur Montréal, les provinces de Québec et d'Ontario, ainsi que la région des Grands Lacs. On a enregistré qu'il était tombé plus de quatorze pouces de neige dans le cours des vingt-quatre heures. Au total, dit-on, il est tombé de [illegible] à [illegible] pouces de neige depuis le 24 novembre dernier, date de la première tempête de la saison.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

La division scolaire entre Norwood et Saint-Boniface — Le chemin de fer de la Baie d'Hudson à la Chambre de Regina — La loi des liqueurs de l'Alberta

Manitoba

La question de la Commission des liqueurs est revenue sur le tapis. Le chef conservateur, M. Taylor, a proposé une résolution demandant à la Chambre de déclarer extravagants et non motivés les salaires de $12,000 et de $5,000 payés au président et à chacun des membres de la Commission. Il a souligné le fait que le juge en chef du Manitoba a moins de $12,000, le premier ministre lui-même moins de $9,000 et le contrôleur général seulement $6,000.

Défense du gouvernement

L'hon. R.-W. Craig, procureur général, s'est chargé de la défense du gouvernement, faisant ressortir que si la résolution était adoptée, elle équivaudrait à un manque de confiance dans le gouvernement. Aucun des commissaires n'a recherché la position et il a fallu au contraire les supplier pour qu'ils acceptent. Du point de vue politique, les trois partis se trouvent représentés dans la Commission: M. Dutton est progressiste, M. Bulman est conservateur et M. Waugh est un libéral. M. Craig a déclaré qu'il était nécessaire de payer ces appointements élevés pour avoir les services de tels hommes comme commissaires. Dans la province de Québec, le président de la Commission des liqueurs reçoit $14,000, l'un des commissaires $9,000 et les trois autres $8,000 chacun. La Commission des liqueurs est une entreprise qui fait pour six millions d'affaires par année; est-ce que le gérant général d'une telle entreprise peut gagner moins de $12,000?

Réductions

M. Norris propose en amendement que le président de la Commission reçoive $10,000 par année et les deux autres $1,000 chacun.

M. Joseph Bernier estime que le salaire de $12,000 est beaucoup trop élevé pour la position. Il n'est pas juste, dit-il, de comparer les salaires du Manitoba avec ceux du Québec, qui a une population cinq fois plus considérable que la nôtre et fait des affaires en conséquence. Une comparaison plus juste serait avec l'Alberta, où le commissaire unique reçoit $9,000.

M. Joseph Hamelin trouve que l'amendement du chef de l'opposition ne va pas assez loin et il propose que le salaire du président soit réduit à $7,000. La suite du débat à la semaine prochaine.

Le classement des porcs

Une résolution de M. Joseph Hamelin (Sainte-Rose du Lac) demandant l'abolition du système actuel de classement des porcs a été rejeté à main levée.

La division scolaire entre Norwood et Saint-Boniface

Vendredi matin, le comité des amendements aux lois a entendu les deux parties au sujet du bill de division du district scolaire de Saint-Boniface. Les séparatistes de Norwood et la commission scolaire de Saint-Boniface étaient représentés par deux importantes délégations et la discussion a été suivie avec un vif intérêt. Mme J.-P. McArthur, commissaire d'école de Norwood, et M. H.-J. Symington, C.R., ont été les principaux orateurs respectivement pour et contre le bill.

Leurs témoignages ont été absolument contradictoires. Mme McArthur a déclaré que la commission dépensait moins d'argent à Norwood que dans la partie française du district, bien que celle-ci eût relativement moins d'élèves résidents. M. Symington a cité des chiffres démontrant que l'année dernière il avait été dépensé $2,000 de plus à Norwood que dans le nord, et que cette partie du district avait 148 élèves résidants de plus que Norwood.

On préfère les écoles du Nord

M. Symington a reconnu que 302 élèves de Norwood fréquentaient les écoles du Nord, mais qu'ils agissent ainsi volontairement par préférence, leurs parents estimant qu'ils y reçoivent une meilleure instruction — fait qui est d'ailleurs appuyé par les résultats des examens. Sur ce nombre il y a cent élèves protestants.

Pour ce qui est de l'instruction religieuse, elle se donne uniquement après trois heures, ce qui est conforme à la loi scolaire. D'ailleurs tout ce qui s'est fait dans l'administration ou le programme des écoles a toujours reçu la ratification du département de l'instruction publique.

Question de religion

M. J.-P. McArthur nie que le désir de séparation soit basé sur des motifs de race et de religion; cependant il reproche aux deux écoles du Nord d'être tenues par des communautés religieuses et de répondre à l'idéal des autorités ecclésiastiques comme écoles catholiques.

M. Bachynsky, député catholique ruthène de Fisher, a pris une part importante à cette séance et a posé aux partisans de la division plusieurs questions embarrassantes.

Le vote transférable

Le vote transférable a été adopté en seconde lecture par un vote de 29 contre 12. Le dernier orateur a été M. Haig, conservateur (Winnipeg), qui a préconisé le groupement des circonscriptions et l'application de la représentation proportionnelle aux districts les plus populeux de la province, ce qui, dit-il, serait plus équitable pour les minorités.

La Chambre a également adopté en seconde lecture, avec une seule voix dissidente, celle de M. Haig, le bill créant un seul bureau de gouverneurs pour l'Université et le Collège d'Agriculture.

Un discours en français

Nos députés ont fait peu de besogne vendredi, surtout à la séance du soir. Ils tenaient sans doute à protester contre cette séance du vendredi soir qui retarde leur départ de la ville, pour aller passer le samedi, et le dimanche en famille. M. Joseph Bernier en a profité pour faire un petit discours en français. Ce fut le seul incident digne de mention.

Saskatchewan

Regina — La Chambre a passé une après-midi à discuter la question du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

M. G.-B. Johnson (Melfort) a proposé la résolution exprimant le voeu que l'on procède immédiatement à l'achèvement des travaux. Il a rappelé certains souvenirs personnels qui font remonter le premier projet du chemin de fer de la Baie jusqu'à 1884. Aujourd'hui, a-t-il dit, nous avons 400 milles de voie ferrée s'arrêtant à un tas de boue artificiel dénommé "île". Plus de $20,000,000 ont été engloutis dans le projet et ils seront perdus si l'on n'y remédie promptement, car les traverses pourrissent, les rails se rouillent et les terrassements se détériorent. L'orateur a cité des chiffres montrant que le chemin de fer de la Baie d'Hudson réaliserait une économie moyenne de 1,200 milles pour le transport du grain, soit quinze sous par minot. Ce serait, a-t-il conclu, toute la différence entre la prospérité et la faillite des fermiers de l'Ouest.

Partie du C. N. R.?

M. T.-H. Garry (Yorkton) a suggéré que la route de la Baie d'Hudson soit incorporée dans le réseau du chemin de fer National, bien qu'il incline à croire que Sir Henry Thornton demanderait au gouvernement d'attendre quelque temps avant de prendre sur ses épaules cette lourde responsabilité.

M. George-W. Robertson (Wynyard) a déclaré que les réclamations en faveur du chemin de fer de la Baie soit de plus en plus fortes à mesure que les années passent et si on continue de l'ignorer, le peuple de l'Ouest ne sera pas à blâmer de finir par croire, avec le dicton populaire, que "l'Est est l'Est et l'Ouest est l'Ouest et les deux ne se rencontreront jamais".

Une irrégularité dans l'administration de la Coopérative des Crêmeries

Le professeur Archibald Leith, expert des crêmeries de l'Ontario, a causé une sensation à l'enquête ouverte au sujet des affaires de la Coopérative des crêmeries, devant le comité parlementaire de l'agriculture, en déclarant qu'il aurait des rapports à soumettre un peu plus tard, si on lui en fournissait l'occasion.

Le comité est actuellement en possession d'un rapport disant que $192,000 avancés à la compagnie par le gouvernement pour son fonds de roulement ont été transportés de ce fonds de roulement au fonds du capital à l'insu du gouvernement. On a dit que la compagnie a perdu environ trois fois autant dans ses affaires générales qu'avec ses affaires d'entreposage. La réserve de $150,000 a été balayée et le capital est diminué de $80,000. Au cours de l'enquête il a été établi que le système de la compagnie n'était pas approprié à ses affaires et qu'on y avait remédié récemment.

Réduction du nombre des députés

La discussion s'est ouverte sur la question de la réduction du nombre des députés de 63 à 50. C'est M. McNiven, libéral (Régina), qui a fait la proposition. Il a suggéré que les circonscriptions soient autant que possible d'une population à peu près égale, mais que l'on fasse exception pour celles de Cumberland et de l'Ile à la Crosse.

Alberta

Edmonton — Au commencement de la séance de la Chambre, mardi, le président, M. O.-L. McPherson, a lu en entier la formule d'ouverture, y compris la prière pour le roi et les membres de la famille royale. Au cours des deux dernières séances on avait presque toujours omis cette partie de l'invocation, omission contre laquelle le député J.-C. Brown, d'Edmonton, avait protesté.

Les représentants de diverses organisations patriotiques et des corps de milice avaient envahi les couloirs du parlement afin de s'assurer si la formule serait lue au complet.

M. McPherson a expliqué qu'il n'avait pas voulu manquer de respect envers les souverains d'Angleterre en omettant la prière. Il désirait simplement épargner du temps.

La loi des liqueurs

La Chambre en comité a décidé qu'un permis du gouvernement ne serait pas nécessaire pour acheter de la bière au verre dans les établissements licenciés, et que les clubs obtiendraient des licences pour la vente de la bière, tel que spécifié dans le projet de loi.

Ces deux questions ont été réglées à la suite de débats longs et animés. On a voté dans les deux cas et les votes se sont divisés sans égard aux lignes de partis.

Les permis réguliers de liqueurs seront de $2.00 par année; les permis de bière seulement seront de $1.00.

Le médecin de famille — Le bon docteur vaut toujours le prix de sa visite. Mais il n'est pas toujours possible d'avoir un docteur au moment précis où l'on en a besoin. Dans des cas semblables, le bon sens suggère l'emploi de bons remèdes domestiques, tels que l'Huile Eclectrique du Dr Thomas qui est souveraine pour soulager les douleurs inflammatoires et cicatriser les coupures, meurtrissures, écorchures et entorses. La présence de ce remède dans la pharmacie de famille économise bien des frais de médecin.

A L'ETRANGER

BERLIN — La farine blanche serait la seule denrée alimentaire qui se vendrait presque au prix d'avant-guerre, à Berlin.

WASHINGTON—Le coût total pour moudre et mettre sur le marché la farine dure de blé du printemps, d'après les experts de la commission du tarif, est de $0.5808 les cent livres aux Etats-Unis et $0.4803 au Canada.

LONDRES — Une campagne importante est entreprise à Londres en vue d'obtenir les fonds nécessaires pour combattre les ravages de la lèpre dans l'Empire britannique, où, dit-on, 300,000 personnes sont atteintes de la terrible maladie.

BERLIN — Le dictateur von Kahr et le général Lossow, chefs du gouvernement bavarois, ont démissionné.

PARIS — En Algérie, depuis 1904 jusqu'au 31 décembre 1922, il a été créé 79 nouveaux villages et 53 groupes de ferme.

PARIS — Les ambassadeurs et ministres de dix-neuf nations de l'Amérique latine forment le comité d'honneur d'une Maison de l'Amérique latine. Cette institution a été formée pour rassembler les étudiants en arts et en lettres.

JERUSALEM — On annonce que la "Standard Oil Company" a trouvé une source de pétrole, à Hébron, ville située près de Jérusalem.

LE CAIRE — Le gouvernement égyptien a annulé l'autorisation de faire des travaux d'excavation dans la tombe de Tout-Ankh-Amon, autorisation qu'il avait donnée à la comtesse Carnarvon.

PARIS — Le comité d'enquête sur la tragédie du "Dixmude", dirigé par le maréchal Fayolle, a décidé que personne ne pouvait être tenu responsable de la perte du dirigeable et qu'il avait probablement été frappé par la foudre.

PARIS — Nickolaï Bonservizzi, chef du groupe fasciste en France et ami intime de Mussolini, a été frappé de deux balles de revolver par le garçon qui le servait dans un restaurant. Son état est critique.

PARIS — La vente du champagne en France a augmenté de 100 pour cent en 1923.

GRANDS HOMMES

Napoléon 1er, alors qu'il travaillait dans sa bibliothèque de Fontainebleau, ayant eu besoin d'un livre placé sur un rayon trop élevé pour sa taille, reçut l'aide immédiate du maréchal Soult, au port de géant, qui ajouta en tendant la brochure:

— Permettez, Sire, je suis plus grand que vous.

— Dites plus long, répliqua le Petit Caporal.

VOLUME XI — WINNIPEG, MAN., MARDI 26 FEVRIER 1924 — NUMERO 38

Il n'y a pas de vie plus heureuse que celle du chrétien qui travaille chaque jour à assurer son salut à force de bonnes oeuvres.

LA LIBERTÉ

Il n'y a de triomphes que ceux que reconnait tels l'avenir et non le présent. Il n'y a de victoires glorieuses que celles que remportent les minorités.

LE LIEN NECESSAIRE

Ne pourrait-on pas, ne devrait-on pas hâter le ralliement effectif et pratique de toutes les forces françaises du pays, pour le plus grand avantage de notre nationalité?

Notre confrère M. Léo-Paul Desrosiers, du *Devoir*, posait dernièrement la question et traçait les grandes lignes de l'organisation qui nous est indispensable pour assurer aux différents groupes les bénéfices d'une étroite solidarité.

L'accord est unanime, semble-t-il, sur l'impérieuse nécessité de cette union et les moyens à prendre pour la réaliser. Nous avons vécu jusqu'ici trop à l'écart les uns des autres, désintéressés trop souvent de nos problèmes respectifs, confinés dans notre sphère restreinte, sans jeter suffisamment les yeux sur le théâtre voisin, où d'autres frères sont aux prises avec des difficultés de même nature. Entre Québec et ses fils éloignés ne se sont pas maintenus ces liens vivaces qui eussent été pour les absents un préservatif et un réconfort. Chaque groupe a ses sociétés nationales qui luttent de façon méritoire, mais sans contact suivi avec les autres groupes. Dieu sait pourtant si nos associations auraient besoin de sentir leurs forces multipliées par l'entente amicale et la coordination des efforts.

Le premier acte à poser serait, évidemment, la fédération de toutes les sociétés nationales canadiennes-françaises du Canada et des Etats-Unis. Ceci nous donnerait l'organisme propre à réaliser l'unité de front qui a fait défaut jusqu'ici.

En 1922, lors du congrès de la Fédération catholique franco-américaine, tenu à Lowell, l'idée avait été émise d'un grand congrès général de la race française en Amérique, dans le but de former des liens plus étroits d'union et d'établir les bases d'une entr'aide mutuelle. Le projet devrait aboutir. Il répond, croyons-nous, à un besoin du moment. Ces assises nationales ont leur utilité; elles sont presque indispensables pour déclancher des mouvements d'ensemble aux répercussions lointaines et fécondes. Le grand congrès de la langue française, en 1911, a été dans ce sens une première étape décisive. A une quinzaine d'années de distance ne serait-il pas profitable de tenter un ralliement du même genre, pour parachever ce que le premier n'avait pu qu'ébaucher et jeter les bases définitives du pacte d'alliance entre tous les groupes?

L'organisme chargé de maintenir et de régulariser les rapports une fois créé, sa tâche serait vite tracée. Il lui appartiendrait de mettre en oeuvre toutes les occasions, tous les moyens, pour resserrer les liens entre les branches éparses de la famille française. Nous connaissant mieux, nous serions plus à même de nous apprécier et de nous aider mutuellement.

Québec est le coeur et le cerveau de notre race au pays. Lui seul possède un capital de traditions franco-catholiques, de vie intellectuelle et de réserve d'apostolat. Son devoir est d'en faire profiter les autres groupes. Pourquoi n'enverrait-il pas, chaque année, un conférencier porter la bonne parole aux compatriotes des provinces anglaises? L'initiative serait accueillie avec enthousiasme et les résultats en seraient précieux. Pour s'en convaincre, il suffit de constater le sentiment de fierté nationale que provoque toujours le passage fortuit au milieu de nous d'un orateur, d'un artiste venu de France ou de Québec.

Peut-être les groupes extérieurs pourraient-ils, eux aussi, déléguer des porte-parole pour faire connaître leur situation à la province de Québec. Tous y trouveraient leur profit; pour nos compatriotes d'en bas, on le sait, l'attention sympathique portée à nos problèmes est toujours un stimulant au réveil national.

Mais le premier rôle, dans le mouvement qui nous occupe, appartiendra toujours à la presse. Elle seule dispose des moyens propres à créer un état d'esprit et un courant d'opinion. Si la cause des minorités dans les provinces anglaises a été maintenue devant le grand public depuis une douzaine d'années, nous le devons uniquement aux journaux comme le *Devoir*, l'*Action Catholique*, le *Droit*, qui s'en sont faits les champions. Ils ont ouvert la voie; les autres suivent maintenant leur exemple, et c'est tant mieux.

Les journaux de la province de Québec sont lus dans tout le Canada, mais ceux des groupes extérieurs sortent assez peu de leurs régions respectives. Un plus grand nombre de nos compatriotes de l'Est devraient recevoir quelque feuille de l'Ouest qui leur fournirait des renseignements de première main, les tiendrait au courant de la vie française dans cette partie du pays et rectifierait certaines erreurs accréditées sur notre compte.

Une large circulation interprovinciale de nos journaux serait le meilleur adjuvant à la cause du ralliement des forces canadiennes-françaises.

Donatien FREMONT.

NOS FOYERS CHRETIENS

De l'école la neutralité en matière religieuse se glisse un peu partout. Elle menace de s'asseoir pour tout de bon à nos foyers canadiens-français. Moins dans nos campagnes, plus dans nos villages et nos villes un peu considérables et à population mixte, on semble s'éloigner rapidement de la louable coutume de donner à nos maisons une couleur franchement chrétienne et catholique. De moins en moins on met à la place d'honneur le crucifix, celui que Louis Veuillot, dans sa foi, appelait le "Christ, mon orgueil". Un de nos braves curés de la province ne déclarait-il pas récemment que lors d'une visite de paroisse il n'avait pu constater de crucifix dans un tiers des familles qu'il avait vues?

Les images saintes qui font encore escorte pieuse à la croix dans un bon nombre de nos foyers, on les remplace trop souvent par des représentations qui suintent l'esprit mondain et charnel. Il y a même des familles absolument chrétiennes où l'on ne se fait pas faute de mettre en vedette des Vénus que n'auraient certainement pas tolérées les bons Canadiens d'autrefois. Ne serait-il pas temps pour les mères chrétiennes de réagir contre ces moeurs païennes qui menacent de nous envahir?

Les images saintes parlent par elles-mêmes. A leur manière, elles racontent, nous dit le Concile de Trente, les mystères de notre sainte religion, nous rapportent les bienfaits de Dieu, nous exhortent à lui manifester notre reconnaissance, nous rappellent la vie des saints, leur fin glorieuse et nous engagent à imiter leurs vertus.

Ce langage a aussi le mérite d'être à la portée de tout le monde. Il nous est si naturel que les petits enfants le comprennent et l'aiment comme d'eux-mêmes. Une garde-malade a fait à ce sujet la remarque suivante: "Les petits enfants sont tous catholiques en naissant. Ils se jettent sur les images et les médailles. On est bien obligé de les corriger sur ce point". Ce que cette garde-malade protestante appelle une correction, nous l'appelons une éducation faussée.

De grâce que l'on ne fausse pas l'éducation de nos petits au foyer. Alors que tant d'influences au dehors s'exercent pour paralyser la formation religieuse de notre jeune génération, que les nôtres sachent, comme par le passé, faire usage de la force éducative et si conforme à la nature des images et des emblèmes religieux pour développer dans nos familles chez la jeune génération le sens et le goût des choses religieuses.

JEAN-PIERRE.

De-ci de-là

La production du charbon de l'Alberta

Edmonton — En 1923 l'Alberta a vendu dans les autres provinces du Dominion et aux Etats-Unis plus de 2,000,000 de tonnes de charbon. La production totale pour l'année a été de 6,866,924 tonnes, dont 1,382,788 tonnes sont demeurées dans l'Alberta. Les compagnies ont acheté plus de trois millions de tonnes de ce charbon. C'est aussi une augmentation de 890,491 tonnes sur la production de 1923. Depuis 1886 la production de ces mines a dépassé les 69 millions de tonnes avec un revenu de près de $122,000,000.

M. Ernest Bilodeau est assistant bibliothécaire

Ottawa — M. Ernest Bilodeau, littérateur bien connu au Canada français, vient de recevoir sa nomination officielle comme assistant bibliothécaire en chef au parlement. M. Bilodeau est un écrivain de renom et un journaliste de talent, mais c'est surtout comme chroniqueur qu'il s'est distingué dans le monde littéraire canadien. Il a publié durant les dix dernières années: "Un Canadien Errant", "Chemin Faisant" avec une préface de M. Léon de Tinseau, "Pèlerins de Rome", une traduction du "Clash", de Moore, et un dernier volume qui vient de voir le jour et qui s'intitule "Au temps de Benoît XV".

Cette nomination a reçu sa confirmation de la Commission du service civil et elle sera bien accueillie du public.

Nouvel évêque oblat à Ceylan

Par décision de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le R. P. Alfred Jiyomard, de la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, actuellement supérieur du collège St-Patrice de la ville de Jafna, a été nommé évêque du siège vacant de Jafna (Ceylan).

Mgr Jiyomard est né à Erny (diocèse de Saint-Brieux) le 14 octobre 1884. Il entra chez les Oblats en 1904 et fit ses études théologiques au scolasticat de Liège. Il était à Ceylan depuis 1914 et depuis 1921 il était supérieur du collège Saint-Patrice, qui compte plus de 700 élèves.

Les Irlandais et le gouvernement travailliste

Dublin — Mary MacSwiney, républicaine irlandaise, vient d'écrire au premier ministre MacDonald pour lui dire que les républicains d'Irlande ont suivi avec intérêt l'ascension des travaillistes au pouvoir et qu'ils se demandent à présent si les travaillistes feront plus honneur à leur idéal que ne le fit Wilson, alors qu'il était président des Etats-Unis.

Cette femme verra le degré de sincérité des travaillistes anglais dans le cas qu'ils feront de l'autonomie irlandaise ou de la division du pays. L'Irlande ne veut pas de la souveraineté anglaise et bataille pour son autonomie et l'intégrité de son territoire. Est-ce que MacDonald, à l'exemple de ses prédécesseurs, verra à ce que les ministres de Sa Majesté fomenteât la guerre entre l'Etat Libre et les citoyens républicains? Telle est la question que pose au premier ministre cette femme irlandaise.

Le premier ministre belge écarte une crise ministérielle

Bruxelles — Le danger d'une crise ministérielle a été écarté, au moins temporairement, par un discours de M. Theunis à la Chambre sur la question financière et économique. Son exposition a produit une excellente impression sur le parlement et sur le pays.

Le premier ministre a déclaré que même si l'Allemagne ne paye rien autre que les réparations en nature, la Belgique est en position de faire face à tous ses engagements avec ses propres ressources. Les mesures héroïques adoptées par le gouvernement ont rencontré une large approbation. Celles-ci impliquent un changement complet dans la politique des dommages de guerre; quelques réclamations sont annulées, d'autres seront payées en obligations ou seulement après les versements de l'Allemagne.

On espère que le discours de M. Theunis aura un effet salutaire sur la crise de la Bourse.

M. Poincaré accepte

Paris — Le premier ministre Poincaré a approuvé en principe les principales suggestions du comité No 1 des experts pour la réhabilitation de l'Allemagne afin qu'elle puisse payer les réparations, dit le "Petit Journal". Ces suggestions sont:

1.—Un moratorium pour l'Allemagne;

2.—Création d'une banque allemande d'or;

3.—Suppression du contrôle franco-belge des chemins de fer du Rhin afin de permettre à une société internationale de prendre en main l'administration de tous les chemins de fer allemands;

4.—Suppression des barrières douanières du Rhin;

5.—Un prêt intérieur allemand, en or, dans le but de rapatrier le capital allemand.

Aux amateurs d'histoire

Pour mettre fin à des correspondances pas toujours agréables, je me vois dans la nécessité d'avertir que la livraison du quatrième volume de mon "Histoire de l'Eglise dans l'Ouest", composé il y a plus de trois ans et imprimé l'année dernière, a été retardée pour des raisons indépendantes de ma volonté et que je suis le premier à regretter. S'il est permis de croire cette fois ses imprimeurs-relieurs, il sera très prochainement entre les mains des souscripteurs, alors que le grand public aura l'opportunité de se procurer à la fois les quatre volumes, reliés ou non, de ce grand ouvrage.

A.-G. MORICE, O.M.I.

En bonne compagnie

D'après d'intéressantes statistiques, la France, l'an dernier, a dépensé pour sa défense nationale une somme de 4 milliards 596 millions de francs. C'est sûrement quelque chose, mais sait-on que ce budget militaire est trois fois moins élevé que celui des Etats-Unis et quatre fois moindre que celui de l'Angleterre? Ceux qui continuent à crier que la France est militariste devront au moins reconnaître qu'elle est en très bonne compagnie.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 21 février 1874

—S. G. Mgr Taché est allé donner la confirmation à Sainte-Agathe, jeudi.

—Presque tous les journaux du Canada discutent le mémoire de M. Louis Riel.



MR. A. E. WARREN
Gérant général de l'Ouest, Chemins de fer Nationaux

COMMISSAIRES D'ECOLE DE LA SASKATCHEWAN

Les problèmes scolaires occupent peu de place à leur convention annuelle

Saskatoon — Les questions scolaires proprement dites ont pris peu du temps des commissaires d'école à leur convention annuelle. Le problème placé au premier plan était celui du "Wheat Pool" et les délégués ont entendu tour à tour Aaron Sapiro et James-R. Howard discuter le pour et le contre de la vente coopérative.

La convention s'est prononcée en outre en faveur de l'achèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson, de la Ligue des Nations, de la remise des ressources naturelles aux provinces, d'un fonds central pour venir en aide aux districts scolaires pauvres, de la réduction des taux de transports.

L'hon. S.-J. Latta, ministre de l'éducation, a déclaré que le plus grand problème du jour est celui de soutenir financièrement l'entreprise de l'instruction de nos enfants. Le peuple en est venu à la conclusion qu'il n'a droit qu'à l'instruction qu'il est capable de payer.

La convention a adopté une résolution demandant le retard du referendum sur la question des liqueurs. Elle a également exprimé le voeu que les gouvernements fédéral et provinciaux continuent de mettre en vigueur les mesures de prohibition et que l'on enseigne dans les écoles les "bienfaits de l'abstinence totale".

Contre les écoles séparées

On a réaffirmé l'opposition des précédentes conventions au principe des écoles séparées.

La prochaine convention aura lieu à Régina.

CHEZ NOS FRERES DE L'ALBERTA

Première convention des commissaires d'école canadiens-français

Edmonton — Un grand événement vient d'avoir lieu chez nous: la première convention des commissaires d'écoles canadiens-français. On a profité de la tenue à Edmonton de la convention des commissaires d'écoles de la province, pour réunir au Club Lavérendrye les représentants des districts canadiens-français.

La vaste salle du Club était trop petite pour contenir les commissaires, et les personnes anxieuses de prendre part à cet essai d'organisation de nos forces sur le terrain purement scolaire. L'heure est grave pour nous, tous le sentent; car dans l'Alberta, à l'heure actuelle, contrairement aux autres provinces où l'initiative vient des autorités, la réaction contre les forces ennemies de notre survivance doit partir du peuple lui-même, de chaque petit groupe de Canadiens français disséminés sur toute la province.

C'est à ce travail de convictions en profondeur, que les orateurs de la convention se sont surtout appliqués.

M. l'avocat Giroux a traité la question du français au point de vue légal: il a disséqué la loi d'une façon magistrale, mettant au clair tout ce qu'elle contient pour et contre nous, tout ce que nous pouvons en attendre et tout le bien que nous pouvons en tirer.

M. de Savoye, l'organisateur infatigable des concours du Cercle Jeanne d'Arc, a parlé de l'oeuvre des concours qu'il a tant à coeur, puis de l'enseignement pratique du français, de la nécessité d'un programme adapté aux besoins immédiats de notre population écolière.

Le secrétaire du Cercle Jeanne Jeanne d'Arc, M. Jenvrin, entretint les auditeurs de l'organisation des concours sur une base financière solide. Le Cercle Jeanne d'Arc est maintenant une société incorporée au capital de $6,000 par actions de $10. Ces actions doivent trouver des acquéreurs dans chacun de nos districts d'école, afin que tous les centres français soient intéressés à la survivance de la société et au succès des concours de français.

M. l'abbé E. Tessier, curé de Lafond, et le R. P. Tessier, O.M.I., curé de Saint-Paul, apportèrent le tribut de leurs hommages au Cercle Jeanne d'Arc pour son magnifique travail, et promirent le concours efficace de leurs paroissiens.

Nous espérons que ces beaux débuts ne seront pas un feu de paille, qu'ils porteront des fruits durables et grouperont en un faisceau puissant les forces éparses de la race française en Alberta.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

L'accord entre l'Est et l'Ouest

La Presse (Montréal):

Si l'Ouest réclame des économies rigides, à cor et à cri, c'est surtout, et sans ambage possible, pour permettre d'entreprendre dans l'Ouest la construction de nouvelles voies ferrées; pour permettre de continuer les travaux du chemin de fer de la Baie d'Hudson et aussi pour permettre la réalisation d'autres projets aussi variés que nombreux.

Tout cela signifie des millions à dépenser par dizaines et par centaines dans l'Ouest.

Avec cela, pour plaire aux progressistes, il faudrait également réduire le tarif, ce qui entraînerait une nouvelle diminution des recettes des douanes, déjà amoindries sensiblement.

En un mot, l'économie, telle qu'elle paraît comprise par l'Ouest, consisterait surtout à sevrer avec toute la rigueur possible les provinces de l'Est, afin de fournir de nouvelles ressources où l'Ouest pourrait puiser.

Dans ces conditions, l'accord ne paraît pas facile, dans la pratique, sur ce programme d'économie.

Aussi doit-on s'attendre, semble-t-il, à une session fort agitée à Ottawa, et quelle que soit l'habileté, qui d'ailleurs est grande, du premier ministre, il paraît improbable qu'il réussisse à concilier des différences aussi accusées; si bien que, sans vouloir jouer au prophète, on peut prévoir que M. MacKenzie King sera acculé avant longtemps, pour sortir d'une situation sans issue, à en appeler au peuple.

La situation des cultivateurs de l'Ouest

L'Action Catholique (M. Thomas Poulin):

Un courrier de l'Ouest, paru ces jours derniers dans les colonnes de ce journal, nous renseignait quelque peu sur la situation du cultivateur de cette partie du pays. Il y était dit, en effet, qu'un cultivateur, ayant un taureau à vendre, n'a pu obtenir que $5.00; qu'un autre, devant se défaire d'une vache Holstein, a reçu la ridicule somme de $9.00; qu'un autre a vendu deux juments $90.00; d'autres, des boeufs $10.00, et ainsi de suite. "Quand je vous disais", ajoutait notre correspondant, "que les fermiers ne rouleraient pas de sitôt sur l'or".

A ces prix-là mieux vaut certainement ne pas se faire d'illusions sur la situation des cultivateurs de l'Ouest. Il est également inutile de se demander pourquoi les milliers de candidats fermiers, importés d'Angleterre l'an dernier, ont rapidement pris le chemin de la ville ou des Etats-Unis. Nous comprenons aussi pourquoi les fermiers de l'Ouest ont protesté contre la politique fédérale d'immigration, disant qu'il était absolument inutile de tenter de placer des milliers de nouveaux cultivateurs sur les terres de ces provinces quand les cultivateurs déjà établis ne peuvent réussir à vendre leurs animaux et les produits de leurs terres à des prix rémunérateurs. Ils allaient même jusqu'à dire qu'ils ne pouvaient trouver à qui vendre ces produits.

La croisade pour l'économie

La Presse (Montréal):

Nous avons déjà dit toutes nos sympathies pour la croisade en faveur de l'économie qui a pris naissance dans l'Ouest.

Le "Board of Trade" de Winnipeg et le "Calgary Herald" ont déployé à cet égard un zèle ardent, devant lequel nous nous inclinons.

Le passif total des quatre provinces de l'Ouest s'élevait à 345 millions, dont 248 pour le passif direct. Cette somme équivaut à 65 pour cent de la totalité du passif des provinces pour tout le Dominion.

Il semble donc bien que la croisade pour l'économie pourrait avec profit commencer par s'appliquer à ces provinces et qu'il y a là une besogne tout indiquée pour nos croisés.

Le Manitoba, par exemple, a un passif direct de plus de 73 millions, qui, avec un passif indirect de 31 millions et demi, forme un passif total de 104,500,000. Le "Board of Trade" de Winnipeg a donc sous la main un champ tout indiqué pour déployer son zèle de réforme.

L'Alberta a un passif direct de $68,438,865 et le "Calgary Herald" a donc lui aussi un beau champ local pour mener sa campagne.

OTTAWA — Le pape Pie XI vient d'élever au rang de prélat domestique le chanoine [illegible], du chapitre métropolitain d'Ottawa, qui vient de célébrer son 85e anniversaire de naissance.

MANITOBA

FISHER BRANCH

Deux dimanches ont déjà passé depuis la visite dont nous honora M. l'abbé Sabourin, chancelier de l'archevêché de Saint-Boniface. Orateur de talent à la parole souple et facile, M. l'abbé Sabourin, bien pénétré de son sujet, nous a donné une conférence à la fois très intéressante et très importante, autant par les principes dont il se réclame que par les conseils pratiques qu'il nous expose.

Profondément dévoué à la justice de la cause qu'il défend, M. l'abbé Sabourin arrivera certainement au but qu'il se propose d'atteindre, car il a non seulement la foi qui transporte les montagnes, mais la ténacité, l'énergie, la persévérance et la force de persuasion qui gagnent les hommes. Si, à Fisher Branch, tous les Canadiens français auxquels il s'est adressé, les officiers du cercle dont il a été le promoteur, sont imbus du même esprit que lui, notre cause est gagnée dans tout le Manitoba, car c'est sûrement ici qu'il sera le plus difficile de vaincre.

Espérons que sa visite ne nous aura pas été inutile et que l'esprit canadien et français se réveillera plus fort et combatif que jamais; autrement ce serait grand dommage.

Quoi qu'il en soit, nous devrons à M. l'abbé Sabourin un profond remerciement pour être venu si loin et avec peu d'espoir nous entretenir de sujets que nous devrions avoir à coeur de ne jamais perdre de vue.

* * *

M. l'abbé Leroux, notre excellent curé, semble, ces jours-ci, tout heureux; il a bénit quatre mariages, quatre foyers nouveaux de cultivateurs catholiques canadiens-français qui semblent vouloir rester fidèles à toutes les belles traditions de leurs ancêtres.

Il y a à l'horizon, paraît-il, d'autres projets de mariages. Donc, vive Fisher Branch!

* * *

D'autre part, on nous signale une conférence bolchevique qu'aurait donnée à la salle galicienne un individu sur les antécédents duquel le gouvernement ne ferait peut-être pas mal de se renseigner. Il ne faudrait pas, sous prétexte que la parole est libre, que le premier olibrius venu essaie de nous faire prendre des vessies pour des lanternes et des coquilles de noix pour des bonbons de chocolat.

DUNREA

Les jeunes filles, quand elles mettent la main à l'oeuvre, ne regardent pas en arrière; elles avancent avec énergie et vont droit au but. De nouveau elles viennent de se proposer le succès d'une partie de cartes et elles l'ont obtenu.

C'était le 20 février. Une belle couche de neige couvrait les chemins et les traîneaux glissaient à merveille. Jeunes et vieux arrivaient avec l'intention bien arrêtée de gagner un prix. La chance n'a pu favoriser tout le monde, mais chacun cependant a goûté le plaisir de la partie de cartes.

Le premier prix a été gagné par M. Joseph Fortier et Mlle Rose Côté. Les deuxième prix sont revenus à M. Henri Côté et Mlle Virginie Boulet. Les prix de consolation furent remis à M. Philippe Bisson et à sa fille, Mlle Obéline Bisson.

Après que les demoiselles eurent servi le réveillon, on rafla un magnifique centre de table, travail artistique dû à la patience et à l'habileté de la Rév. Soeur Sainte-Anne, de notre couvent. C'est Mme Félix Paradis qui l'emporta. Une grosse boîte de chocolat excita aussi beaucoup d'émulation. Finalement elle fut adjugée à M. Philippe Boulet.

* * *

Dimanche le 12, nous avions au milieu de nous le R. P. Simon Nivon, qui remplaçait M. le curé, absent depuis quelques jours. Ce n'était pas un étranger pour nous, car nous nous souvenons qu'en 1916 il était venu aider M. l'abbé Bellavance, retenu au lit par la maladie. Nous savons qu'il a déployé son zèle et son dévouement à cette occasion et son passage à Dunrea nous fait évoquer tout naturellement le souvenir du vénérable prêtre que nous aimons toujours, bien qu'il ne soit plus de ce monde. Sa visite sera toujours appréciée.

* * *

L'annonce du concert pour les jours gras a été prématurée. Le concert aura lieu un peu plus tard. Les jeunes gens ne veulent pas faire les choses à demi; alors ils préfèrent s'exercer plus longtemps et jouer avec assurance [illegible].

OTTAWA — Le capitaine J.-E. Bernier partira pour les régions polaires au printemps à bord de l'"Arctic".

TROIS AVANTAGES DU "POOL"

Avec l'arrivée dans l'Ouest de l'expert californien et l'assemblée contradictoire de Saskatoon, à laquelle il s'est enfin décidé à prendre part, la question du *Wheat Pool* devient de plus en plus la question actuelle entre toutes.

De partout aussi pleuvent les appels à la prudence et à la réflexion. Il est évident que la classe dirigeante, même chez les fermiers, craint l'engouement qui semble s'emparer de la masse et l'empêche peut-être de juger sainement la situation. Il faut bien reconnaître que l'argument qu'on entend partout: "Ca ne pourra toujours pas être pire", n'a pas une très forte valeur en lui-même, car on ne sait jamais si le pire ne peut pas encore être dépassé.

* * *

Cependant quoi qu'en disent les adversaires du *Wheat Pool*, celui-ci a en sa faveur de très forts avantages, et parmi ses possibilités je citerai les trois points suivants:

1o. S'il possède à sa tête une organisation compétente et dispose des moyens financiers voulus, il pourra vendre sur *option* une partie de notre récolte. L'année dernière encore le blé livrable en octobre s'est vendu au mois de mai précédent autour de $1.15 le minot. Il n'y a pas de doute que les spéculateurs et les exportateurs, trouvant ces prix avantageux, ont vendu de grosses quantités d'un blé qu'ils ont acheté et livré en octobre, alors que les cours variaient de 91 à 99 sous, réalisant ainsi de gros profits.

Ces faits, depuis la guerre, se sont renouvelés chaque année avec toujours les mêmes résultats. Si nous avions un *Wheat Pool* solidement organisé, ces ventes sur livraison futures pourraient être faites par lui, et les bénéfices réalisés demeureraient dans la caisse du *Pool*, c'est-à-dire dans celle des fermiers.

Actuellement les livraisons d'octobre valent sur le marché de $1.02 à $1.03 et il ne semble y avoir aucun doute qu'avec la réduction anticipée sur la superficie ensemencée, les prix de cette livraison ne se rendent plus haut. Si le *Wheat Pool* fonctionne en temps voulu, il pourra en prendre avantage. Ce sera en même temps l'un des meilleurs moyens d'atténuer l'encombrement de l'automne. Il est évident que les fermiers, sans l'aide du *Pool*, peuvent vendre leurs grains de la même manière avec le même profit; mais ils n'ont pas toujours l'expérience nécessaire pour le faire ni les moyens financiers suffisants.

De même le *Wheat Pool*, pour employer cette méthode, aura besoin d'obtenir de très fortes avances — probablement plusieurs millions de dollars — et j'ai grand peur qu'il ne puisse pas les avoir des banques qui l'accuseront de vouloir spéculer.

C'est l'une des raisons pour lesquelles je n'ai jamais été un enthousiaste du système de *Pool* proposé; j'ai toujours craint que des difficultés financières ne l'empêchent de donner les résultats espérés. L'appui financier des gouvernements provinciaux me semble indispensable au succès.

2o—Le *Pool* du blé, qui sera certainement, lui aussi, obligé d'effectuer des ventes durant l'automne, poura très souvent profiter des fluctuations du marché, au lieu d'en être la victime, ce qui est ordinairement le cas de la plupart des fermiers. Il aura ses propres agences d'informations dans tous les pays cultivant le blé sur une vaste échelle et se tiendra aussi au courant d'une façon certaine des superficies ensemencées, des perspectives des récoltes et des conditions des marchés. Il pourra se rendre compte des différentes causes amenant les fluctuations inévitables dans un marché ouvert; et vendre ou ne pas vendre suivant que celles-ci lui paraitront sérieuses ou non. C'est-à-dire qu'un *Wheat Pool* solidement et largement organisé bénéficiera des événements et des mouvements spéculatifs, qu'il pourra jusqu'à un certain point prévoir, grâce à la sûreté de ses informations mondiales, tandis que le fermier isolé n'a aucun moyen de se renseigner d'une façon précise et ne peut que bien difficilement tirer les conclusions pratiques des rares informations qui lui parviennent.

3o—Enfin le *Wheat Pool*, vendant directement aux minotiers de tous les pays qui achètent, pourra vendre sur échantillons d'après la qualité meunière du grain, en attachant un minimum d'importance à la couleur et à l'apparence générale dont la méthode actuelle fait tant de cas, pour se baser exclusivement sur la valeur meunière du grain, ce qui aurait pour résultat de diminuer considérablement l'énorme différence de prix qui existe entre chaque grade. Et même si ce résultat n'était pas immédiatement atteint, le *Pool* pourrait toujours nous rendre un immense service en ayant au port de déchargement, à Liverpool par exemple, ses propres inspecteurs pour *grader* de nouveau le blé livré aux acheteurs, afin d'éviter la pratique qui semble courante aujourd'hui de vendre pour du No 1 du blé qui fut acheté ici pour du No 3.

* * *

Et plus tard — dans des temps éloignés il est vrai, mais cependant plus rapprochés peut-être que nous ne le pensons — les bons résultats donnés par le *Wheat Pool* aideront à créer autour de lui de vastes coopératives d'achat, livrant au fermier presqu'au prix coûtant les marchandises dont il aura besoin. Il est vrai que les expériences faites dans l'Ontario et dans l'Ouest ont été malheureuses, mais le succès devrait cependant être possible.

Les coopératives d'achat sont aussi nécessaires que les coopératives de vente. Il ne sert à rien de vendre un peu plus cher, si nous payons tout à l'avenant. Il faut, pour rétablir l'équilibre d'une situation compromise, que nous vendions un peu plus cher et que nous achetions un peu meilleur marché. Les coopératives devraient pouvoir nous aider à obtenir ce résultat dans un sens et dans l'autre. Il est impossible d'accuser de faillite complète les essais faits par les coopératives d'achat sans jeter le doute sur les perspectives de réussite des coopératives de vente, le principe et le mode d'opération étant les mêmes.

Les avantages offerts par un *Wheat Pool* et ses possibilités futures sont donc réels et sérieux, — et sans aller jusqu'à transformer la vie du fermier et les conditions économiques du pays, il peut sûrement rendre de très réels services, à condition, bien entendu, d'être organisé et conduit sur une base d'affaires.

Nous verrons la semaine prochaine quels sont les dangers à craindre et pour quelles raisons ni dans l'Alberta, ni dans la Saskatchewan, il n'a pu recueillir la majorité des signatures.

Raymond DENIS.

SOUVENIRS DE MES
SOIXANTE ANS D'APOSTOLAT
DANS L'ATHABASKA-MACKENZIE

Tel est le titre d'un livre écrit par Mgr Grouard (1), des Oblats de Marie-Immaculée, et préfacé par Mgr Lavallée, recteur de l'Université catholique de Lyon. Il est intéressant à l'égal de la plus belle histoire. On le lit tout d'un trait. Et quand on l'a fini on aime d'un grand amour le vaillant évêque qui l'a composé et les missionnaires, ses frères, travaillant pour Dieu dans les régions les plus rudes du monde, à l'extrême nord du Canada, entre la baie d'Hudson et les Montagnes Rocheuses, presque jusqu'au mur de glace qui interdit aux hommes l'accès du pôle. Nos lecteurs nous sauront gré de suivre l'auteur, pas à pas, dans sa marche conquérante... toujours plus haut.

Les origines d'une vocation

Emile-Jean-Baptiste-Marie Grouard naquit le 2 février 1840 au petit village de Brûlon, dans le diocèse du Mans. Il fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique. Mais, avoue-t-il lui-même, "je ne répondais guère au désir de mes parents. Je me laissais entraîner par les gamins de mon âge à courir par monts et par vaux au lieu d'aller à l'école. Mon père ne négligeait ni les réprimandes ni la verge, mais, après quelques jours de vie regulière je retournais au vagabondage". Encore: "Un jour qu'il fut averti d'une nouvelle escapade il se mit en chemin pour me chercher comme le bon pasteur court après la brebis égarée. Il finit par me trouver: "Arrête"! me dit-il d'une voix terrible. Je restai comme cloué sur place. Il me prit par la main sans rien dire et me ramena au village, mais avant de rentrer à la maison il me conduisit à l'église, devant l'autel de la sainte Vierge, et fit cette prière: "Oh! Sainte Mère de Dieu, je ne sais plus que faire de cet enfant, je ne puis en venir à bout, je vous le donne."

Il faut croire que cette prière fut entendue, car on put bientôt admettre le jeune espiègle au Petit Séminaire. Seulement — c'est encore Mgr Grouard qui parle, — "lorsque, dix ans plus tard, j'annonçai à mon père que je partais pour les missions au Canada, il ne put s'empêcher de dire dans un sanglot: "Tout de même, je ne croyais pas que la Sainte Vierge m'aurait pris au mot jusque-là!" Dieu, cependant, lui donna sa grâce. Et il consentit au départ.

Le missionnaire

Nous ne parlerons pas des premières années de M. l'abbé Grouard au Canada. Il y était arrivé simple séminariste minoré. Il dut y poursuivre ses études jusqu'à son ordination sacerdotale, laquelle eut lieu au commencement de mai 1862. Tout aussitôt après, il fut envoyé, par delà la Rivière Rouge, dans la mission de l'Athabaska, où il parvint le 2 août. Il raconte: "Le jour même de mon arrivée, après le diner qui consista comme le déjeuner, en poisson et en pommes de terre, le P. Clut, mon maitre de noviciat, me dit:

"— On ne prend pas de récréation comme dans les collèges et les Séminaires. Venez avec moi, je vais vous donner une hache et vous apprendre à vous en servir.

"Il me mène dans une forêt d'épinettes, bat un gros arbre et me recommande de faire attention à la manière dont il s'y prend pour entailler le bois et préparer la chute dans la direction voulue.

"— A vous, maintenant, me dit-il, attaquez cet arbre. Nous retournerons à la maison quand vous l'aurez jeté par terre.

"Petit à petit, j'appris le métier de bûcheron."

* * *

Le Père apprit aussi la langue du pays. "Je m'appliquai de mon mieux à l'étude du montagnais. Je profitai de toutes les occasions pour me familiariser non seulement la langue mais l'oreille avec ces mots étranges. Comme le temps de Pâques approchait, l'idée me vint d'apprendre par coeur un sermon... sur la Passion de Notre-Seigneur et de le débiter au jour du Vendredi-Saint. J'avais la mémoire assez facile et j'y employais tout le temps dont je pouvais disposer, mais je ne réussissais pas à mon gré. Souvent je fus tenté d'abandonner la besogne. D'un autre côté, piqué d'un certain amour-propre, je m'obstinais et reprenais l'étude. Si bien que le jour venu je prêchai pour la première fois en montagnais, à la surprise de tout le monde.

"Mes auditeurs vinrent m'exprimer leur satisfaction, chacun à leur manière. J'aurais été sans doute exposé à une forte tentation d'orgueil ou de vaine complaisance si je les avais compris. Ils se servaient de paroles et de phrases si nouvelles pour moi que je n'y vis que du bleu et ne sus que répondre. Ils essayaient de lier conversation comme avec un des leurs et restaient démontés devant mon embarras et mon silence. Alors, changeant de ton:

"— Quelle espèce de prêtre es-tu donc? disaient-ils: quand tu prêches à l'église tu parles comme un vrai Montagnais, et quand on vient causer avec toi tu es bête comme un enfant!"

Leur simplicité, on le voit, n'use guère de formules académiques!

Ces bons Montagnais

Ils appartiennent à la famille Déné, laquelle, divisée en plusieurs tribus, occupe toute la partie septentrionale de l'Amérique, du 55e degré de latitude aux rivages de la mer Glaciale exclusivement.

Quand le P. Grouard arriva parmi eux, la chasse et la pêche formaient leurs seules ressources. La farine et le pain leur étaient absolument inconnus ainsi que les légumes de toutes sortes. Leur costume était des plus simples. Une longue blouse en peau d'orignal ou de caribou, une lanière de cuir à l'entour des reins et sur laquelle s'enroulait un pagne entrecroisé; des mocassins aux pieds et un bonnet de poil sur la tête.

Sous le rapport matériel, donc, ils n'avaient pas une large part au bien-être et aux jouissances du monde. Ils étaient encore plus à plaindre au point de vue religieux, croyant aux sorciers et aux jongleurs auxquels ils attribuaient le pouvoir mystérieux de lancer des maladies ou des maléfices à grande distance. La femme, bien entendu, pour eux, ne comptait pas, "recevant plus de coups que de bonnes manières", et si habituée à cela qu'elle croyait presque être venue au monde pour être battue ou... avoir le nez coupé. Citons encore Mgr Grouard: "J'avais remarqué que plusieurs femmes avaient perdu le bout du nez. Je demandai à la femme d'un vieux métis français, nommé François Houle, ce que cela voulait dire.

— Ca, me répondit-elle, ça vient de ce que les hommes ne sont pas raisonnables: quand il y a querelle dans le ménage ils se fâchent et quelquefois ils prennent leur couteau et coupent le nez de leurs femmes pour les faire taire."

Mgr Grouard lui-même fut témoin de la scène suivante qu'il transcrit avec horreur: "Un jour, j'étais à la porte de ma tente, essayant d'instruire ces pauvres gens. Tout à coup, j'entends des cris perçants qui me donnent le frisson.

"— Qu'y a-t-il donc? m'écriai-je, un malheur, sans doute!

"Les Indiens qui m'entourent, assis sur l'herbe, haussent l'épaule en riant:

"— Oh! ce n'est rien, va! Probablement qu'une femme a reçu sa leçon!

"Les cris ne s'arrêtent pas et se rapprochent. Je vois passer à travers les branches une malheureuse femme qui se précipite de mon côté: le visage ensanglanté, le nez et la lèvre supérieure lui pendaient sur le menton! Et personne ne se croyait le droit de faire le moindre reproche à ce bourreau de mari. Il fallait que le missionnaire vint prêcher l'Evangile à ces peuples barbares pour faire cesser des coutumes si abominables, et il n'y réussit pas tout de suite."

Les femmes elles-mêmes, d'ailleurs, avaient l'air de mépriser leur sexe. Encore une scène affreuse et qui le montrera. Une mère, dans un instant d'égarement, avait étranglé sa petite fille et jeté le cadavre de côté. "Ayant appris ces détails — nous citons toujours Mgr Grouard, — je recommandai qu'on m'amenât cette femme. La maison où je logeais se remplit aussitôt de Montagnais, curieux d'assister à la scène qui se préparait, et l'on introduisit la coupable.

"Je me servais d'images d'Epinal pour instruire ces pauvres gens. L'une d'elles représentait le pécheur mourant. On le voyait gisant sur son grabat, par terre, une bouteille, des cartes, des armes et autres objets, dont le moribon s'était servi pour offenser Dieu. Un prêtre, venu pour offrir son ministère, s'en retournait en pleurant parce que le malade ne voulait pas le recevoir. Au bas de l'image, dans un coin, brillaient des flammes au milieu desquelles s'élevait un grand diable cornu. Il passait un câble au cou du mourant et se préparait en ricanant à l'attirer en enfer. J'accrochai cette image au mur de la maison et m'adressant à la coupable je lui parlai ainsi:

"Qu'as-tu fait, malheureuse? Tu as tué ton enfant. Les bêtes féroces elles-mêmes ont plus de coeur que toi, car elles aiment leurs petits. Vois-tu cet homme sur cette image? Il est moins coupable que toi, et pourtant, regarde le diable qui lui met la corde autour du cou et veut le tirer avec lui dans les flammes. Pareil sort t'attend si tu ne fais pas pénitence.

"J'essayai de réveiller quelques bons sentiments dans ce coeur barbare. La femme parut un peu effrayée à la vue du diable, mais elle se ressaisit et s'adressant à la foule:

"— Le Père a l'air furieux contre moi, fit-elle. Peut-être croit-il que c'est un garçon que j'ai tué! Mais non, ce n'est rien qu'une petite fille!"

* * *

Pauvres peuples assis ainsi dans les ombres de la mort, et pour lesquels Notre-Seigneur, qu'ils ne connaissent pas, a voulu expier sur la croix. Ses ministres les plus vaillants vont les trouver, vivre de leur vie, se faire tout à eux.

Nous dirons bientôt comment ils transforment et purifient, rendant plus douce, ici-bas, l'existence de leurs néophytes, et leur préparant pour là-haut l'éternelle félicité.

L.

— La "Croix", Paris.

(1) Un beau volume de VIII-440 pages. En vente à la Liberté, $1.40 franco.

Avis aux Français

Recensement de la classe 1925

Le Consulat Général de France invite les jeunes Français du Manitoba nés en 1905, ainsi que les omis des classes précédentes, à se mettre immédiatement en rapport avec le Consulat Général de France, à Montréal, en vue de leur inscription sur le tableau de recensement de la classe 1925.

Par ordre,
L'Agent Consulaire de France,
J.-H. BOURGOUIN.

Une exposition roulante de fourrages au Manitoba

M. J.-H. Evans, sous-ministre de l'agriculture, a annoncé récemment qu'un train d'animaux vivants circulerait à travers la province durant les mois de mai et juin.

Le département de la culture du Collège d'Agriculture du Manitoba prépare en ce moment des chars de fourrages qui circuleront à travers la province, vers le milieu de mars, sur les réseaux du National et du Pacifique. Des semences d'herbes, de trèfles, etc., seront exposées et mises en vente. On donnera en même temps des conseils sur les méthodes de culture.

EGLISE DES ETRANGERS A PARIS

Paris — Il vient de s'ouvrir à Paris, dans l'ancienne chapelle des Pères Jésuites, 33-35, rue de Sèvres, une église diocésaine des étrangers, non française, placée sous la direction de Mgr Chaptal. Des "Chapelains" y reçoivent l'après-midi, de 2 heures à 4 heures, les étrangers catholiques venus pour obtenir des conseils spirituels ou pour se préparer aux sacrements. Ceux qui ne parlent pas le français y trouveront des "confesseurs en toutes les langues".



SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, marquées "Altérations et améliorations à l'Edifice no 2 d'Immigration, Winnipeg, Man.", seront reçues par les soussignés jusqu'à midi, le jeudi 13 mars 1924, pour altérations et améliorations à l'Edifice no 2 d'Immigration, à Winnipeg, Man.

Les plans et devis du travail peuvent être vus et l'on peut obtenir des formules de soumissions au bureau de H.-E. Matthews, architecte résidant du district, Travaux Publics du Canada, 4me étage, Edifice des Douanes, angle de l'avenue McDermot et de la rue Main, Winnipeg, Man.

Les soumissions ne seront considérées que si elles sont faites sur la formule stipulée et conformément aux conditions indiquées.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte payable à l'ordre du Ministre des Travaux Publics du Canada, égal à 10 pour cent du montant de la soumission. Des obligations de l'emprunt de guerre du Dominion seront aussi acceptées comme garantie ou des obligations d'emprunt de guerre et des chèques ensemble.

Par ordre,
L.-H. COLMAN,
Secrétaire,
Département des Travaux Publics,
Ottawa.

Un conte par semaine

LA CARPE

Après un premier conciliabule et une longue discussion sans aucun résultat, M. et Mme Tirefontaine résolurent de tenir une nouvelle conférence et d'y admettre leur fille Elodie. Après tout, Elodie avait vingt-quatre ans et quelques mois; il s'agissait d'elle et de son avenir; il était naturel et même légitime qu'elle eût voix au chapitre.

M. Tirefontaine, assis au coin de la cheminée, avait un air plus empesé, plus solennel que de coutume; Mme Tirefontaine, les mains jointes sur son tricot et les bésicles relevées sur son front, tenait les yeux obstinément baissés. Elodie entra.

— Mon enfant, commença aussitôt M. Tirefontaine tandis que Mme Tirefontaine toussotait dans sa main d'une petite toux sèche, par où avait coutume de se manifester son émotion, te voilà arrivée à un âge où il faut décidément songer à t'établir.

Elodie soupira: n'était-ce point, avec son rêve le plus cher, son souci perpétuel?

— Tu nous parais avoir la vocation du mariage, et nous ne voulions pas la contrarier. Préoccupés depuis longtemps de ton bonheur, nous avons même, ta mère et moi...

Mme Tirefontaine, plus étranglée encore, détourna la tête pour s'essuyer les yeux.

— ... Nous avons parlé à cette excellente Mme Vulpain, qui a su réunir déjà avec tant d'adresse les pierres de bien des foyers heureux, et elle nous a confié, l'autre jour, qu'elle songeait pour toi au fils d'une de ses amies.

Les joues d'Elodie s'empourprèrent, et ce fut à son tour d'avoir les yeux humides et la gorge serrée, tandis que M. Tirefontaine poursuivait, impassible, de sa même voix grave:

— Or, nous voudrions, dans une conjecture aussi importante, améliorer encore, si possible, ses bonnes dispositions à ton égard, et il nous a semblé que, quel que soit son désintéressement, un petit cadeau... une attention de ce genre, n'est-il pas vrai? n'est jamais pour déplaire... Seulement, nous sommes, sur ce point, assez embarrassés, et nous avons cru bon, puisque tu es la première intéressée, de prendre ton avis. Que lui offrir? Une gerbe de fleurs? La fleuriste de la rue des Audiettes vient justement de recevoir de Nice des oeillets merveilleux.

Mme Tirefontaine rabaissa ses lunettes, et regardant son mari par-dessus leur monture d'écaille:

— Prosper, je te l'ai déjà dit, des fleurs à l'âge de Mme Vulpain, cela pourrait lui paraître ironique; tu sais tout comme moi qu'elle est très susceptible; je craindrais qu'elle interprétât mal notre bonne intention.

— Maman a peut-être raison, fit Elodie qui tremblait déjà que quelque maladresse ne vînt, par mégarde, compromettre l'espoir si charmant tout à coup entr'ouvert dans son coeur.

— Je crois, reprit Mme Tirefontaine, qu'un coussin brodé par Elodie ferait bien mieux l'affaire.

— Fort possible, objecta son mari, mais avant que le coussin soit brodé, Elodie, j'espère, sera mariée... à moins que Mme Vulpain en ce temps-là ne songe plus à elle. C'est quand il est bien chaud qu'il faut battre le fer.

Elodie, pressée de conquérir les bonnes grâces de la vieille dame marieuse, fut bien de cet avis, et sa mère piquée:

— Eh bien! mon enfant, puisque tu n'approuves ni ton père ni moi, à toi de trouver mieux.

— Je connais mal, à vrai dire, les goûts de votre amie, et il m'est difficile... se récusa pour la forme Elodie.

Mais aussitôt en quête:

— Aime-t-elle les bibelots?

— Je ne crois pas, fit le père; c'est une femme si pratique! On n'en voit pas chez elle.

Dans ce cas, ce qu'il faut, c'est un cadeau utile. Au fait, n'a-t-elle pas dit qu'elle allait recevoir des neveux la semaine prochaine?

— Parfaitement, puisqu'elle a même déclaré qu'elle ne pourrait s'occuper de toi qu'après leur départ.

— Eh bien! mais voilà notre affaire! Donnez-lui quelque chose pour l'aider à les recevoir. N'auriez-vous pas, par exemple, mon père, quelques bouteilles de vin vieux à lui offrir?

Mais M. Tirefontaine tenait à un cellier qui était sa gloire, et ne voulant même pas que la proposition pût être discutée:

— Du vieux vin à une dame! quelle drôle d'idée! s'écria-t-il en haussant les épaules.

Mme Tirefontaine elle-même d'ailleurs, parut faire la moue.

— Alors, que diriez-vous, ma mère, d'une belle poularde? On en trouverait bien une dans votre basse-cour?

— Mais non, ma pauvre petite. Je n'ai rien de présentable, absolument rien en ce moment; rien qu'une paire de chapons, que je garde pour la bonne occasion que tu devines, si, par bonheur, d'ici quelques semaines...

Elodie sourit à cette jolie perspective d'un éventuel déjeuner de fiançailles, et appelant de tous ses voeux cet heureux jour qui écarterait d'elle le bonnet de sainte Catherine dont elle sentait déjà les brides la frôler:

— Autre chose, fit-elle résolument: un coffret de bonbons?

— Elle a le diabète!

— Le diabète!...

Décidément, on ne trouverait jamais rien sur quoi pût s'établir l'accord. Elodie commençait à s'énerver. Mme Tirefontaine avait pris son ouvrage et tricotait fiévreusement en faisant bien des points de travers. M. Tirefontaine, ennuyé, tourmentait sa chaîne de montre.

Tout à coup, un des trois — ils ne savent plus eux-mêmes lequel, tant le silence de tous était plein de la même pensée — un des trois s'écria:

— Mais pourquoi ne lui offrirait-on pas une belle carpe de l'étang des Verts-Prés, que l'on vient de pêcher?

L'unanimité parut aussitôt devoir, peut-être un peu de guerre lasse, se faire enfin sur ce projet. Quelle objection, au demeurant, pouvait-on présenter?... Chacun, même à la réflexion, opina du bonnet. Si bien que, la veille de la visite de ses neveux, Mme Vulpain, en regardant dans son espion, vit arriver chez elle la bonne des Tirefontaine avec un grand panier, dans lequel elle eut la joie de contempler peu après une magnifique carpe.

* * *

— M. et Mme Tirefontaine! s'étonnait maintenant la vieille dame en regardant la carte qui accompagnait l'envoi. Les Tirefontaine? mais que leur a-t-il pris tout à coup?... Ils sont si pingres d'ordinaire!

— En tous cas, cela tombe joliment bien, se réjouissait sa bonne Brigitte, et nous voilà tirées d'embarras pour le déjeuner de demain.

Cependant, Mme Vulpain, qui n'en revenait pas, ne cessait de se demander, un peu inquiète:

— Pourquoi ce cadeau des Tirefontaine? Elle leur avait déjà rendu bien des services; jamais ils n'avaient eu pour elle une telle attention... Il s'agissait, sans doute, d'Elodie. Pourtant, ce n'était qu'un espoir, et bien vague encore, qu'elle leur avait donné à ce sujet. Aussi bien une générosité si soudaine n'était pas, malgré tout, sans la rendre perplexe. Sans compter qu'une carpe c'était imprévu...

Or, à force de chercher et de s'interroger ainsi, l'imagination fertile, chatouilleuse et pleine de ressources de Mme Vulpain lui suggéra que Mme Tirefontaine la trouvait sans doute trop bavarde, et que, vraisemblablement, c'était une leçon discrète qu'on avait, sans en avoir l'air, entendu lui infliger. Et cette idée baroque s'étant *ancrée* dans son esprit, elle se jura de marquer qu'elle avait compris en suivant à la lettre, vis-à-vis du projet concernant Elodie, le conseil de réserve et de discrétion que, sans conteste, comportait le cadeau de la carpe.

Si bien que, par la faute de ce poisson maudit — où se cachait assurément quelque mauvaise fée, — Elodie, la malheureuse Elodie, si impatiente de se marier, a vu, hélas! jusqu'à son dernier espoir s'envoler. M. et Mme Tirefontaine, rejetant dans leur regret mutuel la responsabilité l'un sur l'autre, sont sans cesse en querelle au sujet de ce fatal présent, car Mme Vulpain, toujours pleine de la même froideur dans sa rancune, n'oublie pas...

Seuls, les neveux ont su apprécier comme il convenait la succulente carpe, que Brigitte leur a servie avec, autour, de bonnes croustades dorées et une pointe de vin blanc et de câpres pour parfumer la sauce.

Jean NESMY.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fût-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Ce qu'on voit dans le regard des vieux

Les jeunes, qui vivent de soleil et de gaieté, fuient généralement la société des vieillards, et c'est leur tort. Si seulement ils se donnaient la peine de lire dans leurs yeux!...

Est-il si attristant, en vérité, de frôler des cheveux blancs, de baiser des joues ridées et de presser des mains fanées et tremblantes? Qu'y a-t-il surtout de si redoutable à sentir peser sur soi ces yeux chargés d'enseignements profonds et d'expériences accumulées? Au demeurant, n'en aurez-vous jamais encore pénétré toute la douceur? N'aurez-vous rien compris aux richesses contenues dans ces regards lointains? Oh! ces yeux d'adorables vieux, comme ils en disent long pourtant de souvenirs entassés, liés aux espoirs éternels!

Au cours des ans, leur couleur n'a pas varié. Et cependant, comment expliquer la transformation de leur expression, subie par étapes, jusqu'à laisser deviner maintenant le mystère des vies qui vont s'éteignant doucement? Ils ne peuvent pas plus dissimuler un passé rempli de désillusions poignantes, qu'ils ne s'appliquaient autrefois à révéler leur bonheur de rêves éclos. Souriants ou mélancoliques, ils disent ou les ambitions réalisées, ou les révoltes calmées et les pardons multipliés.

Avez-vous profité des leçons de sagesse et de bonté qui glissent de leurs paupières voilées? Mais aussi, n'avez-vous jamais éprouvé leur sévérité après l'aveu de graves faiblesses?

Ces yeux de l'aïeul, qui semblent connaître tout de nos âmes, ne disent guère le regret de voir venir la mort. Au contraire, s'ils en parlent, c'est en termes émus et accueillants, comme l'on parle d'un ami sûr qui a notre foi entière. La mort, c'est le but inévitable vers lequel tous nous nous acheminons, et qu'il importe de se préparer aussi bienveillante que possible. La mort, c'est encore le couronnement désiré de toute vie bien vécue, ou bien la délivrance des misères et des peines d'ici-bas...

Non, ne craignons pas, mais désirons plutôt la compagnie des vieux qui ne savent plus qu'aimer, prier et espérer. Faisons à ces bien-aimés une existence ouatée, prodiguons-leur nos soins et nos prévenances, car ils sont trop gênés pour les solliciter. Supportons de plus, généreusement, amoureusement je dirais, leurs infirmités, nous reportant nous-mêmes d'avance à l'époque de notre vieillesse... Et si par hasard il nous arrive de rencontrer leurs chers yeux, tout de suite nous aurons notre récompense, par la gratitude et le bonheur qu'ils exprimeront. Nous ne ferons rien, d'ailleurs, que de leur rendre un peu, — si peu! — les soins et les bontés inénarrables qu'ils nous auront prodigués...

JACQUELINE des ERABLES.

LE SUFFRAGE DES FEMMES

Ce qu'en pense Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris

Georges Martin a conduit avec une belle maîtrise une enquête dans le "Petit Journal" de Paris, sur le droit de suffrage pour les femmes. Il a interrogé plusieurs personnalités afin de savoir comment l'on peut être partisan du vote des femmes.

"Certains adversaires du suffrage féminin, écrit-il, ont un argument en réserve qu'ils résument de cette façon brutale: "Si la femme tient un bulletin, c'est le curé qui votera." Il s'en faut cependant que le haut clergé et les milieux catholiques penchent unanimement en faveur du vote des femmes. Quelques esprits s'en alarment; ils ont la faiblesse de croire qu'en allant voter deux fois en quatre ans, la ménagère n'aura plus le temps de s'occuper de son ménage et que la solidité de la famille en souffrira.

"Mais nombre de personnalités catholiques sont de fervents partisans du suffrage féminin. Mgr Gasparri, ministre d'Etat du Saint-Siège, ne cache pas son opinion sur la question: elle est tout à fait en faveur du vote des femmes. Quant à Mgr Baudrillart, recteur de l'Université catholique de Paris, un des membres les plus distingués, les plus intelligents et, ce qui ne gâte rien, les plus aimables du haut clergé français, écoutez-le parler, s'il vous plaît:

— Votre question ne m'embarrasse en rien, nous a déclaré Mgr Baudrillart. J'ai toujours été partisan du droit de suffrage pour les femmes et je considère comme un reste de barbarie qu'on ne le leur ait pas encore accordé chez nous.

"Pourquoi les femmes doivent être admises à voter? J'en vois quatre grandes raisons:

"D'abord, ce sont des êtres humains;

"Ensuite, elles ont une intelligence égale à celle des hommes, bien que d'un autre genre;

"Puis elles ont plus de sens pratique;

"Enfin, elles ont davantage le souci des choses de la famille.

"Croyez-le, mon avis n'est point fondé sur un motif d'opportunité, mais sur un motif de justice.

"Et si l'on craint que, par le vote des femmes, le foyer soit désorganisé, j'en ris. Bien au contraire, les discussions conjugales en seront raréfiées. Une femme qui ne sera pas d'accord avec son mari trouvera dans le bulletin de vote un exutoire à sa colère, un dérivatif à son mécontentement... et qui vaudra mieux que le revolver, n'est-ce pas votre avis?"

Expressions populaires

"Coiffer Sainte Catherine". (Rester vieille fille). D'une part, c'était l'usage, en plusieurs provinces, au jour d'un mariage, que la mariée choisît sa meilleure amie pour la coiffer. D'autre part, sainte Catherine étant la patronne des vierges, on prenait des jeunes filles pour coiffer sa statue, aux jours de fêtes. Le premier usage était censé porter bonheur pour trouver un époux: celle qui coiffait la mariée ne devait plus coiffer sainte Catherine. L'expression s'applique depuis longtemps aux jeunes filles qui atteignent dans l'année leur vingt-cinquième printemps et qui n'ont pas encore trouvé d'époux.

"As de pique" (Mis comme l'). Etre mal vêtu, mal arrangé. Autrefois l'as de pique était considéré comme la plus mauvaise carte du jeu.

PETITS CONSEILS

Théières

Si les théières en métal ne sont pas souvent employées, elles acquièrent une odeur particulière, très déplaisante, qui donne souvent un goût très désagréable au thé. On peut remédier à cet inconvénient en déposant un morceau de sucre dans la théière avant de la mettre de côté.

Quelques emplois du pétrole

Le pétrole (huile de charbon) enlève les taches sur les meubles vernis; il nettoie parfaitement et fait briller comme de l'argent les ustensiles en étain (ferblanc) en en versant sur un chiffon de laine avec lequel on frotte l'objet. Il est aussi d'un usage précieux pour l'entretien des chaussures dont il assouplit le cuir durci par l'humidité et lui rend la souplesse du neuf.

Taches de fruits sur le linge

On peut enlever les taches de fruits du linge en employant l'eau de javelle, mais on doit rincer immédiatement. N'employez de savon qu'à toute extrémité, car il a souvent pour effet de rendre la tache plus difficile à enlever. Pour les soies de couleur, employez de l'eau chaude, du savon de Marseille et de l'ammoniaque. Ces deux manières différentes s'appliquent en général à toutes les taches de fruits, de légumes aussi bien qu'aux taches de vin ou d'encre rouge. Un ancien moyen consistait à jeter de l'eau chaude d'une bouilloire; le résultat sera merveilleux.

Bienfaits du sport

Paris — D'après les statistiques officielles, la santé des jeunes filles françaises s'est améliorée grâce à la pratique des sports au grand air. La chlorose, commune autrefois, est presque entièrement disparue.

L'EVANGILE

Dimanche de la Quinquagésime

(S. Luc, XVIII, 31-43)

En ce temps-là, Jésus prit les douze Apôtres avec lui, et leur dit: Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce qui est écrit par les prophètes touchant le Fils de l'homme sera accompli. Car il sera livré aux gentils, traité avec dérision, flagellé, couvert de crachats: après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir, et il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprirent rien à ce discours: c'était un langage caché pour eux, et ils n'entendaient pas ce qu'il leur disait. Or, comme il approchait de Jéricho, un aveugle qui était assis le long du chemin, où il demandait l'aumône, entendant passer une troupe de gens, s'informa de ce que c'était. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait. Aussitôt il se mit à crier: Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Ceux qui allaient devant l'en reprirent vivement en lui disant de se taire; mais il criait encore plus fort: Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus, s'arrêtant, commanda qu'on le lui amenât; et quand l'aveugle se fut rapproché, il lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? Seigneur, répondit l'aveugle, faites que je voie. Et Jésus lui dit: Voyez; votre foi vous a sauvé. A l'instant même il vit, et il le suivait en rendant gloire à Dieu. Et tout le peuple, témoin de ce miracle, rendit aussi gloire à Dieu.

Calendrier de la semaine

Jeudi 28 février — S. Romain.
Vendredi 29 — S. Montan.
Samedi 1er mars — Ste Eudoxie.
Dimanche 2 — Dimanche de la Quinquagésime.
Lundi 3 — Ste Camille.
Mardi 4 — S. Casimir.
Mercredi 5 — Mercredi des Cendres.

Les miracles attribués à Pie X

Venise — La cause de canonisation du pape Pie X se poursuit. A Venise, durant une assemblée solennelle présidée par le patriarche Lafontaine, quarante témoins ont été cités par l'assistant-postulateur de la béatification. Le curé de San Salvatore a fait sa déposition concernant les miracles attribués à l'intercession du défunt pontife.

La sacrée Congrégation des béatifications à Rome entendra ces témoins et plusieurs autres personnes des localités où a vécu Pie X.



L'Industrie Laitière

La vente de lait qui s'est faite depuis 15 à 20 ans a été très rémunératrice; mais il n'y a eu qu'un nombre très restreint de nos cultivateurs qui ont su en profiter, malgré qu'on nous avait invités, et sur tous les tons, à entrer dans ce mouvement. Maintenant nous en sommes rendus à un point où non seulement les conférenciers et tous ceux qui s'intéressent au bien-être des cultivateurs, insistent sur la nécessité de la culture mixte, mais vos terres elles-mêmes vous disent à grands cris qu'elles en ont assez de cette culture intense des grains. Remettez-nous un peu, disent-elles, par engrais, pâturages, récoltes de trèfles, etc., etc., cette richesse que nous possédions.

Sans doute, nos terres étaient si riches que les quarante ans de torture que nous leur avons fait subir n'ont pas pu les ruiner. Mais les récoltes qu'elles nous ont données depuis quelques années nous disent assez clairement que si nous ne les traitons pas mieux, elles finiront par déclarer une grève générale. Devant des plaintes aussi justifiées et des menaces aussi sévères, il ne s'agit plus de raisonner. Mettons-nous de suite à la besogne.

Cependant tous les fermiers de la province se faisant producteurs de lait inonderaient nos villes; il ne faut donc plus viser à continuer ce commerce. Tous les producteurs de lait, même ceux qui sont à proximité des villes, gagneraient à convertir cette matière si périssable en beurre et en fromage — et je le prouve par le petit tableau suivant.

Je prends un fermier qui vend chaque mois 10,000 livres de lait. — L'année dernière il avait une moyenne de 6,000 livres.

VENTE DE 10,000 LIVRES DE LAIT PAR MOIS

	Recettes	Dépenses
6,000 livres à $2.25 les cent livres	$135.00	$
4,000 livres de surplus à $1.25 les cent livres	50.00	
Transport de ce lait à l'entrepôt: 25 sous les cent livres		25.00
Transport de ce lait de l'entrepôt à Winnipeg: 37 sous les cent livres..		37.00
Profit par mois		123.00
	$185.00	$185.00

VENTE DE FROMAGE

	Recettes	Dépenses
10,000 livres de lait donneront en moyenne 900 liv. de fromage à 15 sous	$135.00	$
100 cochons à $10.00 chacun à l'automne $1,000—par mois	83.33	
Une dizaine de veaux à $10.00 donneraient $100.00—par mois	8.33	
Dépenses de transport à la manufacture		25.00
Dépenses de transport par char....		2.70
Profit par mois		198.96
	$226.66	$226.66

VENTE DE BEURRE

	Recettes	Dépenses
10,000 livres de lait donneront 500 livres de beurre à 30 sous	$150.00	$
Le lait écrémé vaut plus que le lait de fromage	91.66	
Transport à la beurrerie		25.00
Profit par mois		216.66
	$241.66	$241.66

Les chiffres de ce tableau peuvent varier avec le marché; mais il est certain qu'il y aurait toujours avantage du côté des fromageries et des beurreries.

De grandes difficultés nous viendraient de différentes sources; nous en reparlerons la semaine prochaine.

N.-C. JUTRAS, ptre.

SILO

L'ensilage pour les vaches à lait, en hiver, est un trésor.

"Je savais que l'ensilage est bon pour les vaches, disait dernièrement un cultivateur qui vend pour plus de $800 de lait par mois, mais je n'aurais jamais cru que c'était si bon que cela."

Il a mis dans un silo en tranchée, l'automne dernier, à peu près 250 tonnes d'ensilage de blé d'Inde. Ses bêtes à cornes en sont si friandes qu'il a dû les mettre, depuis quelques semaines, à la ration d'une fois par jour au lieu de deux fois, car sa provision n'allait pas durer jusqu'au printemps.

"Je vais agrandir ma tranchée, l'an prochain, dit-il, afin d'avoir de l'ensilage en abondance."

— Mais ça coûte cher un silo.

— Cela dépend du genre de silo. Une construction en bois sur bonne fondation de pierre ou de béton, ça coûte cher, c'est vrai, et l'expérience tend à prouver que ce n'est pas le meilleur silo. L'ensilage en tranchée se conserve mieux et est de meilleure qualité, ne gèle pas tout autour, comme cela a lieu dans un silo en hauteur. De plus ceux qui ont fait l'expérience des deux genres de silos disent qu'il est beaucoup plus facile de retirer l'ensilage des silos en tranchée que de ceux qui sont construits en hauteur.

— Mais ça coûte cher un silo en tranchée.

— Pas très cher. Un cultivateur de Fannystelle, nous dit-on, a construit, en deux jours, en se servant de deux pelles à cheval (*scrapers*) une tranchée pouvant recevoir 50 tonnes d'ensilage. Deux journées d'hommes et deux jours de quatre chevaux, ce n'est pas la mer à boire, ce nous semble.

Evidemment, cette tranchée est tout ce qu'il y a de plus simple; on peut faire mieux, c'est sûr; cependant l'ensilage s'y est parfaitement conservé.

— Mais l'eau doit venir dans ce trou creusé en pleine prairie?

— Moins qu'on pense. C'est la neige qui met surtout l'eau dans les lacs artificiels, et la neige ne peut atteindre cette cavité protégée par la couverture du silo. Les quelques orages d'été ne mettront pas beaucoup d'eau dans cette tranchée.

L'expérience de ceux qui ont fait des silos en pleine prairie, comme à Fannystelle et à Sainte-Elisabeth, c'est qu'ils n'ont pas été ennuyés par l'eau tant redoutée par quelques-uns.

Nous dirons, la semaine prochaine, comment on peut avoir de l'ensilage d'excellente qualité sans silo, ni en hauteur ni en tranchée. C'est d'une simplicité renversante; pourtant, c'est un fait dont on ne peut plus douter après les expériences faites à Sainte-Elisabeth, ces deux dernières années.

J. A.

SOIN DE LA VACHE LAITIERE

Les soins que doit recevoir la vache laitière sont divisés en deux catégories.

1. La quantité et la qualité des nourritures que la vache doit recevoir.

2. L'attention donnée à la vache elle-même.

Ces deux facteurs détermineront en grande partie les revenus que nous devons retirer de cette industrie, étant bien compris que la vache devra être une assez bonne laitière.

Donner des bons soins ne veut pas dire seulement donner de la nourriture en grande quantité, mais il faut, de plus, que cette nourriture renferme certaines qualités et qu'elle soit donnée en proportions convenables.

Une vache qui reçoit une ration pour produire 25 à 30 livres de lait par jour consommera de 50 à 60 pour cent de la nourriture pour se maintenir et le reste ira pour la production du lait; une vache, pour être laitière, doit nécessairement être bonne mangeuse.

Plus la nourriture sera succulente, juteuse et riche, plus la vache en bénéficera et moins elle dépensera d'énergie pour la consommation. Les nourritures qui renferment le plus de ces qualités sont:

Pour l'été: 1. L'herbe de pâturage quand elle est abondante et tendre; 2. Le pâturage annuel fait de préférence avec du seigle d'automne ou un mélange d'avoine et d'orge.

Pour l'hiver: Ensilage, racines, foins verts, foin de luzerne et trèfle d'odeur.

Le grain

Au point de vue économique et pour avoir une bonne production de lait, la moulée d'avoine, le son de blé et les tourteaux de lin sont les meilleurs.

Si nous avons de l'avoine en quantité suffisante, elle doit former au moins la moitié de la ration de grain elle-même, et les trois-quarts si sa valeur commerciale est basse comparée au prix des autres grains. La balance de la ration peut être composée de son et de tourteaux de lin, en parties égales, ou d'un mélange de son, d'orge et gru en parties égales.

La quantité de grain et de fourrage que l'on donne doit être basée sur la quantité et la qualité de lait que la vache donne par jour, et sur sa grosseur.

Pour le grain, une bonne règle à suivre serait de donner une livre de grain pour chaque trois ou quatre livres de lait que la vache produit par jour.

Si une vache produit de 20 à 25 livres de lait par jour, elle devra recevoir une livre de grain pour chaque quatre livres de lait qu'elle produit. Si elle produit 30 à 35 livres de lait par jour, elle devra recevoir une livre de grain pour chaque 3½ livres de lait qu'elle produit. Si elle produisait 40 à 50 livres par jour, une livre de grain pour chaque 3 livres de lait serait suffisante.

On doit aussi prendre en considération la qualité du foin et l'ensilage. Si la qualité de ces fourrages est inférieure, il faut augmenter un peu la ration normale de grain, et avec des aliments riches en protéine s'il est possible.

Foins et ensilage

En général on donne autant de nourriture grossière qu'une vache peut manger, mais si la nourriture est de bonne qualité elle ne doit pas en avoir de reste. Quand on donne de l'ensilage et du foin comme nourriture, une bonne règle à suivre serait de donner 3 ou 4 livres d'ensilage et 1 livre de foin par jour, pour chaque 100 livres du poids de la bête.

Si on a des racines et du foin à donner, on peut donner de 4 à 6 livres de racines et une à une livre et demie de foin pour chaque 100 livres du poids de la bête.

Si on n'a que du foin et de la paille comme nourriture grossière, on devra donner à peu près 2 livres de foin par jour pour chaque 100 livres du poids de la bête, et toute la paille qu'elle peut manger.

L'ensilage, les racines et le grain doivent être divisés en deux repas, matin et soir. On devra donner le foin le midi et la paille le soir après le repas d'ensilage.

Les rations suivantes sont des rations équilibrées et préparées avec les aliments les plus communément récoltés dans l'Ouest.

Une vache de 1,000 livres produisant 30 à 35 livres de lait par jour devra recevoir une de ces rations par jour:

Ration No 5—	Livres	Matières sèches	Protéine digestible	Hydrate de carbone et gras
Ensilage	40	8.40	.40	4.92
Foin de luzerne	12	11.02	1.26	5.10
Moulée d'avoine	8	7.26	.77	4.85
		26.88	2.43	14.87

Ration No 1—	Livres	Matières sèches	Protéine digestible	Hydrate de carbone et gras
Foin de prairie	12	10.30	.36	5.56
Blé d'Inde	8	4.60	.20	2.96
Légumes	20	1.80	.20	1.19
Avoine moulue	5	4.40	.50	3.02
Son	3	2.60	.36	1.41
Tourteau de lin	2	1.80	.63	.80
		25.50	2.25	14.94

Ration No 2—	Livres	Matières sèches	Protéine digestible	Hydrate de carbone et gras
Foin d'avoine et pois verts	10	8.90	.76	4.49
Paille d'avoine	5	4.50	.06	2.06
Avoine moulue	10	8.90	1.01	6.10
Betteraves	36	3.15	.35	2.07
		25.45	2.18	14.72

Ration No 3—	Livres	Matières sèches	Protéine digestible	Hydrate de carbone et gras
Gerbes d'avoine verte	12	11.09	.56	4.75
Blé d'Inde	10	5.07	.30	4.46
Avoine moulue	6	5.28	.60	3.64
Son	4	3.52	.43	1.90
Gru	2	1.77	.26	1.11
		24.00	2.31	15.13

Ration No 4—	Livres	Matières sèches	Protéine digestible	Hydrate de carbone et gras
Blé d'Inde	12	6.90	.30	4.46
Luzerne	10	9.10	1.11	4.23
Légumes	40	3.60	.40	3.42
Avoine moulue	5	4.40	.50	3.02
		24.00	2.31	15.13

I. VILLENEUVE,
Instructeur agricole.

TRIBUNE DES CULTIVATEURS

La coopération

Des personnes confondent souvent une véritable coopérative avec des sociétés purement commerciales, qui n'ont de coopératif que le nom. Ces firmes, qui ne donnent aux acheteurs aucun droit de contrôle ni aucune participation aux bénéfices, ne doivent pas être considérées comme des coopératives.

1o. Le siège social doit être au centre du groupement qui forme la coopérative; 2o. Tous les membres peuvent concourir à son administration et au contrôle, proposer telle ou telle motion qu'ils croient utile à son bon fonctionnement; 3o. Tous participent enfin aux bénéfices.

Dans mon projet, il est stipulé que le conseil d'administration se compose: d'un président, six directeurs et quatre contrôleurs. Toutes les semaines et à tour de rôle, les comptes courants sont vérifiés par l'un des membres du comité de contrôle, et tous les mois la vérification est faite par le comité au complet autant que possible. Les membres ne faisant pas partie du conseil pourront assister à ces contrôles ainsi qu'aux assemblées mensuelles du conseil d'administration. S'ils constatent des irrégularités, ils pourront en informer par écrit le président. De même un rapport sera déposé dans le même cas par les contrôleurs.

Le gérant, qui sera sous la responsabilité du conseil d'administration, devra déposer à la banque, tous les jours avant midi, les recettes de la veille. Il devra avoir une ou plusieurs actions entièrement libérées qui tiendront lieu de cautionnement.

Il arrive parfois que les membres du conseil d'administration négligent leur surveillance et laissent péricliter les intérêts de la société. La présence possible d'un ou de plusieurs coopérateurs aux assemblées et aux contrôle empêchera, le cas échéant, cette éventualité.

Dans ces conditions, une erreur ou une malversation sont presque impossibles, et en tous cas ne peuvent causer un bien grand préjudice. La crainte du gendarme n'a-t-elle pas toujours été le commencement de la sagesse?

J'arrive à un point qui pourrait inquiéter certains esprit.

Si M. Duhard, pensera-t-on, prend tant de peine pour cette organisation, c'est qu'il doit compter sur un poste rémunérateur. Je n'ai pas à me formaliser d'une telle appréciation, car, en somme, elle reflète un fait très humain. Cependant je ne vois pas en quoi une personne n'ayant peut-être pas coopéré en quoi que ce soit dans la dite organisation pourrait mieux faire que celui qui en assume presque tout le poids; mais là encore je tiens à rassurer tout le monde. Je pense que si une telle croyance se répandait, elle pourrait fortement entraver le départ de la société; aussi j'estime que dans la mesure du possible — aucun détail ne saurait être négligé, — il importe avant tout d'assurer un bon commencement.

En conséquence, je déclare que l'organisation terminée, je rentrerai dans le rang; je n'accepterai aucun emploi de gérance ni au conseil d'administration.

J'en ai, je crois, dit suffisamment pour détruire toutes les appréhensions, s'il en existe. Il appartient au comité provisoire en formation à mettre la main à la pâte et à terminer ce que je ne considère que comme une ébauche.

Pierre DUHARD.
Sainte-Rose du Lac, 20 février.

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 25 février 1924

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 19 fév.	Merc. 20 fév.	Jeudi 21 fév.	Vendi. 22 fév.	Samedi 23 fév.	Lundi 25 fév.
Blé No. 1 Nord	.99¾	.99⅝	1.00⅜	1.00⅛	1.00⅜	1.00⅜
2 Nord	.96¾	.96⅝	.97⅜	.97⅛	.97⅜	.97⅜
3 Nord	.92¾	.92⅝	.93⅜	.93⅛	.93⅜	.93⅜
Avoine 2 CW	.39⅜	.39⅜	.40⅛	.40⅜	.49⅜	.40
3 CW	.37⅛	.37	.37⅜	.37⅜	.37⅜	.37⅛
Orge 3 CW	.62⅞	.62⅞	.63⅛	.63⅜	.63½	.63⅛
4 CW	.57⅜	.57⅜	.57⅞	.58⅛	.58	.57⅞
Lin 1 NW	2.26⅞	2.28⅞	2.31⅛	2.32⅞	2.30⅞	2.30⅜
2 CW	2.22⅞	2.24⅞	2.26½	2.28⅛	2.26½	2.26
Seigle 2 CW	.66⅞	.66⅞	.67	.67⅛	.67⅜	.67⅞

Prix sur voie (Track)

Grains	Mardi 19 fév.	Merc. 20 fév.	Jeudi 21 fév.	Vendi. 22 fév.	Samedi 23 fév.	Lundi 25 fév.
Base Blé No. 1 Nord	1.00⅜	1.00⅝	1.00⅞	1.01⅛	1.01⅛	1.01⅛
Avoine 2 CW	.40⅜	.40⅜	.40⅞	.40⅞	.40⅜	.40⅜
Orge 3 CW	.62⅞	.62⅞	.63⅛	.63⅜	.63½	.63⅛
Lin 1 NW	2.27⅞	2.29⅞	2.31⅛	2.32⅞	2.31	2.30⅜
Seigle 2 CW	.66⅞	.67	.67⅞	.67⅛	.68	.67⅞

Options

Grains	Mardi 19 fév.	Merc. 20 fév.	Jeudi 21 fév.	Vendi. 22 fév.	Samedi 23 fév.	Lundi 25 fév.
Blé Mai	1.03⅜	1.03⅛	1.03⅞	1.04⅜	1.04⅛	1.03⅞
Juillet	1.04⅛	1.04⅞	1.05⅜	1.06	1905⅛	1.05⅞
Octobre	1.01⅜	1.01⅞	1.02⅜	1.02⅛	1.02⅜	1.02⅜
Avoine Mai	.42⅞	.42⅞	.43⅛	.43⅛	.43⅛	.42⅞
Juillet	.43⅜	.43⅜	.43⅛	.43⅛	.43⅜	.43⅜
Orge Mai	.64	.64	.64⅜	.64⅜	.64⅛	.64⅜
Juillet	.62½	.62½	.62⅜	.62⅞	.62½	.62⅜
Lin Mai	2.31¼	2.32⅛	2.35½	2.36⅝	2.34⅜	2.34⅜
Juillet	2.29⅜	2.31⅛	2.34	2.35⅛	2.33⅜	2.32⅜
Seigle Mai	.69⅜	.69⅜	.70⅛	.70⅜	.70⅜	.70⅜

Un Canadien français du Manitoba a fait une découverte au sujet de la rouille

M. E.-O. Gautron, cultivateur de Haywood, Man., assure qu'après un certain nombre d'années passées à faire des expériences, il est en mesure de prédire dès le mois de mars si le blé de l'année sera attaqué par la rouille. Il a fait part de sa découverte au professeur Harrison, chef du département de la culture au Collège d'Agriculture, et s'est engagé à prédire le 1er mars ce que serait l'année 1924 au point de vue de la rouille du blé.

LE MARCHE

26 FEVRIER 1924

Bouvillons—
Excellents .... $6.00—$6.25
Bons .... $4.75—$5.75
Moyens .... $4.25—$4.50
Ordinaires .... $3.50—$4.00

Bouvillons engraissés—
De choix .... $4.25—$4.50
Bons .... $3.00—$4.00

Bouvillons à engraisser —
De choix .... $3.75—$4.00
Bons .... $2.50—$3.50

Boeufs—
Bons .... $3.00—$3.50
Moyens .... $2.25—$2.75
Ordinaires .... $1.50—$2.00

Taureaux—
De choix .... $2.50—$3.00
Ordinaires .... $1.50—$2.00

Taures de boucherie—
De choix .... $5.00à$5.50
Assez bonnes .... $3.75—$4.75

Taures à engraisser—
De choix .... $2.75—$3.25
Bonnes .... $2.00—$2.50

Veaux—
De choix .... $8.00—$9.00
Bons .... $5.00—$7.00
Ordinaires .... $2.00—$4.00

Vaches de boucherie—
De choix .... $4.00—$4.25
Bonnes .... $3.25—$3.75
Ordinaires .... $2.50—$2.75
Pour conserves .... $1.25—$2.25

Moutons et agneaux—
Moutons bons .... $5.00—$7.50
Moutons ordinaires .... $3.00—$4.00
Agneaux bons .... $9.00—$11.50
Agneaux ordinaires .... $6.00—$8.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Lourds $8.08½
Très lourds $7.35
Lourds $6.60
Très lourds $5.85
Porc d'étal $6.85
Légers $7.00
Inférieurs $3.85
Truies No 1 .... $5.85
Truies No 2 .... $4.85
Verrats $2.35

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .40

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)
Extra, la douzaine .... $ .40
Premiers .... $ .37
Seconds .... $ .24
Fêlés .... $ .18

Pommes de terre—
Nouvelles, Le minot .... $1.00—$1.10

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $3.47½
2 sacs de 49 livres $3.52½
4 sacs de 24 livres $3.60

Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $3.47½
2 sacs de 49 livres $3.52½
4 sacs de 24 livres $3.60

Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $3.47½
2 sacs de 49 livres $3.52½
4 sacs de 24 livres $3.60

Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $3.47½
2 sacs de 49 livres $3.52½
4 sacs de 24 livres $3.60

Alimentation—
Son. La tonne $23.00
Gru. La tonne $25.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $2.75

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $16.00
Mil. No 2 .... $14.00
"Red Top" No 1 .... $12.00
"Red Top" No 2 .... $10.00

La Vie Collégiale

Mot d'ordre

Il n'y a pas très longtemps, il me semble, nous entrions au Collège pour continuer ou terminer nos études classiques. C'était en septembre. Le premier semestre allait être le témoin de nos oeuvres. Les examens sont venus, les vacances sont passées et nous voilà au deuxième semestre.

Nous sommes étonnés de nous voir déjà en février.

Si le temps passe si vite, ne le gaspillons pas en des futilités, en des lectures qui n'en valent pas la peine. Ne donnons pas aux sports ce qui ne leur revient pas.

Les peuples persécutés regardent leurs adversaires et s'ils ne sont pas dégénérés ils peuvent leur crier bien haut: "Nous avons le temps." Il n'en est pas de même des individus. La jeunesse nous est donnée pour que nous nous préparions à affronter les luttes de la vie. N'étouffons pas l'enthousiasme des nobles désirs et des légitimes aspirations, croyant que nous avons le temps. Non, cultivons cet enthousiasme comme une fleur précieuse, pour que tout notre être s'imprègne de son parfum.

Préparer son avenir, c'est prier et ensuite c'est travailler. Voilà notre tâche! Sans ces deux moyens il nous est impossible de vivre les principes que nous recevons chaque jour de nos maîtres.

Nous venons donc au Collège pour recevoir une formation intellectuelle et morale, une formation qui nous permettra de bien penser afin de mieux agir.

Inutile de nous le cacher, nous serons demain ce que nous sommes aujourd'hui. Voilà pourquoi il faut nous efforcer de vaincre l'apathie qui s'empare de nous sous ses différentes formes et mettre de côté cet esprit de paresse et du moindre effort, qui envahit le monde.

Pour réagir contre cet esprit, venons à l'académie: elle est un instrument de travail et de développement intellectuel, elle nous enseignera l'enchaînement des idées et nous apprendra à les débiter devant un auditoire de confrères qui sauront applaudir à nos succès et rire, sans être malins, de nos maladresses.

Les moyens mis à notre disposition, simples en eux-mêmes, sont des plus aptes à faire des jeunes gens sachant défendre par la plume ou la parole leurs principes et leur héritage national.

Profitons de tous ces avantages. Lorsqu'on nous demande un travail, acceptons de bon coeur et n'essayons pas de nous glisser dans le drap des excuses, qui reviennent toutes à dire: "Je n'ai pas le temps".

Prenons-le, le temps, et s'il nous faut sacrifier quelque chose, rappelons-nous que l'homme n'est homme qu'en autant qu'il sait se vaincre.

Rodolphe BELANGER.
Prés. de l'académie.

Droits du français au Manitoba

Y a-t-il des droits qui permettent aux Canadiens français de l'Ouest de faire usage de leur langue à l'école? Ou plutôt ne récrémine-t-on pas un peu par habitude, pour satisfaire un amour-propre froissé, en se basant encore, comme certains le prétendent, sur des droits chimériques ou tout au moins insuffisants et qui chez nous sacrifient la "bonne entente" aux désirs injustifiables d'une minorité entêtée?

Si un adversaire aveugle ou fanatique, avec cette audacieuse franchise qui caractérise ceux qui semblent puiser leur fierté dans l'oppression de la minorité, nous posait aujourd'hui cette question, que répondrions-nous? Combien auraient au moins une date, un texte, une loi pour contredire son interlocuteur et justifier à ses yeux l'attitude d'insoumission de ceux qui ont lutté depuis 1890 contre l'oppression légale, pour justifier ceux qui luttent encore de nos jours, pour nous justifier, nous-mêmes qui lutterons demain certainement, si justice n'est pas encore faite.

C'est pour que nous ayons au besoin cette date, ce texte, cette loi que j'ai essayé de condenser dans ces quelques lignes un résumé clair, court et substantiel des droits constitutionnels qui garantissent à la minorité l'usage du français aussi bien que de l'anglais dans les écoles du Manitoba.

Nos droits sont basés sur deux lois, à savoir: "le pacte de 1870" et "l'Acte de la Confédération" en 1867.

Et que disent ces lois? Voici la clause qui se trouve textuellement à l'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et à l'article 22 du pacte de 1870, appelé aussi Acte du Manitoba:

"Dans chaque province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation, sujettes et conformes aux dispositions suivantes:

"1. Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré lors de l'Union par la loi, à aucune classe particulière de personnes dans la province, relativement aux écoles séparées."

Ces lois sont indéniables et la clarté du texte ne donne lieu à aucun doute quant à leur signification. En d'autres mots, que disent-elles pour nous? Simplement ceci: "que le parlement du Manitoba, en matières d'éducation, a des droits exclusifs mais qu'il n'attaquera pas les droits et privilèges existant lors de l'Union".

C'est sur cette première partie de la loi que l'on s'est appuyé pour soutenir que l'acte du parlement provincial qui proscrit l'usage du français et des écoles séparées était un acte légal, "car, disent les adversaires, la législature a le droit exclusif de légiférer en matière d'éducation". En Alberta et en Saskatchewan l'on comprend que la chose ait pu porter à certains malentendus d'autant plus difficiles à résoudre que des législateurs entêtés et de mauvaise foi n'ont pas voulu comprendre. Mais au Manitoba ce texte ne peut prêter certainement à aucune difficulté à cause de la clause qui suit et que nous venons de voir.

La seule objection maintenant susceptible d'être posée porterait sur l'existence authentique de ces écoles lors de l'Union. Or cette authenticité est indéniable. C'est un fait historique et Mgr Taché a bel et bien prouvé que non seulement les écoles confessionnelles remontaient à l'Union, mais qu'on les retrouvait déjà à l'époque où son prédécesseur, Mgr Provencher, évangélisait ce pays en 1818.

Eclaircissons un dernier doute.

Ces deux lois, telles quelles, nous garantissent nos droits, certainement! Mais ces deux lois sont-elles d'une valeur réelle, ne les peut-on pas changer, et n'obligent-elles que la législature provinciale?

Il serait trop long de refaire l'historique de ces deux constitutions. Disons seulement qu'elles sont à la base des lois qui nous régissent, qu'elles ont été ratifiées par le Conseil Privé d'Angleterre et qu'elles sont appuyées de l'autorité de la parole royale. Elles ne peuvent par conséquent être changées en quoi que ce soit par les colonies britanniques, encore moins par une province de ces colonies. Sinon il n'y a plus de pouvoir; c'est l'anarchie.

Et quelle est alors la conclusion? C'est que les griefs des Canadiens français sont très solidement fondés et qu'en abolissant le français et son usage à l'école, le gouvernement du Manitoba est sorti de ses attributions; il a fait une chose que légalement et loyalement il n'a pas le droit de faire. Et ces clauses par conséquent, conservant ces actes illégaux, sont nulles de pleins droits. "Aussi, si leur constitutionalité était alléguée devant des cours compétentes, dit un auteur, la minorité aurait la justice, croyons-nous, refusée par une majorité peu généreuse et des partisans aveugles."

Jusqu'alors nous lutterons!

Emilien LEVEQUE,
Philosophie 1re année.

Gouret

LIGUE DES GRANDS

12 février: Etoiles, 3; Rhétorique, 4

Avec McDougall et Kritzwiser sur la glace, les Rhétoriciens comptaient sur une victoire. Ils jouèrent jusqu'à la fin avec beaucoup de rapidité, d'adresse et d'ensemble. Aussi l'étonnante agilité de Pucci dans les buts ne put les empêcher de rentrer quatre fois la rondelle. Les Etoiles doivent leur victoire à Parent surtout. Ses adversaires, en faisant des "combines", furent souvent surpris de voir son bâton saisir la rondelle au passage.

LIGUE DES MOYENS

Versification, 7; Méthode, 2

Le capitaine des versificateurs voyant "Ti-Toine" chez ses adversaires alors qu'il lui manquait un joueur, consolida sa défense. Pourquoi son attaque fut-elle si forte? C'est qu'Armand était là.

Méthode, 6; Etoiles, 4

Les Etoiles avaient 4 points contre 1 au commencement de la troisième période. Beaubien donna alors à ses hommes le mot d'ordre: "Faisons au moins trois points". Ils en firent 5 et les Etoiles n'en firent plus.

Versification, 3; Etoiles, 1

Encore une victoire pour la Versification. Vers la fin les Etoiles font un assaut formidable: trois de leurs assaillants tombent par-dessus le gardien de but, un quatrième réussit alors à rentrer la rondelle.

Versification, 1; Méthode, 0

Si on ne compta pas plus d'un point, ce ne fut pas faute d'ardeur de part et d'autre. Dans la dernière période la versification s'attacha à vérifier le proverbe: "Un tiens vaut mieux que deux tu auras". Elle protégea si bien ses buts que les belles randonnées de Paradis et de Beaubien n'aboutirent pas à leur enlever la victoire.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

Il y eut toute une alerte sur l'avenue Centrale lundi dernier. M. Paul Gorieu, qui était venu de Colleston pour vendre du lait, selon son habitude, avait laissé ses chevaux devant le bureau de poste. Au moment où il revenait à sa voiture, les chevaux, effrayés par une autre voiture, prirent le mors aux dents et M. Gorieu fut renversé sur le trottoir. Heureusement, ce ne fut pas une chute grave. Toutes les bouteilles de lait furent brisées et la crème coulait à ruisseaux. Les chevaux continuèrent leur course effrénée vers le nord et galopèrent, libres et heureux, n'emportant qu'une partie de la voiture, jusqu'à Colleston.

Mgr l'évêque de Prince-Albert est actuellement en voyage de repos en Floride.

Les solistes du concert donné au "Strand", dimanche le 17, par la fanfare de la ville, furent Mme Jean McDonald et M. J.-A. Fortin. Les applaudissements ne leur furent pas ménagés.

Samedi après-midi, vers 5 heures, les pompiers furent appelés au poste de gendarmerie à cheval. Après deux heures de travail on réussit à maîtriser le feu. Les dommages sont peu considérables, affectant surtout le magasin d'uniformes.

Il y a actuellement quinze cas de rougeole dans la ville.

M. J.-A. Fortin, autrefois gérant du "Patriote de l'Ouest", a ouvert un bureau de publicité en ville.

La commission royale du bois de pulpe a tenu une enquête à Prince-Albert, la première dans la Saskatchewan.

A partir du 1er mars la police provinciale prendra charge de la police de Prince-Albert. La ville réalisera de ce fait une économie de $9,000. Le chef Danby, après quatorze ans de services, s'est retiré à Wakaw, où il a acheté un hôtel.

SAINT-FRONT, SASK.

Notre paroisse fait du progrès, et malgré que les temps soient durs partout, il semble que c'est nous qui nous en apercevons le moins. Pourquoi? Parce que notre sol riche produit toutes sortes de choses en abondance, le bois de chauffage et le bois de construction qui coûtent simplement le travail pour le couper. C'est un avantage que n'ont pas les fermiers des plaines.

Malgré que notre terrain soit boisé, dans la paroisse même il y a cinq machines à battre; c'est une preuve que les terres s'ouvrent rapidement.

A quelques milles au nord de la paroisse, il y a trois scieries et plusieurs de nos fermiers en profitent.

La construction de l'écurie du district scolaire va bientôt commencer; le contrat est donné à M. L. Noël.

M. E. Proulx vient de finir une grande écurie de louage. Ce sera très commode pour les paroissiens qui viennent à l'église.

M. E. Matte a 200 billots de coupés pour construction de bâtiments. Il se propose de construire l'été prochain.

M. Wilfrid Proulx ainsi que Mlle A. Magnan sont retournés à Saint-Boniface, après une visite chez MM. E. Proulx, père, et H. Proulx. M. Proulx est tellement enchanté de son voyage et du progrès fait dans la paroisse depuis sa visite de l'an dernier, qu'il a l'intention de s'établir parmi nous au printemps.

M. et Mme Bussière sont revenus sur leur "homestead", après un séjour à Vonda.

A l'élection municipale du mois de décembre dernier, les catholiques de notre district se sont montrés assez forts et assez unis pour élire, au conseil, deux des nôtres: MM. Henri Bourque et Louis Stratt, avec une forte majorité.

Le 1er février, notre bonne institutrice, Mme Cunningham, a ouvert les classes. Malheureusement notre école est trop petite, et les commissaires doivent prendre des moyens pour l'agrandir. Nous jouissons des privilèges d'une école bilingue et nous n'avons pas un seul non-catholique résident dans notre district scolaire.

Nous sommes fiers d'annoncer que le presbytère de notre bon curé, M. l'abbé Gamache, est fini. Celui-ci nous assure qu'il viendra résider ici au mois de mars, avec son vicaire.

Les réunions de familles ont été bien nombreuses cet hiver. Les enfants d'école ont donné deux beaux concerts au profit de l'église.

Mme E. Matte est en visite chez ses parents à Weyburn; elle doit revenir bientôt avec un gros garçon né du mois de janvier.

Le choeur de chant est à préparer une belle messe de Pâques. M. E. Matte tient l'orgue.

Il y a encore dix à douze beaux quarts de sections — à vendre — du terrain ouvert, prêt à labourer à trois milles et demi du village. Ce terrain est à vendre au prix de $11 à $12 l'acre, avec des conditions très favorables. Avis aux personnes qui veulent s'établir dans un district très avantageux. Les récoltes n'ont pas encore manqué. Pour d'autres informations, adressez-vous à M. E. Proulx ou à M. E. Matte, Saint-Front, Sask.

GRAVELBOURG

Embellissement de l'église

Notre curé, M. l'abbé Charles Maillard, qui a entrepris, dans ses moments de loisir, de décorer notre église, vient d'ajouter au sanctuaire un magnifique tableau. Ce dernier représente nos premiers parents chassés du Paradis Terrestre et par conséquent les suites du péché. L'Ange est là avec son épée flamboyante et le Père Céleste condamnant Adam et Eve à la misère, à la mort. Mais dans sa miséricorde, Dieu promet un rédempteur et il dit au serpent: "Une femme t'écrasera la tête". Dans la pénombre, au lointain, on aperçoit la Sainte Vierge. C'est vraiment une oeuvre d'art. Félicitations et encouragements à notre sympathique pasteur.

Visiteurs au collège

Le collège avait l'honneur de recevoir, la semaine dernière, la visite de M. l'abbé J.-A. Thériault, fondateur et curé de la florissante paroisse de Montmartre, un des plus beaux centres français de la Saskatchewan.

Plusieurs autres sympathiques visiteurs nous ont aussi honorés de leur présence récemment, particulièrement: MM. les abbés J. Bois et A. Leclair, de Meyronne; M. le curé A. Magnan, de Ferland; M. A. Gravel, curé de Mazenod, et M. le Dr Aubin, de Meyronne.

Soirée musicale au collège

Lundi soir, le 18 février dernier, les directeurs et les élèves du collège avaient le rare privilège d'entendre un artiste véritable, un chanteur captivant, dans la personne de notre distingué compatriote, M. Oscar Noël, originaire de Sherbrooke, ancien élève du Conservatoire Métropolitain de New-York.

Dans un programme de haute envergure musicale et de chefs-d'oeuvre authentiques — pièces d'opéras et productions des grands maîtres — M. Noël s'est révélé, par l'agilité, la résonnance et l'ampleur de sa voix, un parfait interprète de la musique classique et un virtuose dans tous les genres. Sa diction est pure, châtiée, limpide, dégagée, son vocalisme est riche, souple, nuancé, soutenu et velouté. Robuste et claironnant dans les passages de puissante tonalité, il devient doux, cristallin et brillant, — comme des perles musicales, — dans les passages de demi-teinte et la beauté des crescendo. Sous le charme de sa voix pleine et sonore, les applaudissements ont éclaté chaleureusement après chaque morceau.

Avec un doigté remarquable, dans l'accompagnement musical, — au témoignage de l'artiste lui-même, — Mlle Valéda Lemoyne, notre sympathique organiste, a joué superbement au piano ces morceaux variés d'un type d'harmonisation difficile et savant.

A la demande de l'auditoire, M. Noël a couronné magnifiquement cette soirée musicale par un répertoire choisi de chants et de romances du terroir, — de nos vieilles chansons canadiennes, — à l'exquise saveur de "chez nous".

JASMIN

Le dimanche 10 février, les paroissiens de Jasmin étaient heureux d'avoir au milieu d'eux le R. P. Beys, O.M.I., provincial des Oblats du Manitoba; c'étaient de vieilles connaissances qui se rencontraient.

En effet, il y a une vingtaine d'années la plupart des paroissiens actuels de Jasmin faisaient partie de la paroisse de Sainte-Delphine, où le R. P. Beys avait fait bâtir l'église, alors qu'il était missionnaire à Lebret.

En adressant la parole à ses anciennes ouailles, le R. P. Provincial les a félicitées pour la belle oeuvre qu'elles font à Jasmin où, malgré les difficultés du temps et la modicité des ressources, elles ont fait bâtir en trois ans église et presbytère.

Pour la même occasion on avait à Jasmin l'agréable visite de M. Raymond Denis, dont la compétence dans toutes les questions qui intéressent les fermiers est bien connue. Dans une causerie qui eut lieu dans la soirée, M. Denis nous a tenus durant une heure et demie sous le charme de sa parole et nous lui sommes bien reconnaissants des explications claires et précises qu'il nous a données sur des questions d'actualité. De telles réunions rendent d'immenses services dans les centres agricoles.

Merci à nos deux aimables visiteurs.

SAINT-LOUIS

Il y a eu joute de hockey entre l'équipe de Hoey et celle de Saint-Louis. Résultat: Saint-Louis, 13; Hoey, 0.

Un nouveau médecin doit nous arriver vers la mi-mars.

Nos artistes doivent nous donner plusieurs soirées récréatives d'ici la mi-carême, au profit de nos bonnes oeuvres.

Une famille suisse venant de Carlton vient s'établir sur la ferme de M. Fossette, un mille et demi à l'est du village.

Baptême — Alice-Isabelle-Irène, fille de M. et Mme Bernard Fedier. Parrain et marraine: M. et Mme Raphaël Berranger.

Une conférence sera donnée vendredi à 8 h. p.m., dans l'église, par M. l'abbé Lebel, missionnaire colonisateur pour le diocèse de Prince-Albert.

Quel temps fait-il par chez vous? Par ici je n'y comprends plus rien. Des jours nous avons une température de printemps, et d'autres le thermomètre descend, descend... c'est à faire peur. On m'a dit qu'il avait descendu, une fois, à 40. Cela ne m'étonnerait pas, car il fait bigrement froid.

WINNIPEG

LA BROQUERIE

Nous jouerons nos comédies dimanche le 2 mars, à 8 h., dans la salle du Cercle, comme nous l'annoncions la semaine dernière. Cette soirée comique sera sous le patronage de M. le curé Giroux.

Les acteurs, qui ne sont pas montés sur la scène depuis juillet dernier, sauront, après un si long repos, désider les plus sérieux.

Il y a lieu d'espérer que ce sera un succès à ajouter aux autres et que les messieurs du cercle conserveront leur bonne renommée comme acteurs.

Si "La Malédiction" a fait verser des larmes d'attendrissement, dimanche le 2 mars chacun rira à s'en souvenir longtemps. Dans "Le Homard et les plaideurs", M. Adélard Fournier, notre comédien reconnu, sera le président du tribunal et aura grand peine à se comprendre avec l'extraordinairement sourd Ernest Le Homard, rôle rempli par M. Narcisse Fournier. M. J.-C.-F. Beaupré, dans Bruscambelle, mettra à l'épreuve la patience du tribunal; vraiment M. le juge J.-O. Beaupré aura raison d'être porté au sommeil et le substitut Arthur Barent aura bien le temps d'avoir des réminiscences.

MM. Sylva St-Laurent, dans "Bidoche", et Alex. Chénier, dans "Poireau", auront besoin d'un bon défenseur. Maître Chrisostome les aidera en mettant à leur service tout son talent. Bref, voir Poireau, entendre ses profonds gémissements quand on parle dans le procès de son ex-fiancée, rien que cela vaudrait la peine de ne pas manquer cette représentation.

La musique sera, comme d'habitude, sur le programme. Mme Narcisse Fournier accompagnera les chanteurs.

"Les Renards", du R. P. de Laporte, passeront sur la scène; ils seront si nombreux qu'on récompensera ceux qui pourront les compter.

M. Narcisse Deslauriers nous promet comme déclamation: "La Veillée", de François Coppée.

Bienvenue à tous.

ALONSA

Dimanche le 17 février, M. et Mme A. Langlois nous offraient un délicieux souper, après quoi l'on se divertit jusqu'à une heure avancée de la nuit de bonnes vieilles chansons canadiennes. Nous leur offrons nos meilleurs remerciements.

Mardi le 12 février, un douloureux accident venait frapper la famille de M. T.-A. Hogue. Son fils aîné, Albert, était à jouer avec une cartouche explosive, lorsque tout à coup une explosion se produisit et lui mutila horriblement la main gauche. L'enfant est maintenant à l'hôpital. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent pour son prompt rétablissement.

Mlle Alice Nault, qui était ici comme servante chez M. P.-A. Bouvier, nous a quittés pour retourner dans sa famille.

Mlle Alida Deslauriers est revenue de l'hôpital où elle avait dû subir une opération. Sa condition est excellente.

La pêche sur le lac Manitoba, qui s'était d'abord montrée si bonne, ne rapportera pas les fruits qu'on en espérait. Bien que le prix soit très élevé, le poisson semble avoir fui les rives d'Alonsa.

SAINTE-AMELIE

Statistiques démographiques

On compte à Sainte-Amélie, pour l'année 1923, 411 communiants et 127 non communiants, soit une poulation de 538 âmes, ou 101 familles catholiques dans la paroisse. Il y a eu pendant l'année 23 baptêmes, soit trois de plus que l'an dernier; 6 mariages et quatre sépultures, dont deux adultes et deux enfants.

Mariages

Le 13 février — Edouard Boudrault et Marie-Louise Houle. MM. Antoine Boudrault et Henri Rivière furent les témoins pour la circonstance. Après la cérémonie du mariage, les mariés se sont embarqués pour leur course de lune de miel.

Le 19 février — Louis-Joseph Deslauriers avec Marie-Emélie Boudrault. Le garçon et la fille d'honneur furent Edmond Boudrault et Berthe Deslauriers. La congrégation des Enfants de Marie a déployé tout son zèle pour témoigner à la mariée toute la reconnaissance pour sa fidélité à observer le règlement de la congrégation. On aurait même voulu faire plus que le manuel suggère pour lui rendre tout l'honneur qu'elle s'était acquis par sa conduite exemplaire.

A ces deux nouveaux conjoints nous souhaitons santé, prospérité et paix.

Partie de cartes

17 février — Encore une soirée agréable! Tout le monde s'est retiré le coeur satisfait et l'esprit en paix. Les récompenses pour les gagnants comme pour les meilleurs perdants furent allouées comme suit:

Pour les hommes: 1er prix, François Wauthier; 2me prix, Adélard Pinette; consolation, Aimé Gagnon.

Pour les dames: 1er prix, Elisabeth James; 2me prix, Stéphanie Pinette; consolation, Perrine Corbel.

Le crucifix, don d'Emélie McDougall, a été gagné aux dés par Mlle Yvonne Allard, de Sainte-Rose du Lac. La boîte de surprise, vendue à l'encan allemand, fut décernée à Eola Roy.

Les demoiselles ont ensuite servi la collation accoutumée. Pendant ce temps, on préparait le théâtre pour une petite pièce intitulée: "The Train to Mauro". Cette représentation nous fut donnée par les personnages suivants:

Mrs. Buttermilk, an elderly lady from the country (Mary James); Mr. Bright, clerk at a railway station (Irène Ramsay); Johnnie Buttermilk, a terrible child (Alice James).

Enfin le tout se termina par quelques chansons comiques par M. Henri Rivière, intitulées: "Ma cafetière", "Notre curé du village". Mme Alfred Archambault nous chanta aussi une chanson qui fut goûtée par l'assistance: "I hardly think I will". Les recettes de cette soirée furent $41.40 net.

Et la fromagerie?

Une assemblée est convoquée pour dimanche à ce sujet. Si le peuple accepte les conditions du fromager, il est tout probable qu'une fromagerie sera bâtie au village pour être prête à fonctionner au commencement du mois de mai. Quant au chemin de fer, eh bien! il paraîtrait qu'il s'en vient, lui aussi.

Feuilleton de la "Liberté" Numéro 7

L'Abbé Constantin

Par Ludovic Halévy

(Suite)

— Je ne peux pas, je t'assure.

— Eh bien, dans dix jours; mais alors, je t'en préviens, je m'installe à Longueval et je n'en bouge plus. D'abord, ça fera plaisir à maman. Elle est encore un peu montée contre les Américaines; elle dit qu'elle s'arrangera pour ne pas les voir, mais je la connais, maman! Le jour où je lui dirai, un soir, en rentrant: "Maman j'ai gagné le coeur d'une charmante petite personne qui est affligée d'une quantité de millions et d'un revenu de deux ou trois millions..." Ce soir-là, elle sera enchantée, maman... parce que, au fond, qu'est-ce qu'elle désire pour moi? Ce que toutes les bonnes mères désirent pour leurs fils, surtout quand leurs fils ont fait des bêtises... un riche mariage... Tu auras seulement, dans dix jours, la complaisance de me prévenir... de tes propres intentions...

— Tu es fou. Je ne pense et ne penserai pas plus...

— Ecoute, Jean, tu auras beau dire et beau faire... Ecoute, et rappelle-toi bien ce que je te dis là: Jean, tu seras amoureux dans cette maison-là.

— Je ne crois pas, répondit Jean.

— Et moi, j'en suis sûr... Au revoir! je te laisse à tes affaires.

Jean était parfaitement sincère. Sa seconde entrevue avec les deux soeurs avait dissipé le léger trouble qui avait agité son âme, après la première rencontre. Il y avait trop d'argent dans cette maison-là, pour que l'amour d'un pauvre diable tel que lui put y trouver place honnêtement.

Il tâcherait de ne pas trop s'apercevoir de la beauté de Suzie et de Bettina. On lui avait dit bien franchement, bien cordialement: "Vous serez notre ami". Voilà tout ce qu'il désirait! Etre leur ami! Et il le serait!

Tout, pendant les dix jours qui suivirent, tout conspira pour le succès de cette entreprise. Suzie, Bettina, l'abbé et Jean vécurent de la même vie, dans la plus étroite et dans la plus confiante intimité. Les deux soeurs faisaient, dans la matinée, de longues promenades en voiture avec le curé; et, dans l'après-midi, avec Jean, de longues promenades à cheval.

Jean ne cherchait plus à analyser ses sentiments. Il se sentait pour ces deux femmes un égal dévouement, une égale affection. Il était heureux, tranquille. Donc il n'était pas amoureux, car l'amour et la tranquillité font rarement bon ménage dans le même coeur.

Jean, cependant, voyait, avec un peu d'inquiétude, s'approcher le jour qui allait amener à Longueval les Turner, les Norton, et le flot de la colonie américaine. Ce jour vint très vite.

Le vendredi 24 juin, à quatre heures, Jean arrivait au château. Bettina le reçut toute chagrine.

— Quel contretemps! lui dit-elle, voilà ma soeur souffrante. Un peu de migraine, rien du tout. Il n'y paraîtra plus demain; mais enfin je n'ose pas aller me promener avec vous toute seule. Là-bas, en Amérique, j'oserais; mais ici, non, n'est-ce pas?

— Assurément non, répondit Jean.

— Je suis obligée de vous renvoyer, et cela me fait beaucoup de peine.

— Cela me fait, à moi aussi, beaucoup de peine. Cependant, puisqu'il le faut!... Je viendrai demain prendre des nouvelles de votre soeur.

— Elle vous en donnera elle-même. Je vous le répète, ce n'est rien du tout. Mais ne vous sauvez pas si vite, je vous en prie. Voulez-vous m'accorder un petit quart d'heure d'entretien? Asseyez-vous là... et... écoutez-moi bien. Nous avions, ma soeur et moi, l'intention de vous bloquer ce soir, après dîner, dans un petit coin du salon, et c'est ma soeur qui vous aurait dit ce que je vais essayer de dire en notre nom à toutes les deux. Mais je suis un peu émue... Ne riez pas; c'est très sérieux. Nous voulions vous remercier d'avoir été, depuis notre arrivée, si aimable, si bon, si dévoué, si...

— Oh! mademoiselle, c'est à moi...

— Oh! ne m'interrompez pas, vous allez m'embrouiller... Je maintiens que c'est à nous de remercier. Nous arrivions ici comme deux étrangères. Nous avons eu la joie d'y trouver tout de suite des amis... oui, des amis. Vous nous avez prises par la main... vous nous avez menées chez nos fermiers, chez nos gardes, pendant que votre parrain nous menait chez ses pauvres... et partout on s'est mis, sur votre recommandation, à nous aimer un peu... On vous adore dans ce pays, le savez-vous?

— J'y suis né... Tous ces braves gens me connaissent depuis mon enfance. Et puis... je suis de leur race, de la race des paysans. Mon arrière-grand-père était un cultivateur.

— Et vous l'aimez beaucoup, ce pays où vous êtes né?

— Beaucoup. Mais je serai peut-être obligé de le quitter.

— Pourquoi cela?

— Quand j'aurai de l'avancement, on m'enverra dans un autre régiment... Mais assurément, quand je serai un vieux commandant ou un vieux colonel en retraite, je viendrai vivre et mourir ici, dans la petite maison de mon père.

— Toujours tout seul?

— Pourquoi tout seul?... J'espère bien que non...

— Ah! vous cherchez à vous marier?

— Non, on peut penser à se marier, mais on ne doit pas chercher à se marier.

— Il y a cependant des gens qui cherchent... allez! Vous, on a voulu vous marier.

— Comment savez-vous cela?

— Ah! je connais si bien toutes vos petites affaires!... Vous êtes ce qui s'appelle *un bon parti*... et, je le répète, on a voulu vous marier. Monsieur le curé me l'a dit.

— Mon parrain a eu tort, dit Jean, avec une certaine vivacité.

— Non, non, il n'a pas eu tort. J'ai découvert que votre parrain n'était jamais si heureux que lorsqu'il parlait de vous; alors moi, le matin, quand je suis seule avec lui, pendant nos promenades, pour lui faire plaisir, je lui parle de vous, et il me raconte votre histoire. Il m'a dit que deux fois on avait demandé votre main.

— Demandé ma main?... Non! non!

— Si! fait! si fait! Deux fois... et vous avez refusé deux très beaux mariages, deux très belles dots, si vous aimez mieux. C'est la même chose pour tant de gens! Dites-moi pourquoi? Si vous saviez comme je suis curieuse de savoir!

— Eh bien, il s'agissait de deux jeunes filles charmantes... mais que je connaissais à peine. On m'a forcé à passer avec elles deux ou trois soirées, l'hiver dernier.

— Et alors?

— Alors, je ne sais trop comment vous expliquer, je n'ai éprouvé aucun sentiment d'embarras, d'émotion, d'inquiétude, de trouble... et je suis rentré bien sagement dans mon petit trou de garçon; car je pense qu'il vaut mieux ne pas se marier que se marier sans amour.

— C'est aussi mon opinion.

Elle le regardait. Il le regardait. Et brusquement, à leur grande surprise, ils ne trouvèrent plus rien à se dire, plus rien du tout.

Par bonheur, à ce moment, Harry et Bella se précipitèrent dans le salon.

— Monsieur Jean! monsieur Jean! venez voir nos poneys.

— Ah! dit Bettina, d'une voix un peu incertaine, Edwards a acheté pour les enfants des poneys microscopiques. Allons les voir, voulez-vous?

VIII

Trois semaines se sont écoulées. Jean doit partir avec son régiment pour les écoles à feu; dix jours d'étapes sur les grandes routes pour l'aller et le retour, et dix jours sous la tente au camp de Cercottes.

Il voit venir le moment du départ avec impatience et en même temps, avec effroi... Avec impatience, car il souffre un véritable martyre; il a hâte d'y échapper... Avec effroi car vingt jours sans la voir, sans lui parler, sans elle enfin, que deviendra-t-il? Elle, c'est Bettina! il l'adore! Depuis quand? Depuis cette rencontre, au mois de mai, dans le jardin du curé! Voilà la vérité! Mais Jean lutte et se débat contre cette vérité. Il croit n'aimer Bettina que depuis ce jour où tous deux causaient gaiement, amicalement, dans le petit salon. Elle était assise, sur le divan bleu, près de la fenêtre, et, tout en bavardant, s'amusait à réparer le désordre de la toilette d'une princesse japonaise, une poupée de Bella, qui traînait sur un fauteuil, et que Bettina, machinalement, avait ramassée.

Jean, cependant, ne s'abandonna pas. Ce jour là même, en partant, il se disait: "Oui, c'est grave, très grave, mais j'en reviendrai." Il cherchait une excuse à sa folie; il s'en prenait aux circonstances. Cette délicieuse fille, depuis dix jours, avait été trop à lui, trop à lui seul! Comment résister à une pareille tentation? Il s'était grisé de son charme, de sa grâce, de sa beauté. Mais le lendemain, vingt personnes allaient arriver au château, et ce serait la fin de cette dangereuse intimité. Il aurait du courage, s'écarterait, se perdrait dans la foule, verrait Bettina moins souvent et de moins près...

La foule, en effet, à partir du 25 juin, avait envahi Longueval. Madame Norton était arrivée avec son fils Daniel Norton, et madame Turner avec son fils Philip Turner; tous deux, le jeune Daniel et le jeune Philip, faisaient partie de la fameuse confrérie des Trente-Quatre.

Paul de Lavardens avait fait son entrée en scène et était devenu très rapidement l'ami de tout le monde. Dès qu'il ne s'agissait que de s'amuser: cheval, croquet, lawn tennis, polo danse, charades et comédies, il était prêt à tout, il excellait en tout. Sa supériorité éclata s'imposa. Paul devint le directeur et l'organisateur des fêtes de Longueval.

Bettina n'eut pas une minute d'hésitation. Jean venait de lui présenter Paul de Lavardens, et celui-ci achevait à peine le petit compliment de rigueur, que Bettina disait à l'oreille de Suzie:

— Le trente-cinquième!

Elle fit cependant si bon accueil à Paul, que celui-ci, pendant quelques jours, eut la faiblesse de s'y méprendre. Il crut que ses grâces personnelles lui valaient cette très aimable et très cordiale réception. C'était une grande erreur. Il avait été présenté par Jean; il était l'ami de Jean; aux yeux de Bettina, tout son mérite était là.

Paul n'était ni sot ni fat. Sans nul doute il était, de la part de miss Percival, l'objet d'attentions et de faveurs toutes particulières; elle se plaisait à causer longuement, très longuement avec lui... mais quel était l'inépuisable sujet de ses conversations? Jean, toujours Jean!

Paul savait apprécier Jean, il savait l'aimer. Rien ne lui était plus doux que de dire de son ami d'enfance tout le bien qu'il en pensait. Et comme Bettina prenait grand plaisir à l'écouter, Paul donnait libre cours à son éloquence.

Seulement Paul voulut, un soir, avoir le bénéfice de sa conduite chevaleresque. Il venait de causer avec Betttina. L'entretien terminé, il s'en était allé trouver Jean, de l'autre côté du salon, et lui avait dit:

— Tu m'as laissé le champ libre... et je me suis lancé intrépidement sur miss Percival.

— Eh bien, tu n'as pas lieu d'être mécontent... Vous voilà les meilleurs amis du monde.

— Oui... ça va... ça va... et ça ne va pas. Il n'y a rien de plus aimable et de plus charmant que miss Percival; mais enfin, j'ai du mérite à le reconnaître, car là, entre nous, elle me fait jouer un rôle ingrat et ridicule, un rôle qui n'est pas de mon âge. J'ai l'âge des amoureux, moi, je n'ai pas l'âge des confidents... Tu nous regardais tout à l'heure... Eh bien, sais-tu de quoi nous parlions? De toi, mon cher, rien que de toi... Et c'est la même chose tous les soirs. Des questions à n'en plus finir: "Vous avez été élevés ensemble? Vous avez pris des leçons tous les deux avec l'abbé Constantin? Il sera bientôt capitaine? Et après? — Colonel? *et caetera... et caetera...*" Ah! Jean, mon ami Jean, si tu voulais faire un beau rêve!...

Jean se fâcha, Paul fut très étonné de cet accès d'irritation.

— Qu'est-ce que tu as? Il me semble que je n'ai rien dit...

— Je te demande pardon. J'ai eu tort; mais aussi pourquoi te passe-t-il par la tête une idée tellement absurde?...

— Absurde?... Je ne vois pas... Je l'ai bien eue pour mon propre compte, cette idée absurde... Si je l'ai eue, tu peux l'avoir... Tu vaux mieux que moi...

— Paul, je t'en supplie!...

Le malaise de Jean était évident

— N'en parlons plus... n'en parlons plus... Ce que je voulais dire, en somme, c'est que miss Percival me trouve bien gentil, bien gentil; mais, quant à me prendre au sérieux, jamais elle ne me prendra au sérieux. Je vais me rabattre sur madame Scott, sans grande confiance... Vois-tu, Jean, je m'amuserai dans cette maison-là, mais je n'y ferai pas mes frais.

Le jour de cet entretien sur les mariages sans amour, Bettina avait senti s'éveiller en elle ce besoin d'aimer qui dort, mais pas très profondément, dans le coeur de toutes les jeunes filles. La sensation avait été la même, au même moment, et dans l'âme de Jean, et dans l'âme de Bettina. Lui s'était brusquement rejeté en arrière. Elle, au contraire, s'était laissée aller à cet accès d'émotion et d'attendrissement.

Tous deux faisaient bien, tous deux étaient dans le devoir et dans la vérité; elle, en se livrant; lui, en résistant; elle, en ne songeant pas une minute à l'obscurité de Jean, à sa pauvreté; lui, en reculant devant cette montagne de millions, comme il aurait reculé devant un crime; elle, en pensant qu'elle n'avait pas le droit de discuter avec l'amour; lui, en pensant qu'il n'avait pas le droit de discuter avec l'honneur.

Il aurait dû rester chez lui, ne pas venir... Il avait essayé, il n'avait pas pu... La tentation était trop forte et l'emportait. Il arrivait donc... Elle venait aussitôt à lui, les mains tendues, le sourire aux lèvres et le coeur dans les yeux. Tout en elle disait: "Essayons de nous aimer, et, si nous pouvons, aimons-nous!"

La peur le prenait. Il tâchait d'échapper à ce regard qui, tendre et riant, cherchait son regard. Il tremblait devant la nécessité de parler à Bettina. C'est alors qu'il se réfugiait auprès de madame Scott, et c'est alors que madame Scott recueillait des paroles indécises, émues, troublées, qui ne s'adressaient pas à elle.

Madame Scott avait fini par s'attribuer l'honneur de cette mélancolie de Jean. Elle en était flattée, mais chagrine en même temps. Elle tenait Jean en grande estime, en grande affection: cela l'affligeait de penser que, s'il était triste et malheureux, c'était à cause d'elle.

Suzie avait, d'ailleurs, le sentiment de son innocence. Elle n'avait pas à se reprocher d'avoir été coquette avec Jean. Elle se rendait compte de son mérite et de sa supériorité; il valait mieux que les autres; il était homme à souffrir sérieusement, et c'est là ce que madame Scott ne voulait pas. Aussi déjà, avait-elle été sur le point de lui parler bien doucement, bien affectueusement, mais elle avait réfléchi... Jean allait partir pour une vingtaine de jours; à son retour elle lui ferait un peu de morale et saurait s'y prendre de telle manière que l'amour ne viendrait pas se jeter sottement à la traverse de leur amitié.

Donc Jean partait le lendemain... Bettina avait insisté pour qu'il dînât au château. Jean avait refusé, alléguant ses occupations à la veille de ce départ. Il arriva le soir, vers dix heures et demie.

Dès qu'il entra dans le salon, Bettina accourut au-devant de lui:

— C'est vous enfin!... Comme il est tard!... Et vous partez demain?

— Oui, demain.

— De bonne heure?

— A cinq heures du matin.

— Vous vous en irez par la route qui longe le mur du parc et traverse ensuite le village? Pourquoi est-ce d'aussi grand matin? Je serais allée vous voir passer et vous dire adieu du haut de la terrasse.

Bettina tenait et gardait dans sa main la main de Jean, qui était brûlante. Celui-ci se dégagea.

— Il faut, dit-il, que j'aille saluer votre soeur.

— Tout à l'heure!... elle ne vous a pas vu... Venez vous asseoir un peu, là, près de moi.

Il fut obligé de s'asseoir à ses côtés.

— Nous aussi, dit-elle, nous allons partir. Nous avons reçu une dépêche de mon beau-frère qui revient dans douze jours; il s'embarque après-demain matin à New-York. Nous irons l'attendre au Hâvre... Nous partirons après-demain. Comme il sera content, mon beau-frère, de vous connaître!... Je suis sûre que vous vous entendrez à merveille avec lui. Il est excellent... Vous resterez là-bas vingt jours... dans un camp?

— Oui, mademoiselle, le camp de Cercottes.

— Au milieu de la forêt d'Orléans. Je me suis fait expliquer cela ce matin par votre parrain. Je suis heureuse assurément d'aller au-devant de mon beau-frère, mais, en même temps, je suis un peu fâchée de partir; sans cela, tous les matins, j'aurais fait une petite visite à votre parrain... Il m'aurait donné de vos nouvelles. Voulez-vous, dans une dizaine de jours, écrire à ma soeur une toute petite lettre de quatre lignes, pour lui dire comment vous vous portez et pour lui dire que vous ne nous oubliez pas?

— Oh! quant à vous oublier... jamais! mademoiselle! jamais!

Sa voix était tremblante. Il eut peur de son émotion. Il se leva.

— Je vous assure, mademoiselle, qu'il faut que j'aille saluer votre soeur... Elle me regarde... Elle doit être étonnée...

Il traversa le salon, madame Norton venait de s'installer au piano pour faire valser les jeunes gens. Paul de Lavardens s'approcha de miss Percival:

— Voulez-vous me faire l'honneur, mademoiselle?...

— Mon Dieu, répondit-elle, je crois bien que je viens de promettre à monsieur Jean.

— Enfin, si ce n'est pas lui... ce sera moi.

— C'est entendu.

Bettina s'en alla vers Jean, qui venait de s'asseoir près de madame Scott.

— J'ai fait un gros mensonge, lui dit-elle. M. de Lavardens est venu m'inviter, et je lui ai répondu que je vous avais promis cette valse... Oui, n'est-ce pas? vous voulez bien.

La tenir dans ses bras, respirer le parfum de ses cheveux!... Jean se sentait à bout de forces... Il n'osa pas accepter.

— Je suis désolé, mademoiselle. Je ne peux pas... je suis souffrant ce soir. J'ai tenu à venir, pour ne pas partir sans vous avoir fait mes adieux; mais danser, non, je ne pourrais pas.

Madame Norton venait d'attaquer le prélude de la valse.

— Eh bien, dit Paul arrivant tout joyeux, est-ce lui, mademoiselle? est-ce moi?

— C'est vous, dit-elle tristement, sans quitter Jean des yeux.

Paul la prit par la main et l'entraîna.

Jean s'était levé. Il les regardait tous les deux, Bettina et Paul. Un nuage lui passa devant les yeux. Il souffrait cruellement.

— Je n'ai qu'une chose à faire, se dit-il, profiter de cette valse et partir... Demain matin, j'écrirai quelques lignes à madame Scott pour m'excuser.

Il gagna la porte... Il ne regardait plus Bettina... S'il l'avait regardée, il serait resté.

Mais Bettina le regardait, et, tout d'un coup, elle dit à Paul:

— Je vous remercie beaucoup, monsieur, mais je suis un peu lasse... Arrêtons-nous, je vous prie... Vous me pardonnez, n'est-ce pas?

La porte venait de se refermer. Jean n'était plus là. Bettina traversa le salon en courant.

Jean était déjà sur le perron, lorsqu'il s'entendit appeler:

— Monsieur Jean! monsieur Jean!

Il s'arrêta, se retourna. Elle était près de lui.

— Vous partez... sans me dire adieu!

— Je vous demande pardon, je suis très fatigué.

— Alors, ne vous en allez pas ainsi à pied. Venez prendre une tasse de thé dans le petit salon, seul avec moi, et je vous ferai reconduire en voiture.

— Non, mademoiselle, je vous en prie. Le grand air me remettra... j'ai besoin de marcher... Laissez-moi partir.

— Partez donc!... Mais vous n'avez pas de manteau... Prenez un châle pour vous envelopper.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-LAZARE

La joute de gouret entre notre équipe et celle des Zion — nos "amis" maintenant et non plus nos "adversaires" — a eu lieu il y a plus de deux semaines. Ces derniers firent sans doute leur devoir, mais furent malheureusement obligés d'admettre une défaite décisive, le résultat étant de 7 à 4 en notre faveur. A cette joute comme à la précédente, un grand nombre de spectateurs s'étaient rendus, malgré les gros flocons de neige qui menaçaient de gâter le bon entrain des joueurs. M. Geo. Bicknell et Gull Lavallée firent respectivement deux points et contribuèrent le plus à cette victoire.

Notre équipe rencontrera celle de Foxwarren vendredi prochain. Sera-ce une nouvelle victoire?

• • •

Dimanche passé, le 10, voyait en notre paroisse M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, inspecteur des écoles françaises pour l'Association d'Education. Il nous parla en termes éloquents et persuasifs. Nos coeurs bondissaient à écouter les exploits de nos ancêtres et les luttes qu'ils eurent à engager pour la défense de nos droits. N'était-ce pas encore au même ennemi commun qu'il nous fallait faire face aujourd'hui pour la cause sacrée de nos écoles? Mais réellement étions-nous bien les descendants de cette race de preux qui fit toujours son devoir? N'avions-nous pas commis nous mêmes quelques lâchetés qui fussent une des causes de nos malheurs présents?

Après sincères réflexions, il nous était facile de trouver nos fautes et l'orateur nous donna alors quelques moyens pour les réparer.

M. l'abbé Sabourin visita les deux écoles de Saint-Lazare et de Sainte-Madeleine.

Nous espérons revoir ce digne compatriote, et dans un avenir rapproché!

• • •

La soirée de cartes de mercredi dernier, le 13 février, au profit de notre église, fut un vrai succès. Aussi il faut tout dire. Miles Graziella Hébert et Anna-Marie Tremblay s'étaient mises à l'oeuvre avec l'idée bien arrêtée qu'il ne fallait pas rater!

De magnifiques prix furent distribués aux gagnants et une collation fut servie après la veillée. Nos sincères félicitations aux organisatrices.

On nous prie d'annoncer une nouvelle partie de cartes pour le lundi gras, sous les auspices des Dames de Sainte-Anne. Qu'on se le dise et que l'on vienne en foule!

• • •

Dimanche soir, le 10, un groupe d'amis se réunissait chez M. V. Deschambault pour fêter le départ de M. Pierre Goulet pour la province de Québec et celui de M. Albert Deschambault pour Whitewood, Sask.

Mlle Graziella Hébert, dont le talent musical est bien connu, sut nous récréer au piano par des beaux morceaux classiques, tandis que M. Faggy Prescott nous amusa fort avec des chansons comiques. Miles Yvonne Guay, Anna Deschambault et Marie Simard prirent part aussi au programme musical.

Outre les personnes déjà nommées, on remarquait: MM. André, Albert et Joseph Deschambault, Louis Guay, Bryan Simard et Edouard Fleury.

• • •

Mlle Hudon, de Sainte-Marthe, Sask., était en visite chez M. Elzéar Hébert, ces jours derniers.

• • •

M. Jules Decorby était de passage à Winnipeg pour l'assemblée des "Merchants Consolidated", il y a deux semaines.

SAINT-MALO

Mardi passé, Mlle Marcotte, de cette paroisse, unissait sa destinée à M. Ulysse Godaire, de Olga, Nord Dakota. MM. Rémi Gosselin et René Marcotte servaient de témoins, au marié et à la mariée. M. Arthur Marcotte et Mlle Laura Sicotte, de Transcona, étaient garçon et fille d'honneur. Après une journée agréablement passée, les deux nouveaux époux sont partis pour Olga, où ils demeureront. Nos voeux sincères de bonheur les accompagnent.

• • •

A une assemblée tenue dimanche dernier par le cercle paroissial de l'Association d'Education, M. Célestin Bourgeois a donné sa démission comme secrétaire et a été remplacé par M. Antoine Maynard. M. Napoléon Morin a été choisi comme commissaire d'école pour Iberville, remplaçant M. Noël Tétrault, qui demeure maintenant à Saint-Pierre.

• • •

M. Pierre Goulet, qui demeurait depuis plus de trois mois à Saint Lazare et qui était de passage par ici, nous a quittés pour un voyage dans la province de Québec.

ABBEVILLE

Dimanche le 10 février, les paroissiens d'Abbéville se sont formés en association sous le nom de Cercle Agricole d'Abbéville, dans le but de s'entr'aider mutuellement pour tout ce qui regarde l'agriculture en général, aussi pour que chacun s'occupe de travailler à l'immigration possible dans la paroisse. Comme il y a un assez grand nombre de quarts de section à louer ou à acheter, chaque membre peut s'occuper de voir à renseigner des amis, des parents d'autres provinces ou des pays originaires d'un chacun. On a nommé un président, M. B. Préfontaine, ainsi qu'un secrétaire, M. A. Richaud. On s'occupera pour le moment de trouver les adresses de ceux qui ont des terrains à vendre et ceux-ci devront donner plein pouvoir au secrétaire ou au cercle de louer ou de vendre ces terrains comme s'ils étaient possesseurs. Ceux qui voudront s'installer ici n'auront qu'à s'adresser au secrétaire du Cercle Agricole d'Abbéville et celui-ci leur donnera tous les détails dont ils auront besoin pour acheter ou louer.

Les assemblées régulières se feront tous les second dimanches de chaque mois, pour commencer.

• • •

Nous avions parmi nous la semaine dernière un ancien paroissien, M. Bourque, maintenant des Trois-Rivières, P. Q.

• • •

Le 27 courant nous aurons une assemblée pour discuter la question de réouvrir la fromagerie d'Abbéville et former un syndicat de tous les membres qui seront susceptibles d'apporter du lait à la fromagerie.

• • •

L'institutrice qui doit venir enseigner à notre école sera prête à commencer vers le 3 mars. Espérons que l'école pourra se tenir ouverte maintenant.

VASSAR

Noces d'or de M. et Mme Herménégilde Loiselle, de Vassar

Les noces d'or de M. et Mme Herménégilde Loiselle ont été célébrées à la résidence de leurs enfants, M. et Mme Hector Germain, 649, rue Bannatyne, Winnipeg, samedi le 16 courant. Un grand nombre des invités se sont fait un devoir de se rendre pour féliciter l'heureux couple, à l'occasion de ce mémorable événement et participer au banquet et à la présentation d'une bourse abondamment remplie.

Une surprise était réservée pour Mme Loiselle. Le courrier de la veille lui apporta le jonc d'or de sa mère qui lui avait été envoyé par sa nièce, Mlle Antoinette Lapointe, de Montréal. Mme Loiselle ne pouvait croire qu'une relique si chère lui soit remise à cette époque si remarquable. L'on peut s'imaginer la joie et le bonheur que cela lui a causé.

Les décorations de la maison et la longue table chargée de tant de bonnes choses ont rendu la célébration encore plus parfaite.

Les RR. PP. Normandin et Vézina, de la paroisse du Sacré-Coeur, étaient présents et se sont joints aux invités pour l'occasion. Un grand nombre des petits-enfants étaient présents. L'adresse fut lue par Mlle Rosina Germain, accompagnée des plus jeunes de la famille qui présentèrent les cadeaux.

Voici la liste des invités présents: M. et Mme A. Loiselle, Vassar; M. et Mme H. Germain et leur famille; M. et Mme J. Loiselle, Vulcan, Alta; M. Normand Loiselle; M. et Mme A. Mailhot, Norwood; M. et Mme N. Loiselle, South Fork, Sask.; Mme P. Comeau, Saint-Jean-Baptiste; M. et Mme G. Germain; M. et Mme R. Comeau, M. et Mme E. Comeau, Saint-Jean-Baptiste; M. et Mme E. Paulin, Norwood; Mme H. Marands; M. et Mme Edmond Comeau, Letellier; Mlle Antoinette Lapointe, Montréal, P. Q.; M. O. Roy, M. et Mme Omer Paquin; Mme S.-A. Paradis, Saint Boniface; M. et Mme J. A. Rhéaume; M. et Mme O. Leclaire, Saint-Adolphe; M. et Mme A. Spénard M. et Mme V.-J. Guilbert, Mlle I. Guilbert, M. et Mme L. Mercier, Mme A. Minviel, Mme A.-L. Gauthier.

SAINT-LEON

Notre dernière partie de cartes, le 12 février, fut un vrai succès; cent vingt-trois joueurs; c'était la sixième de la saison; le profit en était destiné au couvent, et comme dans mille autres circonstances les sympathiques paroissiens firent preuve de cordiale entente. Toutes les familles tinrent à manifester leurs généreuses dispositions vis-à-vis de cette oeuvre paroissiale en se faisant représenter par un ou plusieurs de leurs membres; malgré la pénurie d'argent de cette année. Honneur aux généreux paroissiens de Saint-Léon!

De magnifiques prix donnés par les Révérendes Soeurs furent gagnés par: prix des dames, un nécessaire à ongles, gagné par Mlle C. Rhault, de Somerset; prix des hommes, un joli coussin, gagné par M. Léon Rondeau. Prix de consolation des dames, une pelote à épingle, perlée, gagnée par Mlle Berthe Labossière; prix de consolation des hommes, un porte-cravate, gagné par M. Valmor Lemieux.

De jolies chansons, déclamations et morceaux de piano vinrent ajouter leur agrément aux charmes de cette soirée. Bienvenue aux amateurs pour la prochaine soirée du 19.

• • •

Le 17 février notre paroisse a eu la visite de M. l'abbé Martin Kessler, ancien vicaire, maintenant curé de Dunrea. Nous avons eu le plaisir de l'entendre prêcher à la grand'messe.

TRANSCONA

Le 17 février avait lieu dans notre salle paroissiale la cinquième partie de cartes de la seconde série, organisée par Mme J. Blaquière, au profit de l'école. Comme les précédentes, cette soirée a été très intéressante.

Nous nous connaissons davantage depuis que nous veillons ensemble. Vraiment il n'y a rien comme ces réunions fréquentes pour créer et conserver l'esprit paroissial.

Le programme musical ne le cédait à aucun autre. Les artistes qui surent égayer l'assemblée par leurs belles chansons furent: MM. A. Sicotte, A. Fontaine, F. Désilets, A. Pépin, W. Gladu, Dr Paul-Emile Laflèche, R. Parcell; Miles D. Carrière, S. Sicotte et A. Sicotte, accompagnés par Mmes E. Désilets et O. Bourbonnais. Tous furent fort applaudis par l'assistance.

Pendant le goûter les prix furent distribués aux heureux gagnants dont les noms suivent:

Dames — 1er prix, Mme R. Parcell; 2me prix, Mme J. Beaulieu; 3me prix, Mme J. Tétreault. Consolation: Mme R. Gauthier.

Messieurs — 1er prix, M. H. Desroches; 2me prix, M. A. Rougeau; 3me prix, M. J.-B. Tétreault; consolation, M. W. Gladu.

Le prix d'entrée a favorisé Mme C. Desrosiers, qui reçut comme cadeau 25 livres de sucre.

Parmi les nombreux visiteurs se trouvaient: MM. Dr P.-E. Laflèche, A. Fontaine, Saint-Pierre; M. et Mme O. Bourbonnais, Mme H. St-Germain et plusieurs des membres du club de raquettes de Saint-Ignace.

Un merci cordial fut adressé par notre dévoué curé à tous ceux qui ont bien voulu nous encourager dans cette bonne oeuvre.

• • •

Etait de passage au presbytère: le R. P. Laurin, de Pinewood.

• • •

Le 24 février a eu lieu dans notre salle paroissiale la sixième partie de cartes de la seconde série, organisée par Mme W. Staters, au profit de notre école. Une assistance nombreuse remplissait la salle.

Nos jeunes donnèrent à l'improviste un programme qui n'en fut pas moins un succès. Jean Rioux et J. Lamoureux déclamèrent deux jolis morceaux. Le club de raquetteurs nous chanta deux jolies chansons, accompagnées par Mme O. Bourbonnais. Enfin on termina en servant un succulent goûter et en distribuant les prix, dont voici les noms des gagnants:

Dames: Mme A. Rougeau; demoiselles: Mlle L. Forest; hommes mariés: M. A. Ladouceur; jeunes gens, M. G. Gauthier.

Parmi les visiteurs se trouvaient les membres du club des raquetteurs de Saint-Edouard, sous la présidence de M. Clifford Cook. Comme souvenir de cette soirée, le président du club reçut un joli cadeau présenté par M. le curé.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme E. Beaulieu.

• • •

Dimanche prochain, le 2 mars, aura lieu la septième partie de cartes de la série; elle sera organisée par Mme Alfred Sicotte. A cette soirée nous aurons le plaisir d'entendre plusieurs artistes distingués de Saint-Boniface et de Winnipeg.

N'oublions pas d'y venir en foule encourager par notre présence ceux qui ont tant à coeur l'éducation française pour leurs petits enfants.

• • •

Nous sommes heureux d'apprendre que la santé de Mme Alfred Dandurand, malade à l'hôpital Saint-Boniface, s'améliore.

LORETTE

Dimanche dernier, à l'occasion de la fête de notre vénéré pasteur, quelques amis de Saint-Boniface et de Winnipeg s'étaient offert le plaisir de venir lui faire une petite surprise. C'étaient: Mgr Jubinville, curé de la cathédrale; le R. P. J.-O. Plourde, gérant de la West Canada Publishing Co.; M. l'abbé Fortin, de l'archevêché; M. Norbert Jutras, secrétaire-trésorier de la West Canada Publishing Co.; M. Donatien Frémont, directeur de la Liberté, auxquels vint se joindre M. l'abbé Rivard, curé de l'Ile des Chênes.

Le soir, une délégation des paroissiens, comprenant MM. Dr Royal, Léon Marcoux, Raphaël Arpin, O. Désorcy, A. Desorcy, A. Gauthier, Joseph Marcoux, Ch. Véry, René Gendron, A. Turcotte, vint offrir les bons voeux de tous à M. le curé, qui se montra très touché de cette marque d'attachement. Une charmante veillée canadienne suivit. Chacun y alla de ses chansons, y compris le héros de la fête, et les talents artistiques ne manquaient pas...

Nos visiteurs de la ville s'en retournèrent enchantés de la cordiale hospitalité de M. l'abbé Saint-Amant.

• • •

Vendredi, les élèves du couvent, sous l'inspiration des bonnes religieuses, avaient donné une jolie petite fête en l'honneur de M. le curé.

• • •

Lundi matin ont eu lieu à Lorette les funérailles de M. Alphonse Pelletier, ancien habitant de cette paroisse, décédé vendredi à Saint-Boniface.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Une jolie séance fut donnée dans la salle de l'A.C.J.C. par les fillettes du couvent, dimanche soir. Chacune de ces petites s'acquitta de son rôle avec naturel et sut charmer l'auditoire. La petite saynète, "The Bald-headed Man", interprétée en anglais, provoqua de nombreux rires à cause de la naïveté bien puérile du petit enfant qui allait chez le dentiste et qui y rencontra un homme chauve.

M. le curé, dans une courte allocution, insista sur l'importance de l'éducation et de l'instruction. M. l'abbé Mireault, curé de Sainte-Elisabeth, assistait aussi à cette séance.

• • •

Notre agent de machineries, Albert Valcourt, change sa profession pour celle de cultivateur. Il sera remplacé par les Tessier Frères qui s'occupent en même temps de ferblanterie.

• • •

La maladie a visité la classe âgée de notre paroisse depuis quelques semaines. Quelques-uns sont en voie de convalescence, mais M. Pierre Lambert, qui est miné par un cancer d'estomac, a été administré ces jours derniers. Léon Compain, qui souffrait de sa jambe amputée, est actuellement à l'hôpital où il a dû subir une nouvelle opération.

• • •

Soeur Clovis, en repos depuis quelque temps au couvent, est retournée à Saint-Boniface. Elle est la fille de M. et Mme Georges Saint-Amant.

• • •

Notre équipe de gouret s'est mesurée avec plusieurs autres équipes. Elle a eu des succès et des revers. La dernière joute contre les sauvages de Roseau a eu le résultat final de 5 à 2 en faveur de notre équipe.

• • •

Baptêmes

Le 3 février — Marie-Jeanne, enfant de Angus Jobin et Marie-Anna Rajotte. Parrain, Joseph Turcotte; marraine, Alvina Vandal.

Le 17 février—Joseph-Euclide-Aimé, enfant de Ludger Bruneau et Angélina Marion. Parrain, Frédéric Marion; marraine, Marie-Anne Barnabé.

• • •

Sépultures

Le 18 février — Marie-Jeanne, enfant de Angus Jobin et Marie-Anna Rajotte.

Le 21 février — Marie, enfant d'Alfred Asselin et de Marie-Anne Morissette.

THIBEAUVILLE

Le dimanche 2 mars aura lieu dans notre salle paroissiale une soirée au profit de l'église, au cours de laquelle seront tirés au sort les objets mis en loterie. Tous sont très cordialement invités.

SAINT-BONIFACE

Le patriotisme en affaires

Avec le retour prochain de la saison chaude viendra la campagne de réclame des manufacturiers d'eaux gazeuses et autres boissons rafraîchissantes. Les façades de nos magasins de ville et de campagne seront placardées d'annonces aux couleurs variées; c'est inévitable. A cette occasion les commerçants de nos centres français ne devraient-ils pas insister auprès de leurs fournisseurs afin d'en obtenir que cette réclame se fasse en notre langue.

Surtout qu'on ne réponde pas que la chose est impossible et que c'est une lubie, puisqu'une des maisons les plus importantes de Winnipeg a déjà acquiescé à notre juste réclamation et dans environ quatre semaines aura de ces annonces françaises à la disposition de nos commerçants qui en feront la demande. Nous ne voudrions pas paraître faire de la réclame en faveur de qui que ce soit; qu'il nous suffise de mentionner la compagnie du Coca-Cola. Il est fort probable que cette tactique d'une maison aussi importante sera imitée de ses concurrents qui ne peuvent pas se permettre de négliger la clientèle française du Manitoba.

Cette manifestation du patriotisme de nos commerçants ne devrait pas toutefois se limiter à ce cas particulier mais bien plutôt s'étendre à toutes les branches du commerce. La vue de ces annonces françaises réjouit le coeur du patriote et l'incite à encourager celui qui les affiche.

Conseil municipal

Assemblée du lundi 25 février

Le conseil est au complet. On entend et accepte les rapports des différents comités. A la demande d'un délégué de la Société d'Horticulture de Saint-Boniface on vote un montant de $200 au bénéfice de cette association. On vota aussi à M. H. Lamoureux la somme de $140 en compensation de dépenses qu'il dut faire à la suite d'un accident dont la ville est tenue responsable.

Sur motion de l'échevin Doucet, le conseil vota à l'unanimité un vote de sympathies au Dr. Howden, de Norwood, ancien maire de Saint-Boniface, à l'occasion de la mort récente de son épouse.

Au moment de clore la séance, l'échevin Wilson soulève une question qui provoque une chaude discussion. Il censure le mode de procéder de l'annexe Saint-Vital qui vient de préparer un bill à l'effet de se séparer de la municipalité de Saint-Boniface, dont elle fait partie depuis dix ans, et de se joindre à celle de Taché. Il croit que cette portion de Saint-Boniface aurait dû d'abord s'adresser au conseil et demander la rectification des torts qu'il a pu avoir envers elle.

L'échevin Doucet répond que si l'annexe Saint-Vital croit améliorer sa situation par ce changement, on ne peut l'en blâmer. Finalement, la motion de l'échevin Wilson, appuyée par l'échevin Hébert, à l'effet de charger le comité de législation et le bureau légal d'étudier la situation et de s'opposer au bill, fut remportée par six contre trois. Les échevins Doucet, Gauvin et Geyaert votèrent contre.

On ajourne à vendredi soir.

Commission scolaire

La séance de jeudi fut marquée par les protestations de la commissaire Mme McArthur au sujet du recours à un avocat dans l'affaire de séparation. Mme McArthur soutient qu'aucune clause de l'acte des écoles publiques n'autorise pareille démarche. M. J.-A. Marion, qui préside l'assemblée, lui répond que la chose est maintenant en litige devant la législature et que l'on s'en rapportera à la direction qui sera donnée.

La question de la gérance par la compagnie Osler, Hammond et Nanton des assurances sur les écoles fut référée au comité des finances.

MM. Marion et Dussault furent nommés délégués à la convention annuelle des commissaires d'écoles qui se tiendra à l'hôtel Royal Alexandra, Winnipeg, les 26, 27 et 28 février.

Concert-conférence

Dimanche soir avait lieu à la Maison Vicariale un concert-conférence organisé par la fanfare La Vérendrye au profit de nos vieillards et orphelins. Les membres de la fanfare, comme le disait au prône Mgr Jubinville, toujours prêts au dévouement quand il s'agit d'oeuvres paroissiales, méritent l'encouragement de la population, surtout pour un but aussi noble.

La salle comble démontrait l'appréciation du public.

La conférence de M. l'abbé Primeau fut vivement goûtée. La première partie relatait des impressions de voyage sur l'Angleterre, la France, la Belgique et l'Italie. La seconde partie traitait de deux sujets toujours nouveaux et toujours chers aux catholiques: Lourdes et Rome.

Les artistes qui contribuèrent au succès de la soirée furent: Mlle E. Breault et M. Georges Bétournay. M. Emile Bernier se fit entendre dans un solo de cornet avec accompagnement de fanfare. Il y eut de nombreux rappels.

Sa Grandeur Mgr Béliveau remercia le conférencier et les artistes au nom des religieuses et des pauvres de l'institution et exprima le désir que ces soirées se renouvellent plus fréquemment.

Conférence sur les événements de 1885

Dimanche prochain, à 7 h. 30 du soir, M. Guillaume Charette, avocat, donnera une conférence au Collège, sous les auspices de l'A.C.J.C., sur le soulèvement des Métis de la Saskatchewan en 1885. Tous sont cordialement invités.

Comité du monument Riel

Le comité du monument Riel remercie cordialement nos compatriotes de La Rochelle et de Saint-Pierre pour le généreux appui donné à l'oeuvre. Le prochain numéro de la Liberté publiera des comptes rendus détaillés des réunions organisées dans ces deux endroits.

A propos du patinoir

On nous écrit:

Il s'est insinué dans les nouvelles de Saint-Boniface une erreur que nous voulons corriger ici. Dans le numéro de la semaine dernière où il est question du patinoir, nous lisons que la Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue française doit y figurer au programme du carnaval. Eh bien! en admettant que nous soyons admiratrices des sports, nous n'avons pas jusqu'à ce jour ouvert un département de sports dans notre Ligue. Il faudrait se rappeler que notre petit cercle n'encadre que les arts et la bienfaisance. Donc, si nous allons patiner, ce sera d'une façon individuelle et non collective.

UN MEMBRE.

Mort de M. Alphonse Pelletier

Vendredi matin, à 2 h. 45, mourait subitement M. A. Pelletier, du no 130, rue Ritchot, à l'âge de 55 ans. Le service et l'inhumation eurent lieu à Lorette hier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient six beaux-frères du défunt: MM. W. Lagimodière, P. Savoie, M. Dufault, J. Rhault, O. Ferland et M. Lagimodière.

M. Pelletier naquit à Saint-Hyacinthe, P. Q., le 15 novembre 1868. Il vint au Manitoba en 1889 et s'établit sur une ferme à Lorette. En 1906 la maladie l'obligea de quitter les travaux de la culture pour venir résider à Saint-Boniface. Il souffrait d'asthme depuis 19 ans.

Lui survivent: son épouse; trois fils: Joseph et Roméo, de Saint-Boniface; et Alexandre, de Los Angeles; une fille, Mme H. Smith, de Norwood; deux soeurs: Mme M. Lagimodière, de Lorette, et la Rév. Soeur Phaneuf, de la communauté des Soeurs Grises; trois frères: Ovide, de Thibaultville, Oscar et Omer, de Saint-Boniface.

A la famille éprouvée la Liberté offre ses sincères condoléances.

M. Napoléon Taillefer, marchand de Montréal, depuis une quinzaine chez son fils Paul Taillefer, de la rue Notre-Dame, nous quittera pour retourner dans l'Est ces jours-ci.

UNION CANADIENNE

A sa dernière assemblée, le bureau des administrateurs de l'Union passa à l'unanimité un vote de condoléances à M. R. Pelletier, à l'occasion de la mort de son père.

• • •

A la suite de la partie de cartes de dimanche le 17 février, une bourse de dame et un gilet de laine furent oubliés dans nos salles. Le détenteur du coupon no 193 de la loterie B, qui ne s'est pas fait connaître, pourra aussi obtenir les deux vases floraux qu'il a gagnés en présentant son coupon au gardien de l'Union.

• • •

Copie d'une lettre adressée à la Chorale de la cathédrale par le bureau d'administration de l'Union Canadienne:

Monsieur le président de la Chorale,

Nous vous avons dit merci pour le concours généreux et spontané que vous avez apporté à notre oeuvre dans la crise financière qu'elle traverse. Nous vous félicitons chaleureusement pour le magnifique résultat de votre partie de cartes se chiffrant au montant de $178.60, tous frais défalqués. Par ce don considérable de votre générosité, vous nous aidez grandement à satisfaire à nos obligations.

Mais ce merci verbal, parti du coeur cependant, ne nous suffit pas; nous voulons que l'expression de notre gratitude soit inscrite en caractères indélébiles dans nos minutes, comme elle est gravée dans nos coeurs. Votre geste désintéressé a marqué la solidarité qui existe entre nos oeuvres paroissiales et notre Union sera désormais l'antichambre où votre magnifique chorale pourra recruter à son gré ses jeunes éléments.

Nous marcherons toujours avec vous en bonne confraternité, la main dans la main, sous les directions de Monseigneur notre dévoué curé, pour le plus grand bien et la gloire de notre paroisse, convaincus que vos louables efforts auxquels se joindront les nôtres plus humbles ne sauraient manquer leur but.

Fraternellement à vous,

Les directeurs de l'Union Canadienne.

Par Eug. LEMAY, sec.

LES SPORTS

Les Canadiens

Le championnat de la ligue intermédiaire se décida la semaine passée quand les Tigers vainquirent l'Assiniboine. Avec les Tigers en tête, nous finissons en seconde place. Tant pis; l'an prochain nous arriverons premiers.

Joute d'exhibition

La partie de jeudi soir entre les Canadiens et les Tigers, champions de la ligue junior, fut intéressante à plusieurs points de vue. Elle se termina par 1 à 0 en notre faveur, Jean Lévêque enregistrant le seul point de la soirée à la suite d'un coup de côté très bien dirigé.

Il est très difficile d'établir un parallèle entre l'intermédiaire et le junior, puisque les jeux de l'un et de l'autre diffèrent beaucoup. Nos joueurs sont plus solides et bloquent avec plus de résistance; d'autre part les jeunes juniors affichèrent un jeu d'ensemble supérieur. A plusieurs reprises ils exécutèrent de ces belles combinaisons que nous pourrions appeler "à répétition" et qui feraient l'envie des seniors mêmes. Il semble que ce soit là le trait caractéristique du jeu junior.

A la clôture de la saison de hockey, le public de Saint-Boniface fervent de ce beau sport doit remercier les officiers du Canadien qui se sont dépensés sans compter au succès de leur ambition, et si leur équipe n'a pas remporté la palme ils ne sont certainement pas à blâmer.

Les officiers sont: Président, Emile Couture; vice-président, Auguste Dosfert; secrétaire, S. Gervais; trésorier et gérant, Roméo Pelletier; instructeur, M. Goulet; entraîneur, A. Gingras.

• • •

Le Caandien offre ses sympathies au camarade R. Pelletier, qui vient de perdre son père. Le comité de récréation de Saint-Boniface, sur le bureau de direction duquel figure aussi M. Pelletier, se joint à ce dernier.

Economies Frappantes pour la Semaine du 1er Mars à

Tél. N 1183 **LA MAISON BLANCHE** Saint-Boniface

EPICERIE

Oeufs—D'entrepôts frigorifiques. La douzaine 37c
Strictement frais. La douzaine 49c
Beurre de crémerie—La livre 34c
Saumon rose de la Colombie-Anglaise—Grandes boites. 2 boites pour 25c
Saumon rouge "Cohoe"—Grandes boites 19c

Saumon "Sockeye" coupé en moitié. 2 boites pour 35c
Thé "Blue Ribbon"—La livre 67c

EXTRA SPECIAL
Pure marmelade "Wagstaffe"—Aux fraises et aux framboises. Boites de 4 livres. La boite 79c

SUCRE GRANULE
10 livres pour $1.00
Avec chaque achat de $2.00

Fèves au lard "Dominion Brand"—2 boites pour 25c
Soupe aux tomates "Dominion Brand"—3 boites 25c

RAYON DES NOUVEAUTES

Chapeaux d'hiver pour dames. Rég. jusqu'à $8.50. Prix de solde $1.98
Manteaux Teddy pour enfants. Rég. jusqu'à $5.50. Prix de solde $2.45
Bas à côtes pour garçons et fillettes. Pointures jusqu'à 10½. Régulier jusqu'à $1.00. Prix de solde ..... .49

POUR HOMMES ET GARCONS

Sous-vêtements en coton ouaté pour hommes. Régulier jusqu'à $1.25. Prix de solde ..... .59
Mitaines en cuir (doublées) pour hommes. Rég. 75 sous. Spécial ..... .39
Bas de travail pour hommes. Rég. Jusqu'à 60 sous. Spécial ..... .29

RAYON DES CHAUSSURES

Grande variété de pantouffles pour dames, en feutre, style très confortable. Rég. jusqu'à $1.75. Prix de vente ..... .98
Chaussures en cuir fin pour hommes. Confectionnés de veau "Mahogany". Rég. jusqu'à $6.50. Prix de vente $3.95
Claques-pardessus à quatre ou cinq boucles, pour dames. Prix de solde, la paire $2.95
Chaussures en cuir pour dames, talons hauts et medium. Régulier jusqu'à $8.00. Prix de vente $1.95

COMPLETS EATON POUR HOMMES

Faits à la main et tout laine

$45.00







LES COMPLETS EATON ont toutes les caractéristiques des vêtements faits pour satisfaire l'homme qui tient à avoir un beau travail, de belles étoffes et ce qu'il y a de mieux en fait de style.

Le produit de l'une des meilleures organisations canadiennes qui se spécialise dans la coupe. Vous n'avez pas seulement un travail parfait et des tissus supérieurs, mais ces avantages vous sont offerts à un prix attrayant.

Les complets Eaton sont faits avec soin dans tous les détails; rien n'a été épargné pour cela: devants faits à la main, épaulettes rembourrées à la main, collets façonnés à la main, boutonnières faites à la main. Les étoffes et les doublures sont refoulées dans notre propre manufacture — et spécialement importées. Ce sont des habits qui donnent satisfaction aux plus élégants.

Les nouveaux assortiments du printemps, qui arrivent en ce moment, présentent un grand nombre de nouveaux patrons et de nouvelles couleurs pleins de goût. Tous au prix de $45.00.

Section des habillements d'hommes, rez-de-chaussée, rue Hargrave

La couleur est la note dominante des

Cravates du printemps pour hommes

LA VARIATION des dessins est pour ainsi dire sans limite, mais la couleur est tout dans ces cravates de style. Frappantes dans leurs effets nuancés et cependant harmonieuses, car elles visent toutes aux contrastes.

Cravates (quatre tours), nombreux effets nouveaux, rayures en satin et modèles persans, $1.00.

Cravates de soie tricotée, largeur moyenne, modèles populaires à rayures croisées, $1.00.

Cravates en soie et crêpe de laine, irrétrécissables, abondance de modèles et de couleurs; cravates populaires à cause de leur belle apparence et de leur longue durée, $1.00.

Les modèles à pois toujours populaires, en soie foulard blanche sur fond bleu ou noir. $1.00.

Cravates à jour rayées sur fond sombre, ainsi qu'effets floraux. $1.25.

Cravates de soie épaisse, en quadrillés et rayures de biais, barres de satin et autres nouvelles combinaisons, $2.00.

Cravates Batwing en soie de bonne qualité, jolis petits modèles, grandeurs assorties, $1.00.

Nouvelles cravates en soie et en crêpe de laine. Tissu spirale en gris, bleu, beige et vert, avec rayures étroites en biais ou en bleu marine, avec pois blancs. Ne rétrécissent pas et ne laissent pas voir les trous d'épingles. $1.25.

Cravates tricotées en soie noire de belle qualité. $1.25.

Petits quadrillés en biais, mélange bruyère et tweed, nombreuses combinaisons d'un bel effet, telles que Palm Beach et gris légers. $1.25.

Section des vêtements d'hommes, rez-de-chaussée, avenue Portage

Nouvellement arrivé d'Angleterre

Le chapeau "Ward" pour hommes



IL n'y a rien de sévère ni de conventionnel dans le style. Il est nouveau, frais et d'un goût parfait. Nous avons les différentes formes dans des proportions si variées que tout homme est sûr d'avoir exactement celle qui lui convient le mieux. Couleurs populaires:

Perle	*Gris souris*
Acier	*Gris ardoise*
Oxford	*Fumé*

Ces chapeaux sont faits et finis avec soin. En feutre, en velours, doux au toucher, mais avec le "corps" qui rend leur forme permanente et assure un long service. Prix d'Eaton, $6.50.

Fedora en feutre souple Battersby, $4.50

De nouveaux arrivages de ce fameux fabricant anglais nous apportent les formes favorites de la saison dans un choix varié de couleurs: perle, gris bouteille, brun, gris argent, beige, bleu marine et fumé.

Section des chapeaux d'hommes, rez-de-chaussée, rue Hargrave

Ouvert de 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. Ferme à 1 h. le samedi

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG — CANADA

Ouvert de 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. Ferme à 1 h. le samedi

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot., Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE — Avoine de semence bien nette, 50 sous. Aussi une semeuse "Deering", 20 roulettes doubles, bonne comme neuve: $100.00. Charles Dandenault, Saint-Pierre, Man. 38p

ON DEMANDE un mécanicien pour une de nos écoles indiennes de Camperville, Man., à 35 milles au nord de Winnipeg. Doit avoir l'expérience nécessaire pour engin à gazoline, machine à gaz acétylène, forge, chauffage, système d'eau, menuiserie, etc. Position stable pour bon catholique, préférablement marié. S'adresser à Boite 2, la "Liberté", Winnipeg.

A LOUER — Maison semi-moderne, 56, rue Ritchot. S'adresser à 105, rue Ritchot, Saint-Boniface. Tél. N 1752. 39p

ADOLPHE HUOT
TAILLEUR POUR MESSIEURS ET DAMES
Complets et pardessus faits sur mesure: $35.00 et plus
Réparation de fourrure de tout genre
Habit, nettoyage français et pressé: $1.50
30 ans d'expérience — 18 ans chez STILES & HUMPHRIES, WINNIPEG
161, RUE MASSON, SAINT-BONIFACE
Téléphone N 2870

Ne jetez pas vos cheveux qui tombent
Envoyez-nous les et nous vous en ferons une jolie tresse pour $3.00. Nous avons un stock complet de perruques et accessoires pour la chevelure. Ecrivez et demandez nos prix.
Parisian Hairdressing and Beauty Parlors
319, Garry, Winnipeg

A.-G. LEVEQUE
DESSINATEUR EN FOURRURES
annonce à sa clientèle qu'il a ouvert un salon de fourrures au numéro 291, rue Fort, et qu'il est prêt à effectuer tout travail.
291, RUE FORT — TEL. A 5207

E. S. D. PROULX
Téléphone N 1783
43, rue de la Morénie, Saint-Boniface

Epinette—La corde	$ 8.50
Deux cordes	$16.00
Cyprès (Jack Pine)—La corde	$ 7.00
Deux cordes	$13.75
Tremble—La corde	$ 6.00
Deux cordes	$11.50
CHARBON	
Drumheller—"Lump", criblé une fois	[illegible]
Drumheller—"Lump", criblé deux fois	$12.50
Drumheller—"Stove"	$11.50

Les commandes sont remplies promptement et livrées la même journée à St-Boniface et à Winnipeg

LIGNE FRANCAISE NEW YORK PLYMOUTH HAVRE PARIS
"PARIS"..12 mars, 2 avr., 23 avr.
"FRANCE"..21 mai, 18 juin, 9 juil.
NEW-YORK—HAVRE—PARIS
Bateaux à une classe, prix populaires
Suffren ...27 fév., 13 mai, 24 juin
La Savoie..1 mars, 29 mars, 3 mai
Chicago...11 mars, 26 avr., 21 juin
Rochambeau...22 mars, 19 avril ... 4 juin
NEW YORK—VIGO (Espagne)—BORDEAUX
La Bourdonnais..4 mars, 15 avril, ... 27 mai
... 29 mars, 6 mai, 17 juin
NOUVELLE ORLEANS—VIGO—HAVRE
... 5 avr., 8 juin, 7 sept.
De La Salle...7 mai, 8 juil., 7 oct.
Adressez-vous à tous les agents ou à
A. LABELLE, agent général
340, rue Main, Winnipeg
Tous les départs ont lieu à 11 h. a.m.

MAGASIN DE FLEURS OLYMPIA
Fleurs naturelles — Emblèmes funéraires
Livraison à toute heure, dans toutes les parties de la ville
114, RUE DONALD — TEL. A 1941

Protégez les yeux des enfants

La vue des enfants est une chose qui intéresse les parents.

Une visite à l'oculiste est absolument nécessaire. Comme spécialiste médical des yeux, il peut dire si un enfant a besoin de verres.

C'est notre métier de faire et d'ajuster les verres conformément à la prescription de l'oculiste. Il examine les yeux; nous faisons le reste.

ROBERT-S. RAMSAY
OPTICIEN
133, rue Donald — Tél. N 7951

Avis aux Fermiers

Pour obtenir les plus hauts prix pour vos produits tels que: porc frais, veau, volaille, oeufs et beurre, aussi peaux vertes. Consignez à

ST. BONIFACE MEAT MARKET
487, DUE DesMEURONS
Tél. N 2377 — E. Roy, gérant

ACTIONS ET OBLIGATIONS
J.-A. HEBERT & CIE Lté
ASSURANCES
Toutes les lignes
348, rue Main
Téléphone A 7647 WINNIPEG

Retenez votre Billet de BONNE HEURE
pour
L'Exposition de l'Empire Britannique
Vous vous assurez ainsi le confort que vous désirez.
Les agents du
PACIFIQUE CANADIEN
vous réserveront avec plaisir vos billets de passage, prépareront vos passeports et vous donneront toutes les informations.
Service de Train Absolument Direct
Demandez à votre agent aujourd'hui
PACIFIQUE CANADIEN

AU SACRE-COEUR

La Société des Saints Anges nous a donné, mardi dernier, une veillée dont on gardera longtemps le souvenir. Une assistance plus nombreuse qu'à l'ordinaire avait répondu à l'aimable invitation de nos toutes petites. Elle n'eut pas à le regretter, car le programme musical était ce qu'on pouvait désirer de mieux.

Comme premier numéro, Marguerite Quinn et Cécile Arsenault exécutèrent un joli duo de piano qui leur mérita de chaleureux applaudissements. Deuxième numéro, les petites, charmantes dans leurs toilettes blanches, chantèrent en anglais un morceau tout à fait approprié à leur âge, qu'elles durent répéter afin de répondre aux instances de la foule. Pour terminer, un groupe de nos petites filles rappela à notre souvenir la scène glorieuse qui se déroula à Ottawa, il y a quelques années, alors qu'une enfant âgée de 13 ans sut tenir tête à trois ou quatre Anglais qui voulaient la contraindre de parler anglais, alors qu'elle était parfaitement justifiable de parler français. Nos enfants étaient si bien pénétrés de leur rôle et témoignèrent d'une si grande indignation au récit de la conduite de ces ennemis de notre langue, qu'ils nous firent comprendre que si jamais on voulait les empêcher de parler français, ils résisteraient avec la même ténacité.

Vint ensuite la distribution des prix aux heureux gagnants. Mme Pearson eut le premier prix des dames; Mme Bourbonnais le second prix; Mlle Bazin le prix de consolation. M. Halligan gagna le premier prix des messieurs, M. Rosaire Vien le deuxième prix et le Dr Séguin le prix de consolation. Mlle A. Patenaude reçut le prix d'entrée et Mme Vaudry, de Saint-Boniface, eut le numéro gagnant d'une douzaine de cuillers en argent, qu'on avait fait rafler.

On servit ensuite un magnifique goûter et l'assistance se dispersa en emportant le meilleur souvenir de cette soirée.

* * *

M. l'abbé Lizotte, curé de Keewatin, Ont., était de passage au presbytère la semaine dernière.

* * *

La Société Saint-Jean-Baptiste a commencé à vendre ses billets pour la grande partie de cartes mascarade qui doit avoir lieu à l'occasion du mardi gras. Plusieurs prix sont offerts aux dames et aux messieurs qui auront les plus beaux costumes. Mais il ne faut pas oublier que les costumes doivent être confectionnés à la maison et de cette année, les costumes de l'année dernière n'ayant pas droit de concourir.

La Société Saint-Jean-Baptiste invite cordialement toutes les personnes de Winnipeg et de Saint-Boniface qui veulent passer agréablement la veillée du mardi gras et en même temps contribuer au soutien de notre école du Sacré-Coeur.

Comme c'est la dernière partie de la deuxième série, on distribuera en outre des prix de la soirée les prix de la série, c'est-à-dire deux $10 en or.

On servira des rafraîchissements à la fin de la veillée.

* * *

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Cyr, mère de M. Godefroy Cyr, de cette paroisse, décédée à Montréal la semaine dernière à l'âge de 74 ans.

* * *

Baptême — Le 3 février: Marie-Louise-Lorraine, enfant de M. et Mme Gustave Fournier. Parrain et marraine, M. et Mme L.-H. Fournier, grands-parents de l'enfant.

Un incendie a détruit lundi matin, de bonne heure, l'immeuble Trades, 814-18, rue Main. L'aide-gardien, Fred Nakoneczni, suffoqué par la fumée, est mort à l'hôpital quatre heures après avoir été découvert par les pompiers. Les pertes sont estimées à $50,000.

ST. VITAL STUDIO
Nous faisons de la photographie que vous apprécierez. Que ce soit le jour ou le soir, n'importe où, sur demande, au studio ou chez vous. Prix très raisonnables.
Pour toutes sortes d'ouvrages photographiques, agrandissements, médaillons sur celluloid, etc., voyez le seul photographe français.
Auguste-J. Tissot
No 5, 5me Avenue, Saint-Vital, Man.
Le tramway St. Mary's Road arrête au coin

CAFE BREAULT
240, RUE MAIN, WINNIPEG
(En face du Bureau Industriel)
Bons et plantureux repas à des prix raisonnables, service rapide.
Nous sommes les successeurs du "National Lunch"

POURQUOI VOUS FAIRE OPERER
pour l'appendicite, la pierre, les maladies de l'estomac ou du foie, quand HEPATOLA fait le travail sans douleur et sans risque pour votre vie ni perte de temps. Ne contient pas de poison. Non vendu par les pharmaciens.
Madame Geo.-S. Almas
Seule manufacturière
230, 4me Ave. S. SASKATOON, Sask.
Téléphone 4855
Prix: $6.50. Colis postal, 25 sous extra

The ROSE TEA ROOM
EDIFICE "PARIS ARCADE"
Diner pour les hommes d'affaires, de 11 h. 30 à 2 h. p.m.
Thé servi l'après-midi
Diner Table d'Hôte: 5 h. 30 à 8 h. p.m.



Lightning Shoe Repair
Qualité, style et service
Tél. N 9704
328, Hargrave Winnipeg

Salon de coiffure de l'hôtel
MARLBOROUGH
Dans le centre de la ville
Installation moderne
Service prompt et irréprochable
A. DUCLOS, propriétaire

Aux Expéditeurs de Crème!

Envoyez-nous votre crème. Nous payons les plus hauts prix du marché
Remise est toujours faite sur réception dans les 24 heures
La Crèmerie de St-Boniface
TELEPHONE N 1223 — SAINT-BONIFACE, MAN.

Chez les Chevaliers de Colomb

La prochaine assemblée régulière du Conseil Provencher sera tenue dans son local, no 468, rue Main, jeudi le 28 courant, à 8 h. 30. A cette assemblée le conseil aura la bonne fortune d'entendre une causerie sur la Suisse par M. Paul-Emile Cattin, consul de Suisse à Winnipeg.

* * *

Un tournoi de bridge à l'enchère a été commencé hier entre les membres et se continuera durant deux ou trois semaines.

* * *

Les membres ont appris avec regret le décès de Mme Mulvey, de Victoria, C.-B., soeur du Frère Horace Chevrier, ainsi que le décès de M. Alphonse Pelletier, père des Frères Joseph et Roméo Pelletier.

* * *

Les membres du Conseil Provencher ont été invités par les officiers du Conseil Winnipeg no 1107 à assister à leur soirée, vendredi prochain le 29.

* * *

Etait très nerveux — "J'étais si nerveux que tout mon corps tremblait", écrit M. Halvor Jacobson, de Kenyon, Monn. "Je dormais très peu, n'avais pas d'appétit et le peu que je mangeais me donnait de terribles douleurs d'estomac. Je souffrais aussi de constipation et de courbatures dans le dos. Je consultai plusieurs docteurs et essayai toutes sortes de médecines sans obtenir de soulagement. Tous mes remerciements pour le Novoro du Dr Pierre; tous mes maux ont disparu et maintenant je jouis de la meilleure des santés." Les remarquables résultats obtenus par l'emploi de ce fameux remède végétal sont dus à son action sur les organes d'assimilation et d'élimination; il débarrasse le corps des matières inutiles et nuisibles et aide la nature en fortifiant les nerfs et en créant un sang nouveau, rouge et riche. Le Novoro du Dr Pierre n'est pas vendu chez les pharmaciens mais fourni par des agents spéciaux nommés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

L'A.C.J.C. remercie les Artisans Canadiens-français de Saint-Boniface

M. Arthur Leclerc, secrétaire-trésorier de la succursale Saint-Boniface de la Société des Artisans Canadiens-français, a reçu la lettre suivante du Comité central de l'A.C.J.C.:

Cher monsieur,

Veuillez transmettre à votre succursale les remerciements empressés des membres du Comité central de l'A.C.J.C. et de nos compatriotes ontariens. Votre généreuse souscription dans les circonstances particulières où vous vous trouvez fait naître chez nous une vive admiration pour votre générosité. Nous savons quelles sont vos difficultés dans la province du Manitoba. Qui sait si l'A.C.J.C. ne pourra pas un jour faire en votre faveur la même campagne de souscription qu'elle poursuit présentement pour les Canadiens-français de l'Ontario. L'esprit de solidarité qui caractérise la génération présente devra s'accroître en même temps que grandiront les obstacles de toutes sortes. Ce que vous faites pour vos frères persécutés de l'Ontario sera récompensé un jour, nous l'espérons.

Veuillez agréer encore une fois nos remerciements sincères et l'assurance de notre entier dévouement en l'A.C.J.C.

Le Chef du secrétariat général,
Alphonse de la ROCHELLE.